

50 000 lecteurs

FOCUS

FONDÉ EN 1853

Info-
Détente

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE



Jean-Pierre Joyal,
un ébéniste en or
Page B1

Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 27 NOVEMBRE 2002 www.lecourrier.qc.ca 150^e année, numéro 31, 156 pages, 1\$

Enfin une entente sur les loisirs



Les grands gagnants la ville et les jeunes hockeyeurs

Pages A3-4



DANS LE CADRE DU 150^e DU COURRIER
Séraphin,
Un homme
et son péché,
en avant-
première
Pages B2-3

LE CONSEILLER COULOMBE FURIEUX

La Présentation veut ouvrir ses portes à des Aquinois

Pages A6-7

LE GALA DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Courrier,
commanditaire majeur

Page A23



DEVANT LA FONDATION ALINE LETENDRE

« J'ai gagné le gros lot », dit le journaliste Michel Auger

Page A12



DAS IST ben ben GUT!

FOCUS ÉDITION HIVER : ZTW, ZTS ou ZX5 2003
Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

289\$*
/mois
au choix

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ et
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE
par FORD



FOCUS ZTS 2003



331, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe (secteur Douville)
Tél.: (450) 773-7070
Mtl: 875-1966

Baril Ford
ST-HYACINTHE Lincoln

LE CONCESSIONNAIRE FORD DE LA RÉGION !

À votre service depuis 10 ans
* Détails en magasin

0252227



Photo Robert Gosselin, PPM

La rue Larocque asphaltée

Profitant d'un élan de générosité de Dame température, la Ville a mandaté son entrepreneur afin que la rue Larocque soit finalement asphaltée mercredi dernier. Il ne restera plus que les bordures et le pavage sur Desnoyers qui doivent se faire dans les prochains jours. Pour les pistes cyclables hors chaussée, l'asphaltage a été reporté au printemps prochain.

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles A29

Le Subaru Baja

À vos livres B4

Des albums pour le plaisir des sens et pour la connaissance

Boîte à images B7

Le temps des Fêtes s'en vient!

Cinéma B2-3

Séraphin, un homme et son péché

CLD A24

La Fondation MIRA inaugure son Centre Eukanuba

CLSC B14

Grandir ensemble B20

Habitation B22

Histoire d'ici B13

Nutrition B12

Mmm... mollusques!

SOMMAIRE

Agriculture A28

Annonces classées B24-26

Carnet de l'âge d'or B16

Carrières et professions B28-31

Économie A23-27

Horoscope B26

Loteries A14

Mots cachés B25

Mots croisés B26

Nécrologie B34-35

Services à la communauté B16

Sports A32-35

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault A8

La vie en rose

Lettres ouvertes A9

Une injustice criante

Jeux du Québec à Saint-Hyacinthe

La décision sera connue dès 20 h

Pierre-Louis Augustin

La Ville de Saint-Hyacinthe a confirmé qu'elle recevra l'appel de Sports-Québec vendredi soir le 29 novembre à 20 h. Cet appel devrait confirmer à la Ville l'obtention de la 40e Finale des Jeux du Québec pour l'hiver 2005. La soirée aura lieu aux Galeries Saint-Hyacinthe et sera télédiffusée sur les ondes de la télévision communautaire à partir de 19 h.

MÉTÉO

MERCREDI

Nuageux avec possibilité de quelques flocons de neige

Minimum: **-7°**

Maximum: **-4°**

JEUDI

Ensoleillé et froid

Minimum: **-10°**

Maximum: **-5°**

VENDREDI

Ennuagement suivi de neige

Minimum: **-6°**

Maximum: **1°**

Normale pour la période : -6° et 1°

Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
27 nov.	7 h 07	16 h 12	9 h 05
28 nov.	7 h 08	16 h 11	9 h 03
29 nov.	7 h 09	16 h 11	9 h 02

Dernier quartier de lune le mercredi 27 novembre.

Sommaire de la météo en A22

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 20 au 26 novembre :

« Êtes-vous satisfait du déneigement effectué lors de la première tempête de neige dimanche dernier? »

OUI: **31 %** NON: **69 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

« Y a-t-il trop de sexe dans les émissions de télé? »

Répondez-nous sur notre site Internet:

www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Plusieurs cinéphiles s'attendaient à rencontrer Mme Andrée Champagne jeudi soir lors de la première de Séraphin, Un homme et son péché. Il aurait été agréable de jumeler les deux comédiennes, Karine Vanasse et Mme Champagne. Il semble toutefois que Mme Champagne ait accepté l'offre de TVA d'apparaître dans une émission de télé avec la jeune Donalda.

En coulisses, certains conseillers prétendent qu'ils étaient opposés à ce que la ville paie pour faire disparaître les traces du barbouillage des voitures de police. Ils rejoignent ainsi l'opinion de 80 p.cent des répondants à notre sondage internet. Mais à ce jour, publiquement, aucun conseiller n'a osé défier une directive qui serait venue directement de la mairie.

Mme Bernadette Chabot-St-Pierre a célébré son 95e anniversaire de naissance le jeudi 21 novembre. Elle est la mère de Bernard St-Pierre, musicien émérite et représentant publicitaire au Courrier de Saint-

Hyacinthe. Elle atteindra sans doute le chiffre magique de 100 : quand on a enduré Bernard durant tout ce temps, ce ne sont plus les petites misères de la vie qui vont arrêter cette dame pleine d'entrain. On en reparle, photo à l'appui, en 2007.

Retour à Roger Ducep-

pe. Si ce vétéran illumine de sa bonne humeur la vie des résidents de l'Hôtel-Dieu, toute l'année durant, le sapin de Noël vient tout juste d'être allumé et on peut contribuer à l'enjoliver en achetant des lumières au coût de 5 \$. D'autre part, c'est vendredi jusqu'à dimanche que se tient le bazar qui accueillera entre autres l'astrologue Lise B. Mailloux. Il y aura déjeuner de fèves au lard le dimanche à 11 h. Non il n'y a pas de photo de Roger Duceppe à 9-10 ans à vendre au bazar, la photographie n'existait pas à cette époque.



Photo Robert Gosselin, PPM

Journaliste à la section sportive

Pierre-Louis Augustin, diplômé en journalisme de la Cité collégiale à Ottawa et originaire de Saint-Hyacinthe, est le nouveau journaliste affecté à la couverture des événements sportifs pour le Courrier de Saint-Hyacinthe. Il succède à M. Martin Archambault qui travaille désormais à l'UPA.

Cahier spécial La Maison du bingo



PROJET BOUCHARD

Réservez votre construction pour 2003 et profitez du gel de votre taux d'intérêt aujourd'hui même



Visite libre

Dimanche, de 13 h à 16 h
au 1385, rue Loranges

Maison meublée et décorée par
GERMAIN LARIVIÈRE
Elise Lapointe, rep.

• 3 ans congé de taxes foncières

LES CONSTRUCTIONS ROBIN
RBQ : 8264-2055-47

770, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe
773-8358
www.grouperobin.com

Les équipements régionaux

La Ville et la MRC : une affaire de 283 000 \$



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

La Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités rurales en sont venues à une entente de principe au sujet des équipements régionaux. Cette entente doit être ratifiée lors de la réunion de la MRC du 11 décembre prochain.

L'entente comprend la carte Accès-Loisirs (voir autre texte) et le Bureau de tourisme.

La Ville recevra 283 000 \$ de la part des municipalités rurales de la MRC. Celles-ci se partageront la facture à raison de 50 % sur leur richesse foncière et 50 % selon la population.

« Règle générale, les municipalités vont payer ce que ça leur coûte à l'heure actuelle. Cette entente est renouvelable automatiquement chaque année avec des augmentations se basant sur l'indice des prix à la consommation. Il n'y aura donc plus de négociations aux trois ou cinq ans », précise l'agent négociateur des municipalités de la MRC, Normand Therrien.

Pour le Bureau de tourisme, la Ville accepte d'assumer 90 % des coûts d'entretien, d'assurance et de subvention annuelle. La différence est assumée par les municipalités de la région.

Pour veiller à leur investissement, les municipalités délégueront un représentant pour siéger au conseil d'administration du BTC.

En termes « d'argent neuf », la Ville recevra l'an prochain 28 000 \$ de plus que cette année.

« Les négociations se sont très bien déroulées. Il n'y a pas eu de crépage de chignon. Lorsque les municipalités sont ve-

nues me rencontrer le printemps dernier pour agir comme négociateur, j'ai accepté à condition d'agir seul dans ce dossier », raconte M. Therrien.

On se rappelle que lors des dernières négociations, Me Therrien faisait « équipe » avec Jacques Désormeaux. De plus, des loustics noteront au passage que l'entente survient moins d'un an après le regroupement des municipalités de l'agglomération de Saint-Hyacinthe.

La main de Dieu

C'est le gouvernement qui a un peu beaucoup forcé la main des parties impliquées pour qu'elles arrivent à une entente.

Il y a plus de deux ans, il « invitait » les municipalités à identifier une liste d'équipements supralocaux. Comme le 30 sep-

tembre 2000, les municipalités n'en étaient pas venues à une entente, la Ville a demandé l'intervention de la Commission municipale du Québec.

La Ville avait identifié dans sa liste 27 équipements tandis que les municipalités en avaient ciblé cinq servant à l'ensemble de la région.

Avec le projet de fusion pour l'agglomération, le projet a tardé avant de connaître son aboutissement. Le 31 août, par un avis public paru dans un journal local, la Commission municipale invitait les contribuables à se prononcer sur cette question. Personne ne lui aurait fait part de ses réflexions, avance Me Therrien.

La question des négociations a été relancée par les municipalités rurales le printemps dernier. La Ville a accepté le princi-

pe de la main tendue après certaines hésitations du maire.

La MRC a formé un comité restreint formé de Raoul Charbonneau, de Saint-Barthélemy, Francine Morin, de Saint-Bernard et Robert Bergeron, de Saint-Pie Paroisse.

« Il a fallu trois rencontres avec les membres du comité restreint, quatre avec l'ensemble des maires et trois avec la Ville pour en arriver à cette entente de principe. Le fait d'avoir un comité restreint a facilité de beaucoup le travail », relate M. Therrien.

Du travail propre, propre, propre

Le préfet de la MRC, Michel Daviau, a loué le travail de son négociateur.

« C'est l'aboutissement d'un beau travail de sa part. Me Therrien a été un élément clé dans ce dossier. Avec l'entente, je pense que cela va permettre aux élus de mieux gérer et de rassurer la population, qui pourra s'inscrire à des activités à des prix très accessibles. Cela pourra aussi permettre à des gens de ne pas hésiter à venir s'installer en banlieue », souhaite-t-il.

Le maire Bernier se réjouit également qu'il y ait eu entente sur la question. « Il n'y aura désormais plus de surtarification pour les résidents de l'extérieur de la Ville. Et surtout, il y a eu une entente. »

Les parties ont convenu de tenter de convaincre la municipalité récalcitrante de Saint-Liboire d'adhérer à l'entente et surtout à les aider à assumer les coûts de sa personne-ressource dans le dossier.

En cours d'année, les municipalités rurales ont débloqué une enveloppe de 25 000 \$ pour payer les frais exigés par leur négociateur.

Devant le refus d'une ou plusieurs municipalités d'adhérer à l'entente, le dossier pourrait toutefois transiter par la Commission municipale qui sera appelée à trancher la question.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le négociateur Normand Therrien en présence de Michel Daviau, préfet et Gaétan Lavallée, maire de Saint-Louis.

Fin des certificats d'autorisation

Retour de la gratuité pour les loisirs...

Jean Dumont

La principale conséquence de l'entente pour les contribuables de la région, c'est qu'à compter du 1er janvier 2003, la participation à des activités de loisirs coûtera la même chose, indépendamment de l'endroit où l'on réside sur le territoire de la MRC.

Et, pour le hockey mineur, à compter de

l'automne 2003, les non-résidents paieront le même tarif que ceux de la Ville, soit 145 \$, plutôt que 345 \$.

Les municipalités rurales ont accepté de partager les coûts de cette facture. Cette année, on compte 237 joueurs provenant de l'extérieur de Saint-Hyacinthe, ce qui représente un peu moins de trente pour cent de l'ensemble des joueurs inscrits au hockey mineur.

Qui plus est, à compter de janvier prochain, le coût d'acquisition d'une carte Accès-Loisirs sera de 2 \$ pour une durée de quatre ans, pour tous les contribuables de la MRC.

Au surplus, les participants n'auront plus à se rendre dans leur municipalité respective pour aller chercher un certificat d'autorisation.

« C'est bien évident que cette entente

permettra à plus de gens de s'inscrire à des activités de loisirs à Saint-Hyacinthe et surtout à des prix accessibles », souligne le maire de Saint-Valérien, Michel Daviau.

Saint-Thomas et Sainte-Rosalie

« L'abolition du certificat d'autorisation est à mon avis le principal élément dans cette

Voir GRATUÏTÉ en A4



Restaurant
Casa Flora

FESTIVAL DE LANGOUSTINES

8 Langoustines

OU

LE TRIO FAVORI

Entrée escargots
Salade du chef ou César
Riz, patates, légumes

19⁹⁵\$

Entrée escargots
Salade du chef ou César
Filet de poulet
Filet mignon
4 crevettes papillon
Riz, patates, légumes



Gens de bureau, groupe social, sportif ou familial c'est le temps de réserver pour votre dîner du temps des fêtes

SPÉCIAL à partir de **2⁹⁵\$**

DÉJEUNERS tous les jours

C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE ?

Il nous fera plaisir de vous offrir votre **GÂTEAU** avec votre réservation

3275, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe 774-3541

Vaste stationnement gratuit à l'arrière

DIMANCHE GRATUIT pour les enfants (12 ans et moins accompagné d'un adulte) *menu pour enfant après 16h.

Mercredi 27 novembre 2002 - Le Courrier - A-3

Saint-Hyacinthe : deux ventes de garage plutôt qu'une

Jean Dumont

À compter de l'an prochain, la Ville de Saint-Hyacinthe permettra à ses contribuables de tenir deux ventes-débaras plutôt qu'une.

Ces ventes se tiendront lors de la première fin de semaine du mois de mai — comme cela se fait actuellement — et de la dernière fin de semaine avant la fête du Travail, en août.

« Il y a des gens qui se plaignaient du fait qu'une vente n'était pas suffisante d'après eux. Ils disaient entre autres que pendant qu'ils vendaient leurs marchandises chez eux, ils ne pouvaient aller en acheter », souligne le directeur du service de l'Urbanisme, Patrice Furlan.

En tenant cette activité populaire à la fois au printemps et avant le début de l'automne, on pense que l'on satisfera les consommateurs avides de biens de seconde main.

La tenue de ces ventes-débaras n'exigera pas de frais de la part des demandeurs. De plus, il ne sera plus nécessaire de se rendre au service de l'urbanisme pour aller chercher un permis.

« Cela provoquait une véritable congestion à la division des permis durant les deux semaines précédant l'activité. Au surplus, il faut se rappeler qu'au printemps,

c'est une période forte en matière de demandes de permis de construction », ajoute M. Furlan.

L'an dernier, la Ville a émis environ 650 permis de ventes-débaras.

La vérification des permis

Autre problématique, en plus de la congestion au service de l'urbanisme, les préposés au stationnement n'ont pas les ressources

et le temps nécessaires pour couvrir adéquatement le territoire durant la fin de semaine du « Parcours des Trouvailles ».

Ainsi, ils ne pouvaient vérifier si les permis affichés étaient conformes. En fait, l'an dernier, les préposés n'ont sillonné que le cinquième du territoire.

Dans un premier temps, les permis seraient de mesure de contrôle. Ils étaient

aussi utilisés pour dresser l'inventaire des adresses qui paraissent dans les journaux locaux.

Une liste était laissée au Bureau de tourisme pour les personnes provenant des municipalités environnantes.

« Est-ce que le jeu en vaut la chandelle? Je pense que les gens peuvent se promener dans la ville et voir où se tiennent les ventes de garage sans que les adresses paraissent dans les journaux », laisse entendre M. Furlan.

Des frais de 50 \$

Si les citoyens ne participent pas aux deux fins de semaine du « Parcours des trouvailles », ils devront mettre les mains dans leurs poches s'ils veulent tenir des ventes durant le reste de l'année.

Lors de la séance du conseil du 2 décembre, les élus devraient fixer à 50 \$ plutôt que 20 \$ comme il est exigé actuellement, la délivrance des permis.

« La raison de demander une telle somme est de diminuer le nombre de ventes en dehors des deux fins de semaine où nous voulons concentrer les activités de ventes-débaras. On pense que le tarif de 50 \$ découragera les gens. »

Selon la réglementation municipale, les citoyens ne peuvent tenir qu'une vente de garage par année, en dehors des deux journées gratuites.



Photothèque Le Courrier

Les ventes-débaras se tiendront en mai et août à compter de 2003 à Saint-Hyacinthe.

GRATUITÉ

suite de la page A3

entente », plaide le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier.

Les cartes Accès-Loisirs

Municipalités	2001	2002
La Présentation	159	331
Saint-Dominique	96	280
Sainte-Madeleine	91	175
Saint-Hugues	131	68
Saint-Pie (V)	115	173

Le hockey mineur

	2001		2002	
Résidants	552	70 %	620	72 %
Non-résidants	242	30 %	237	28 %
Total	794		857	

« Si l'on regarde uniquement pour les deux anciennes municipalités qui se sont jointes à la Ville de Saint-Hyacinthe en janvier dernier, cela a eu un effet indéniable. À Sainte-Rosalie, le nombre de cartes Accès-loisirs a connu un bond de 210 à 1 606 tandis qu'à Saint-Thomas-d'Aquin, on compte aujourd'hui 1 513 cartes par rapport à 599 avant la fusion », précise le maire.

Au début de l'an dernier, lorsqu'il a été question de renouveler l'entente de loisirs pour 2002, la Ville invitait les municipalités à laisser tomber le certificat d'autorisation pour mieux faciliter l'accessibilité.

Seulement quatre municipalités se sont pliées aux bonnes grâces de la Ville soit Saint-Dominique, La Présentation, Sainte-Madeleine et Saint-Pie. L'effet a été indéniable puisque le nombre de cartes a



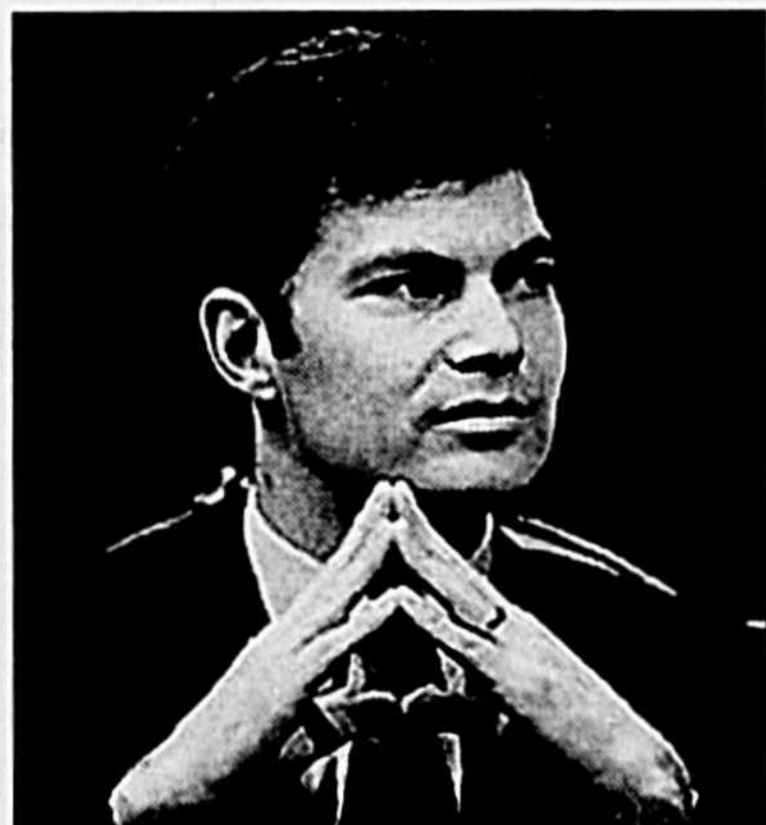
Photothèque Le Courrier

À compter de septembre prochain, le tarif pour jouer au hockey mineur sera le même pour tous les jeunes de la MRC.

doublé, voire triplé selon les municipalités (voir tableau ci-contre).

En contrepartie, le nombre de cartes a diminué sensiblement à Saint-Hugues où l'on a adopté le comportement inverse. Le nombre de cartes est passé de 131 à 68. Saint-Hugues n'avait pas de tarification jusqu'à cette année.

Quant aux contribuables de l'extérieur de la MRC, il a été entendu qu'ils devront payer une surtarification. Déjà, le coût d'acquisition de la carte Accès-Loisirs est de 25 \$ depuis janvier dernier plutôt que 175 \$. La tarification aux activités, à compter de janvier prochain, n'a pas encore été décidée à ce stade-ci.



Monsieur Mario Dumont prononcera une brève allocution afin de nous faire partager sa vision politique sur l'avenir du Québec. Par la suite, il échangera avec les personnes présentes.

Venez rencontrer le politicien le plus sollicité au Québec
Mario Dumont
 Mardi 10 décembre à 18 h
 au Domaine de l'Érable à Sainte-Rosalie



BERNARD BARRÉ
 Candidat du comté de Saint-Hyacinthe

Pour vous procurer votre billet au coût de 50 \$*, veuillez communiquer avec
 250-6830 Serge Dion 773-0317 Gérard Dupré 773-4842 Gilles Bousquet
 OU LES AUTRES DIRIGEANTS DU PARTI

Louise Arpin, présidente de l'ADQ du comté de Saint-Hyacinthe et son équipe

N.B. : Consommation et léger goûter inclus.
 * Possibilité d'un crédit d'impôt de 75%

ADQ
 ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

Rester à l'hôtel pour une bonne cause

Partageons avec La Mie

Marc Bouchard

Un séjour à l'hôtel, pour moins de 50 \$ la nuit, tout en appuyant une bonne cause, ça peut sembler une illusion. C'est pourtant ce que propose pour la troisième année consécutive l'Hôtel des Seigneurs qui, du 26 au 30 décembre, accueillera les visiteurs tout en acceptant de verser 10 \$ la nuitée au Comptoir Partage la Mie.

Annoncé en conférence de presse devant plus d'une trentaine d'employés de l'hôtel, le projet « Partageons avec la Mie » ne vise rien de moins que d'amasser 7 000 \$ au profit de l'organisme maskoutain. Un défi que le directeur général de l'hôtel, Bill Churma, juge possible, à condition d'avoir l'appui des Maskoutaines et Maskoutains.

« À notre première année, nous avons remis 6 020 \$. L'année dernière, nous avons réussi à dépasser les 6 900 \$ et nous espérons être en mesure d'atteindre les 7 000 \$ en 2002, ce qui signifie la location de 700 chambres en cinq jours. Évidemment, si l'Hôtel affichait complet, c'est 14 000 \$ que la Mie récolterait, mais je pen-

se que c'est rêver un peu trop fort », a-t-il lancé en riant.

Il faut dire que ce projet de partage, c'est une idée de Chips Hospitality, le réseau d'hôtels canadiens qui regroupe une trentaine d'établissements. L'année dernière, tout le réseau avait ainsi remis 112 000 \$ à des organismes locaux répartis dans trente villes différentes. Et du nombre, l'Hôtel des Seigneurs avait terminé au troisième rang pour le plus haut total au Canada, devant de nombreuses grandes villes.

« Cette semaine de partage, c'est un véritable happening à l'hôtel. Nous proposons toutes les activités de l'hôtel, en plus d'offrir des repas à prix modiques, tout cela pour inciter les gens à venir célébrer avec nous. Et nous espérons que cette année, ils seront plus nombreux que jamais. En tout cas, notre personnel est toujours prêt à les accueillir », a conclu Bill Churma.

Quant à Roger Martin, le président du Comptoir la Mie, il accueille avec plaisir



Photo Robert Gosselin, PPM

Bill Churma, de l'Hôtel des Seigneurs, et Roger Martin, ont lancé ensemble l'opération « Partageons avec la Mie » qui se tiendra du 26 au 30 décembre.

cette initiative unique. « Chez nous, nous accueillons en moyenne 190 personnes ou familles par semaine au programme d'aide alimentaire, et beaucoup plus au magasin ouvert une fois par mois. Mais nous savons qu'en janvier, le début de l'année est difficile après l'abondance du temps des Fêtes. La somme que nous verse l'Hôtel des Seigneurs est un excellent moyen de relancer

nos activités car, il faut le rappeler, c'est durant toute l'année que La Mie vient en aide aux gens défavorisés », a conclu monsieur Martin.

Signalons que pour participer à cette opération, il suffit de réserver une chambre, entre le 26 et le 30 décembre 2002 à l'Hôtel des Seigneurs, en demandant le tarif « amis dans le besoin ».

Une faculté au statut précaire

La Faculté de médecine vétérinaire est la seule au Canada qui ne soit pas complètement accréditée par l'American Veterinary Medical Association (AMVA), ce qui rend son statut d'autant plus précaire.

Le député Yvan Loubier continue de réclamer le soutien financier du fédéral pour la Faculté en chambre des communes. Il craint que le gouvernement fédéral n'ait pas l'intention de conserver la FMV, ce qui ne laisserait que trois écoles de médecine vétérinaire au Canada, toutes trois anglophones.

Près de 200 lecteurs du *Courier de Saint-Hyacinthe* ont fait parvenir au député l'encart destiné au Premier ministre Jean Chrétien, réclamant un financement adéquat pour la FMV. Une pétition circule également.

Le Western College of Veterinary Medicine de l'Université de Saskatchewan vient en deuxième sur la liste des écoles menacées. En mars 2001, l'AMVA a reconduit son accréditation pour seulement deux ans au lieu de sept, parce que le financement accordé à l'institution est insuffisant.

Les quatre écoles de médecine vétérinaire canadiennes continuent de réclamer en bloc le support du gouvernement fédéral.

J.R.

Modification du comté de Saint-Hyacinthe - Bagot

Quatre trente sous pour une piastre

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales tenait la semaine dernière des audiences publiques à Longueuil.

Le député Yvan Loubier et le préfet de la MRC d'Acton, Richard Gauthier ont présenté leurs doléances sur le changement potentiel proposé d'envoyer la région d'Acton Vale dans le comté de Drummondville pour les prochaines élections.

À noter qu'aucun représentant de la région de Saint-Hyacinthe n'a daigné se présenter aux audiences.

En somme, le député Loubier a répété les propos tenus il y a quelques semaines lorsque la question du changement a été soulevée.

« Si l'objectif du processus consiste à redéfinir des circonscriptions mieux équilibrées, en terme de population, il est clair que celui-ci n'est pas atteint. La population actuelle de mon comté était de 94 084 personnes selon le recensement de 2001. Avec le redécoupage, elle s'établirait à 94 733. »

M. Loubier ajoute que la proposition d'accueillir des municipalités comme Contrecoeur, Calixa-Lavallée, St-Jean-Baptiste, Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Marc ne repose pas sur des réalités administrative, historique, économique et sociale.

Dans la même région administrative

« La MRC d'Acton fait déjà partie intégrante de la région administrative de la Montérégie et tous les scénarios de régio-

nalisation la rattachent bien plus à Saint-Hyacinthe qu'à Drummondville », a plaidé M. Loubier.

Il y a quelques années, les frais d'interurbain ont été abolis entre Saint-Hyacinthe et Acton plutôt qu'entre Drummondville et Acton, comme il a été envisagé à prime abord par Bell.

Qui plus est, depuis 1998, Acton fait partie de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe. La Régie de gestion des déchets couvre aussi les deux territoires.

Des organismes communautaires offrent des services dans les deux communautés tandis que le transport adapté destiné aux personnes âgées, comptent bien davantage de déplacements entre Acton Vale et Saint-Hyacinthe où les services à ses usagers sont concentrés.

Finalement, les prestataires d'assuran-

ce-emploi de la région valoise font affaire avec le Centre de ressources humaines de Saint-Hyacinthe, ce qui n'est pas le cas des municipalités que la commission de délimitation projette de greffer à la circonscription.

« Bref, il n'y a aucune justification sérieuse à cette redéfinition de la carte électorale qui entraînerait, si elle était mise en application, des coûts inutiles et des irritants superflus pour les populations concernées », a rappelé M. Loubier.

À la suite des audiences de cet automne, la Commission présentera un rapport préliminaire au printemps prochain. La version finale sera quant à elle déposée en juin 2003 pour une entrée en vigueur à compter du printemps 2004.

J.D.

L'Eau Vive Phase 2

Habitation pour préretraités et retraités
920, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe

Réservez maintenant
2^e PHASE
Disponible avril 2003

La belle vie commence ici

- Vaste gamme de services
- Entrée lessiveuse et sècheuse
- Piscine intérieure chauffée
- Stationnement intérieur disponible
- Confort • Sécurité

OUVERT DIMANCHE 13 h à 16 h
ou sur rendez-vous

GROUPE ROBIN
770, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe J2S 7S3
www.leaduvive.ca
(450) 773-8358

Nous gérons les placements les plus importants au monde: **les vôtres!**

Stéphane Massé, dir. Martin Dubreuil

Michel Barbeau François Loiselle Francis Bousquet

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER:
www.financierebn.com

La période des fêtes approche,
Réservez dès maintenant

Restaurant Le Saint-Mathieu
Vieux Beloeil

Spécialités :
moules • poissons • fruits de mer
viandes • volailles
• gibiers et grillades

20 choix en table d'hôte

80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beloeil
Réservation : (450) 467-7744 SANS FRAIS : 1-877-467-7744

Des résidents de Saint-Thomas lorgnent La Présentation



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Est-ce qu'il ferait bon vivre à La Présentation plutôt que dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin à Saint-Hyacinthe? C'est à tout le moins ce que pensent certains contribuables du rang des Petits Étang.

Ce secteur compte une vingtaine de résidences. Les services sont pris en charge par La Présentation même si le rang traverse les deux municipalités.

Une vingtaine de contribuables du secteur concerné ont rencontré les élus de La Présentation le 24 octobre dernier pour se faire entendre et surtout pour connaître les démarches à suivre pour en arriver à leurs fins.

« De notre côté, nous sommes d'accord à les accueillir, mais je leur ai dit qu'il fallait qu'ils soient tous d'accord avec le changement de municipalité, sinon nous ne bougerons pas. D'après ce que je sais, ce n'est pas tout le monde qui approuve cette idée. Nous les avons renseignés sur la procédure à suivre », précise le maire Claude Roger.

C'est essentiellement parce qu'ils craignent dans l'avenir les hausses de taxes que les contribuables de Saint-Thomas-

d'Aquin veulent ce changement.

Présentement le taux de taxes à La Présentation est de 69 ¢ du 100 \$ d'évaluation. En raison des travaux routiers sur la route 137 au cours des derniers mois, le taux grimpera à 75 ¢ à compter de 2003. L'emprunt de La Présentation pour ces travaux est d'une durée de vingt ans.

Du côté de Saint-Thomas, le taux actuel est de 59 ¢. Pour les prochaines années, il y aura augmentation annuelle de 5 p. cent jusqu'à temps que ce secteur rejoigne le taux de l'ex-ville de Saint-Hyacinthe (1,05 \$).

Les contribuables contactés ne sont pas loquaces pour expliquer leur geste. Ils trouvent même que la « nouvelle » s'est répandue trop tôt puisqu'ils se donnaient jusqu'aux Fêtes pour bien évaluer la situation et faire la campagne d'information auprès de tous les résidents du secteur.

Chose certaine, ils se sentent délaissés par la Ville étant donné qu'ils habitent à l'extrémité du territoire.

L'entretien des chemins

La Présentation entretient le chemin en tout temps de l'année, même si une partie ne lui appar-

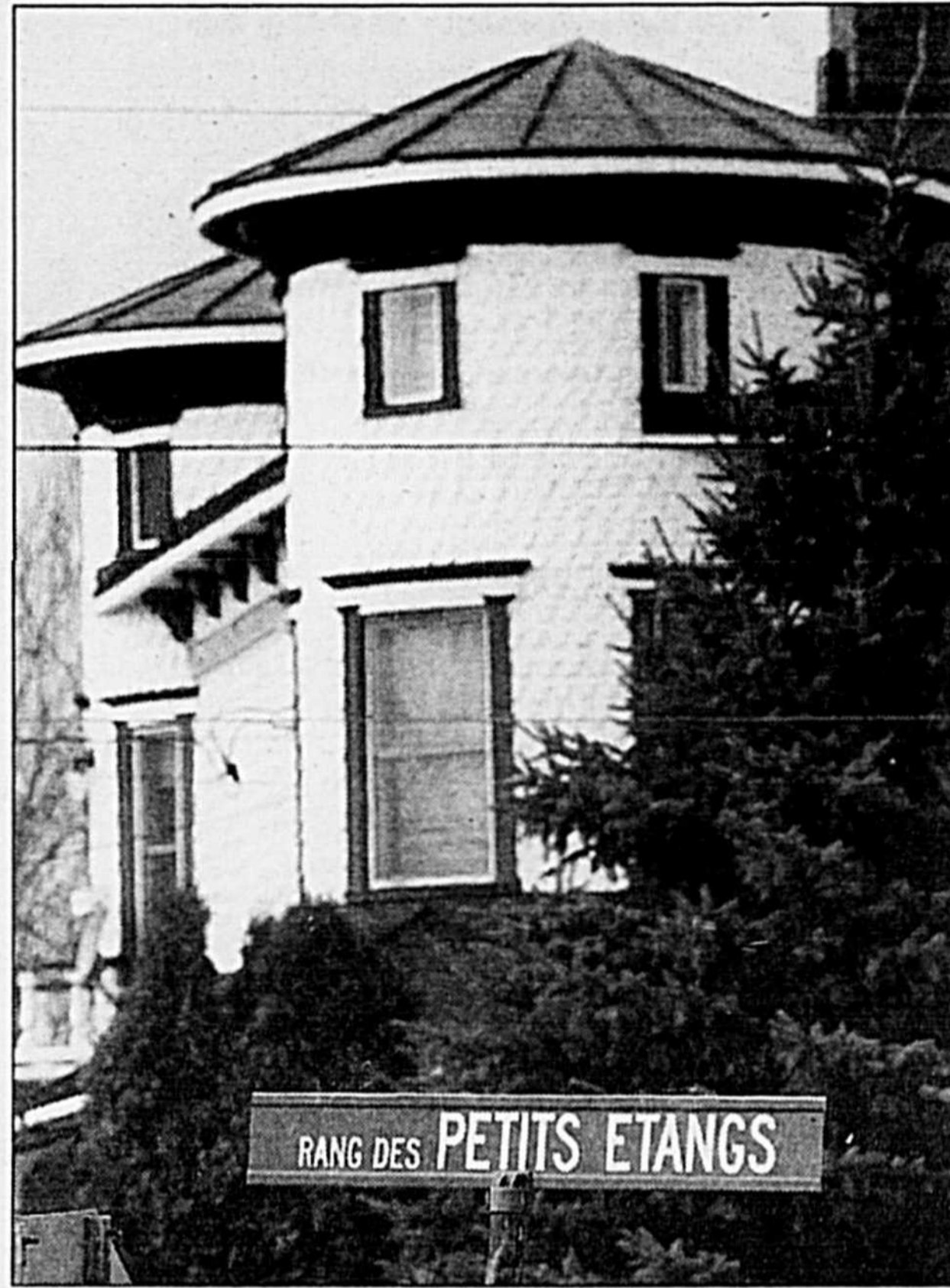


Photo Robert Gosselin, PPM

Des résidents du rang des Petits Étang veulent changer de municipalité.

tient pas.

La situation était identique lorsque Saint-Thomas était une municipalité autonome. Il y avait entente de gré à gré entre les deux municipalités.

« Lorsque je suis arrivé à la tête de la municipalité, cette situation existait, mais je n'en avais jamais entendu parler par le passé. Lors du renouvellement de l'entente sur le service des incendies entre La Présentation et Saint-Thomas, le maire Roger m'avait dit qu'il allait continuer de cette façon jusqu'à la fusion avec Saint-Hyacinthe. Il avait l'intention d'aviser la Ville par la suite pour établir un meilleur partage de coûts », indique Guylain Coulombe.

D'autre part, il y a deux services de distribution du courrier sur ce rang. C'est la même chose pour l'enlèvement des ordures et les journées de cueillette de matières recyclables.

Dans le contexte où c'est le gouvernement qui invitait les municipalités de l'agglomération à se regrouper avec Saint-Hyacinthe, il serait à tout le moins étonnant que Québec autorise l'annexion d'une partie du territoire.

Coulombe varlope le maire de La Présentation

Jean Dumont

Le conseiller de Saint-Thomas-d'Aquin, Guylain Coulombe, n'a pas vraiment aimé le rôle joué par le maire de La Présentation, Claude Roger, au sujet du désir de certains contribuables.

« Je suis extrêmement déçu de son comportement. Il aurait pu à tout le moins avoir la décence de nous aviser de ce qui se passait. J'ai appris l'intention de ces

contribuables par la bande. »

Il ne s'agit pas de la première occasion où les deux élus en viennent aux prises.

« Avant la fusion, certaines personnes résidant en bordure de La Présentation avaient voulu en profiter pour changer de municipalité, étant donné qu'ils vivaient en milieu rural. M. Roger se disait prêt à les accepter. »

« Pendant ce temps, lorsqu'il y a eu des problèmes sur Petits Étang avec l'histoire des poulaillers il y a quelques mois, que faisait M. Roger dans le dossier? Il est resté étrangement silencieux. »

« Ça devient frustrant à la longue. Que penserait-il si la situation était inverse et que nous voulions aller chercher une partie de son territoire? Ces gens-là résident à deux kilomètres du village et sont donc beaucoup plus près

de Saint-Hyacinthe que de La Présentation. »

Quant à l'objet des revendications des contribuables voulant changer de municipalité, ils n'ont pas à s'inquiéter selon le conseiller de Saint-Thomas.

« Dans le dossier des odeurs sur le rang Petits Étang, je les ai défendus. Il

Voir COULOMBE en A7

FOURNITURES DE BUREAU DENIS LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU

CENTRE DE PHOTOCOPIES

LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES
OU ARGENT REVIS

- NOIR ET BLANC NUMÉRIQUE
- LASER COULEUR
- RELIURE
- PLASTIFICATION
- LAMINAGE
- TÉLÉCOPIE
- ESTAMPE

AMEUBLEMENT DE BUREAU

La plus
GRANDE
salle de
montre

PAPETERIE DE BUREAU

BAS PRIX
GARANTIS
Tous les jours

1312, RUE DES CASCADES
(ANCIENNEMENT EBM SOLIS)
ST-HYACINTHE 778-1212

FOURNITURES DE BUREAU
DENIS

17
MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

LIVRAISON GRATUITE
TERRITOIRES LIMITÉS

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • MAGASINEZ EN LIGNE : WWW.DENIS.CO

Les démarches avant l'annexion

Jean Dumont

Avant de changer de territoire d'appartenance, des citoyens doivent prendre leur mal en patience et surtout faire une série de démarches.

Avant toute chose, il faut qu'il y ait une volonté majoritaire des citoyens concernés.

Par la suite, la municipalité de La Présentation doit présenter un règlement où la majorité absolue des membres doit consentir cette démarche.

Un arpenteur-géomètre est mandaté pour donner une description de ce secteur. On procède également à une estimation de la population touchée.

La municipalité doit aviser la Ville de Saint-Hyacinthe (qui dispose d'un délai de trente jours pour donner son avis) et la MRC (qui dispose d'un délai de soixante jours pour répondre).

Si la Ville désapprouve ce geste, elle en avise du même coup le ministère des Affaires municipales.

Le règlement municipal sera soumis aux personnes habiles à répondre. Il y aura donc tenue de registre et peut-être un référendum.

Une fois que la municipalité a reçu les avis de la Ville et de la MRC, elle transmet sa demande au ministère des Affaires municipales.

La Commission municipale pourrait être

appelée à tenir des audiences publiques sur la question. Elle rédigera éventuellement un rapport qui sera remis au ministre de même qu'aux municipalités concernées.

Le ministre en titre pourra à son tour tenir des consultations et exiger, lui aussi, la tenue d'un scrutin référendaire.

Si le projet tient encore la route à ce niveau-là, il y aura un partage de l'actif et du passif entre les municipalités, pour le territoire touché.

En bout de ligne, le ministre tranchera.

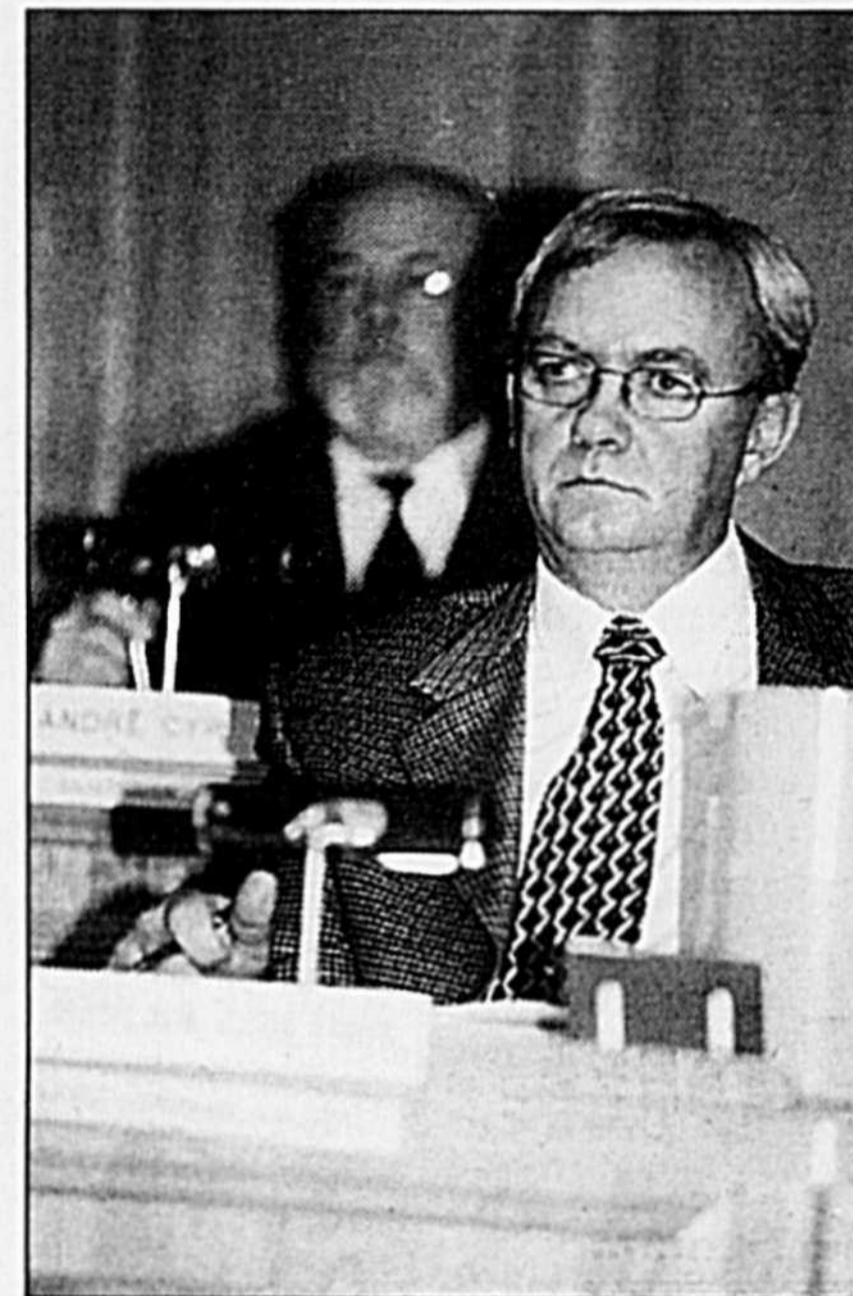
Dans l'ensemble de cette démarche, la municipalité de La Présentation est consciente qu'elle doit absorber des frais de toutes sortes.

COULOMBE

suite de la page A6

Il y a peut-être des gens qui sont tentés d'aller à La Présentation, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. D'ailleurs, les gens qui participent à des activités de loisirs ont tout intérêt à rester à Saint-Hyacinthe. »

« À l'heure actuelle, les taxes à La Présentation passeront de 69 ¢ à 75 ¢ pendant qu'à Saint-Thomas, elles seront de 62 ¢ l'an prochain. Avec l'effacement graduel de la dette, nous serons avantagés à la longue tandis qu'à La Présentation, on ne sait pas. »



Photothèque Le Courrier

Guylain Coulombe

Assignation temporaire aux accidentés

Des abus inacceptables, affirme la CSN

Marc Bouchard

Des employés forcés de retourner rapidement au travail, des accidentés isolés dans un bureau à ne rien faire ou des blessés qui quittent leur lieux de travail avec au cou les documents permettant leur réassignation temporaire, ce ne sont là que quelques-unes des situations que la CSN a voulu dénoncer la semaine dernière en conférence de presse.

Une dénonciation virulente, bien sûr, mais qui ne fait que commencer selon le vice-président de la CSN de la Montérégie, Claude Bousquet. « Nous savons que tous les employeurs sans exception utilisent cette mesure d'assignation temporaire, mais dans la plupart des cas, c'est au détriment de la santé de leurs travailleurs », a-t-il expliqué.

L'assignation temporaire, c'est la possibilité qu'ont les employeurs de relocaliser temporairement un travailleur accidenté, dans la mesure où ces nouvelles fonctions favorisent la réadaptation du travailleur blessé. Un principe que la centrale syndicale continue d'appuyer. C'est plutôt dans l'application que le bât blesse.

« Normalement, ce genre d'assignation doit être convenu avec l'accord du médecin traitant qui a au préalable approuvé les tâches à effectuer. Or, de plus en plus les

médecins signent tout de suite, sans même évaluer réellement les risques pour le travailleur blessé », poursuit monsieur Bousquet.

Autre pratique que la CSN dénonce, c'est le délai entre l'incident et la réassignation. « Normalement, une mesure de réadaptation doit d'abord permettre de se soigner. Aujourd'hui, nous avons vu des cas où l'assignation était signée moins d'une heure après les événements », poursuit le vice-président.

Les histoires d'horreur que la CSN a dans ses cartons sont nombreuses et éloquentes. On parle, par exemple, d'un jeune travailleur victime d'un grave accident de travail. En route pour l'hôpital, il aurait fait un premier arrêt cardiaque. Un deuxième a suivi quelques minutes plus tard à son arrivée au centre hospitalier. « Le représentant de l'employeur a appelé chez les parents du jeune homme trois jours plus tard. On leur a demandé quand leur « paresseux de fils » pourrait revenir », s'est indigné monsieur Bousquet.

Cas moins extrême, cette situation d'une travailleuse payée toute la journée pour déchiqueter des papiers, seule dans un coin de bureau.

« Ce que nous demandons, c'est simplement l'application exacte de la loi. Nous

voulons que les assignations temporaires ne présentent aucun danger pour la santé des travailleurs, qu'elle s'inscrive dans le processus de réadaptation et qu'elle réponde aux habiletés et aux capacités des travailleurs. Ce sont les employeurs et les médecins traitants qui sont chargés de ces vérifications, mais personne ne le fait. Les médecins sont aussi coupables que les autres », lance pour sa part Daniel Charette, un autre vice-président de la CSN.

« Pour le moment, nous sommes toujours en tournée de consultation mais dès janvier, nous promettons de rendre visite aux vrais responsables. Il est donc fort possible que certains médecins et certains employeurs nous retrouvent dans leur salle d'attente au début de l'année », conclut Claude Bousquet.

Les bon conseils profitent, les REER aussi.

VMD
Conseillers en placement
Les vraies valeurs passent par VMD

La période des REER est déjà commencée

Pour en savoir plus sur notre vaste gamme de REER autogérés et de placements, appelez-nous dès maintenant.

Toujours les meilleurs taux en ville

- Obligations municipales, échéance 5 ans **4.35 %**
- Obligations corporatives, échéance 4 ans **7.8 %**
- Titres à revenu **9.9 %**

* Achat minimum de 10 000 \$ taux sujet à changement sans préavis
** Rendement annuel basé sur des distributions mensuelles estimés les distributions et le capital ne sont pas garantis

Desjardins Valeurs mobilières Desjardins
1355, rue Gauvin, bureau 100, (450) 223-1673 ou sans frais 1-888-313-6150

Choisir La Petite Académie pour une éducation sans frontières

Portes Ouvertes
Le jeudi 5 décembre 2002 de 18 h à 20 h
Examens d'admission
Le samedi 8 février 2003

- ☑ Pédagogie d'avant-garde en informatique à tous les niveaux
- ☑ Enseignement de l'anglais dès la maternelle
- ☑ Accent mis sur le français et les mathématiques
- ☑ Période d'études supervisées par l'enseignant (e)

École La Petite Académie
1090, av. Léon-Pratte
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 4B6

Tél.: (450) 771-0644
Télécopieur: (450) 771-7242
www.lapetiteacademie.qc.ca
info@lapetiteacademie.qc.ca

Mercredi 27 novembre 2002 - Le Courrier - A-7

Éditorial

La vie en rose

Dans la grisaille de novembre, c'est parfois rassurant de constater que certaines personnalités continuent de garder le cap vers la lumière et d'apercevoir le soleil là où le commun des mortels ne distingue que des nuages ou que du pelletage de nuages.

C'est sans doute préférable que les élus et les grands décideurs marchent la tête haute et assurent le bon peuple qu'un jour nouveau va se lever. Mais on souhaiterait qu'ils tiennent ce discours ou entonnent ce refrain à partir de faits concrets, de statistiques réelles et non seulement sur la foi d'un discours concocté à la sauvette pour sauver les meubles à l'approche du vrai rendez-vous, l'élection.

Quand le député Léandre Dion évoque un rendez-vous qui va passer à l'histoire en livrant ses impressions sur le fameux Rendez-vous des régions, il parle en candidat péquiste en pleine campagne électorale. Et il ne fait que répéter l'envolée dithyrambique du premier ministre Bernard Landry au terme d'un exercice où n'étaient convoqués que des thuriféraires du pouvoir ou que des décideurs qui n'avaient d'autre choix que d'applaudir poliment. Si ce

sommet passe à l'histoire, ce sera à la petite histoire.

Si on y regarde de plus près, qui a raison d'être reparti du Rendez-vous en flottant? On ignore si ce sont les municipalités les plus grosses qui géreront ces fameuses enveloppes budgétaires régionales promises, ou les MRC ou les CLD.

Quand on jette un coup d'oeil sur les cinq dernières années de relations entre Saint-Hyacinthe et les banlieues, entre ces dernières et le CLD, on peut être assuré que les discussions seront acerbes et longues pour déterminer qui sera le grand maître d'oeuvre de la décentralisation.

Le maire Bernier entrevoit une autonomie plus grande des régions, Mario de Tilly du CLD se réjouit d'une enveloppe monétaire plus généreuse. Mais ni les paramètres de l'autonomie ne sont définis, ni même ceux de la région. Si c'est la Montérégie, autant parler de centralisation à Longueuil. Quant au budget du CLD, nous y croirons en voyant les belles piastres.

Le Rendez-vous des régions a constitué une belle opération de marketing d'un gouvernement fatigué devant des partisans qui ne demandent pas mieux de croire que les beaux jours s'en viennent. C'est comme une aspirine pour éliminer un cancer.



Jean VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

M le dénommé Vigneault,

Je vous retourne ci-devant le panier de citrons que vous avez accordé à l'ensemble des élus maskoutains. Je refuse ce prix car je n'ai jamais participé à la décision incriminée.

En effet, je n'ai pas eu à me prononcer sur le fait de ne pas envoyer à la Fraternité des policiers la facture de nettoyage des chars de police. Donc, si je n'ai pas voté, je n'ai pas à recevoir vos citrons.

Des citoyens m'ont fait remarquer que si je n'avais pas dénoncé publiquement cette décision, c'est sans doute que j'étais d'accord en raison du principe «

Qui ne dit mot, consent ». Ils se trompent, c'est juste que je n'aime pas contredire monsieur le maire.

Je pense d'ailleurs que d'autres conseillers n'étaient pas contents que la Ville paie pour les folies des hommes en bleu devenus les hommes en vert, mais ils sont comme moi, trop timides pour s'exprimer publiquement.

Votre tout dévoué
Léon Plante

P.S. Donnez-moi votre adresse, j'aimerais vous envoyer des oranges pour Noël
par Lucien Labadie



COMMENTAIRES

Dans l'assiette au beurre

En suivant l'actualité nationale, nous avons tous appris que certaines firmes de relations publiques bien branchées avaient fait fortune sur le dos des contribuables canadiens depuis la création des programmes de commandites fédérales.

Les Maskoutains en ont eu une confirmation locale en apprenant qu'une firme avait empoché 96 000 \$ pour gérer une subvention de 125 000 \$. Et même si le maire Claude Bernier estime que ce n'est pas du ressort de la Ville de juger le comportement de Gosselin communications, cela saute aux yeux que voilà un abus scandaleux des fonds publics. M. Bernier avait le devoir moral d'admettre que quelqu'un s'était apparemment mis les mains dans l'assiette au beurre jusqu'aux coudes.

Quel administrateur consciencieux

osera croire qu'on peut dépenser 96 000 \$ pour approuver la disposition des drapeaux et des logos et pour vérifier si le montant de 125 000 \$ était utilisé à bon escient?

Le comité de financement des fêtes du 250e de Saint-Hyacinthe a travaillé efficacement, dans les limites budgétaires qu'on lui imposait. Même qu'il est resté 60 000 \$ dans les coffres. Les administrateurs n'ont pas dépensé en frivolités, ils ont administré comme si c'était leur argent.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

Pour évacuer la souffrance

Les grandes douleurs sont muettes, selon une maxime. Sauf que la souffrance que l'on n'exprime pas, que l'on ne partage pas, que l'on ne confie pas, devient trop lourde et souvent insupportable.

Il arrive même qu'une souffrance s'intensifie parce qu'on tente de la cacher, de la nier. Comme à l'inverse, il peut se produire qu'en la partageant, on trouve des moyens pour la faire se résorber.

On ne peut affronter les grandes dou-

leurs seul dans son cagibi, on ne peut non plus les étaler à tout venant sur la place publique, comme si nous étions la plus misérable personne de tout notre entourage.

La source de la douleur ne disparaîtra pas seulement en en parlant. Mais les amis peuvent proposer des solutions et même mettre un baume uniquement par leur présence reconfortante. À la condition de leur faire confiance.

Albatros des mers

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

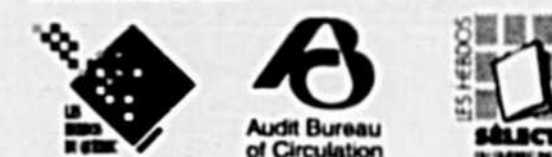
Éditeur
Benoit Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Denyse Bégin
Marc Bouchard
Jean Dumont
Josiane Roulez
Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand
Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy
Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beauvage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Linda Douville
Christine Joyal
Directrice de la production
Josée Cusson
Directeur technique
Normand Gonneville
Contrôleur
Monique Laliberté
Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 15 la semaine - 43\$ par année. Poste: au Canada 43\$ par année, à l'étranger du Canada: 175\$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:



Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 Télécopieur: 450 773-3115

Courriel: admin@dbcomm.qc.ca
Site web: www.dbcomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental D.E. Inc., division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.
Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898

◆ Lettres ouvertes ◆

Une injustice criante

La faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe vit une situation alarmante.

- 1- C'est la seule école de Médecine vétérinaire francophone en Amérique.
- 2- Elle est un partenaire essentiel dans la désignation de Saint-Hyacinthe comme technopole mondiale de l'agroalimentaire.
- 3- Elle pourrait disparaître si elle perd son accréditation auprès de l'American Veterinary Medical Association.
- 4- Ce serait une injustice sociale criante pour les vétérinaires formés à Saint-Hyacinthe, alors que leurs droits de pratique seraient limités au Québec.

Je félicite donc Le Courrier pour son heureuse initiative d'organiser une requête ou pétition, laquelle vous sera remise afin de vous sensibiliser de plus près à ce problème. En conséquence, il me fait plaisir de me joindre à ce journal afin que le gouvernement fédéral accorde le financement nécessaire pour que la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe puisse satisfaire les exigences de l'American Veterinary Medical Association. (Ci-joint copie de l'éditorial du Rédacteur en chef du Courrier 13/11/02 à ce sujet.) Je suis très optimiste que vous

serez très réceptif à cette demande.

La diffusion d'un message enregistré attribué à Oussama Ben Laden, et qui contient des menaces d'autres attentats contre les États-Unis et ses alliés dont le Canada, inquiète grandement votre gouvernement.

Le plan d'urgence canadien en cas d'attaque bioterroriste (bactériologique, alimentaire, chimique ou nucléaire, comporte l'instauration de deux laboratoires de niveau quatre). Un dans l'est et l'autre dans l'ouest. Ce sont des établissements bien spéciaux et à sécurité maximale au point de vue détection, diagnostic, prévention, éradication, investigation des maladies contagieuses extrêmes animales et humaines.

L'un de ceux-ci est situé présentement à Winnipeg, tandis que celui de Toronto a été fermé pour des raisons obscures. Pour combler le vide, je pense que le parc scientifique de la Cité des biotechnologies Maskoutaine pourrait remplacer adéquatement celui de Toronto.

Je rappelle que celui de la Grosse Île situé jadis au large de Montmagny a été désaffecté pour être relocalisé à Toronto.

J.P. Hardy
Mariville

Je, me, moi! Et les autres?

Je, je, je. Ce n'est pas seulement dans les commerciaux, sur les routes également. Où sont passés le respect et la courtoisie? Que s'est-il passé depuis quelques années? Pourquoi sommes-nous si pressés, stressés, impatients, intolérants, agressifs et irrespectueux du Code de la route et des autres usagers de la route?

Ce n'est qu'une opinion, ou plutôt une observation. Mais depuis le 30 juin 1997, lors de la dernière réforme sur la Sécurité routière où l'obligation de suivre des cours de conduite a été abolie, les comportements délinquants se sont

accentués.

C'est comme si la perception de la conduite automobile avait changé. Tout semble permis. Les exemples se multiplient. Cette harmonie tant recherchée entre les usagers de la route semble s'effriter.

Il faut réagir et vite. Commençons tout de suite! À partir d'aujourd'hui, je prends le temps, le temps de vivre en harmonie.

Yves Frenette,
professeur de conduite
Saint-Hyacinthe

Une situation difficile à contrôler

Suite à la lettre de M. Bruno Gariépy publiée dans votre édition du 20 novembre dernier et coiffée d'un titre plutôt exagéré, permettez-moi de préciser les faits.

Le film Harry Potter est présenté dans trois salles presque simultanément totalisant 472 fauteuils. La vente des billets est informatisée et les caissières ne peuvent vendre que le nombre de billets correspondant au nombre de sièges de chaque salle. C'est exactement ce qui arriva samedi soir le 16 novembre, sauf que Harry Potter étant un film extrêmement populaire, nous avons constaté que des clients changeaient de salle à notre insu, ce qui nous a amenés à être à court d'une vingtaine de places (et non de 50 % de la totalité des places disponibles comme l'affirmait M. Gariépy, car cela ferait plus de 200 places).

C'est également le genre de film où

les gens arrivent très tôt pour être certains d'avoir une bonne place, ce qui fait que les clients arrivés à la dernière minute ce soir-là ont été malheureusement pénalisés. Nous sommes conscients des inconvénients qu'une telle situation peut provoquer. C'est pourquoi nous avons remis à chacun des clients concernés un laissez-passer double en plus de leur offrir d'assister à un autre film de leur choix le soir même, si cela leur convenait.

Ce genre d'incident est regrettable et c'est pour cette raison que nous demandons à nos clients, même à ceux qui achètent leur billet à l'avance, de se présenter assez tôt au cinéma, et plus particulièrement les soirs où les films très attendus sont à l'affiche.

Jean Colbert
Cinéma Saint-Hyacinthe

Soignée aux petits oignons

Dr Bernard Gagnon, Urologue
Saint-Hyacinthe

Vous m'avez opérée le 18 septembre dernier à l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

Laissez-moi vous dire combien j'appréhendais cette intervention. Comme vous savez, c'était la troisième opération pour corriger le même problème en 30 ans. Ce qui soulève beaucoup de doute quant au bien-fondé d'une nouvelle tentative de correction et surtout à son succès.

Dr Gagnon, l'attention particulière que vous apportez à vos patients, avant, pendant et après l'opération est pour le moins unique. La documentation nous informant des préparatifs minutieux que vous nous recommandez à travers un exposé exhaustif des précautions et préventions à prendre avant l'opération, est tellement rassurante pour le patient, que les craintes se dissipent. De plus, cette partie de travail bien amorcée nous rend la vie plus facile, évite un surplus de travail au personnel hospitalier et par conséquent accélère le service afin d'en permettre une meilleure qualité. Bref, la prévention et la préparation étant assumées par le patient, permettent à tous ceux qui doivent prodiguer les soins médicaux et administratifs entourant les services aux bénéficiaires, le temps de bien faire leur travail.

Je me dois de souligner davantage la patience du personnel infirmier de la salle de réveil, malgré le grand nombre de patients pour un personnel restreint.

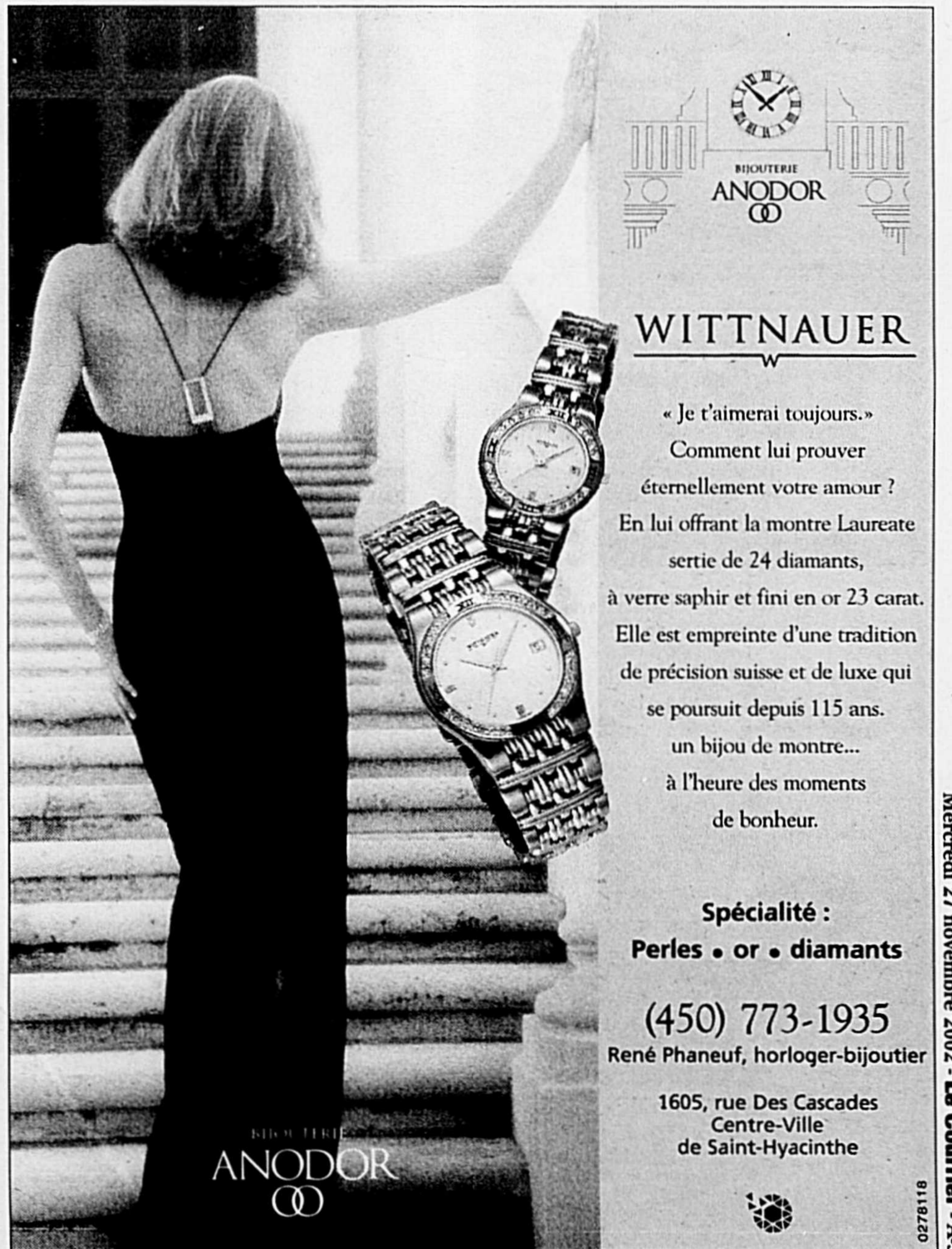
Dr Gagnon, je vous réitère à vous et votre

adjointe, un très grand merci pour la rapidité exceptionnelle de service dont j'ai bénéficié depuis ma première demande de consultation. La façon dont vous établissez la priorité de soins à prodiguer à vos patients ne peut qu'assurer une qualité hors du commun et surtout est d'une grande justice pour chaque individu.

Malgré votre très grand nombre de patients, je vous ai déjà référé deux personnes qui n'auront pas à supporter les appréhensions qui nous hantent dès qu'on se sent obligés d'avoir recours à la médecine.

Il ne peut y avoir médecin plus occupé que vous ne l'êtes et pourtant, lorsque je vous ai rencontré pour la première fois à l'hôpital, j'aurais juré que j'étais la personne la plus importante de toute votre pratique médicale. Vous avez daigné me consacrer généreusement le temps nécessaire à mon cas. Les mots me manquent pour exprimer encore et encore ce que je ressens, vous m'avez permis de perdre cette crainte des hôpitaux qui me tenaillait, et à la fois de regagner la confiance en la médecine spécialisée. C'est tout un réconfort et une chance inouïe que d'avoir reçu les soins d'un médecin spécialiste, dévoué à la pratique de sa profession et au bien-être des humains qui lui font confiance dans l'exercice de ses fonctions. Le plus chaleureux des Merci Dr Gagnon, ainsi qu'au personnel de l'hôpital.

Claire Boisvert Dugal
Drummondville



WITTNAUER

« Je t'aimerai toujours. »
Comment lui prouver éternellement votre amour ?
En lui offrant la montre Laureate sertie de 24 diamants, à verre saphir et fini en or 23 carat. Elle est empreinte d'une tradition de précision suisse et de luxe qui se poursuit depuis 115 ans. un bijou de montre... à l'heure des moments de bonheur.

Spécialité :
Perles • or • diamants

(450) 773-1935
René Phaneuf, horloger-bijoutier

1605, rue Des Cascades
Centre-Ville
de Saint-Hyacinthe

BIJOUTERIE ANODOR

BIJOUTERIE ANODOR

0278118

Mercredi 27 novembre 2002 - Le Courrier - A-9

OFFREZ-LES À NOËL



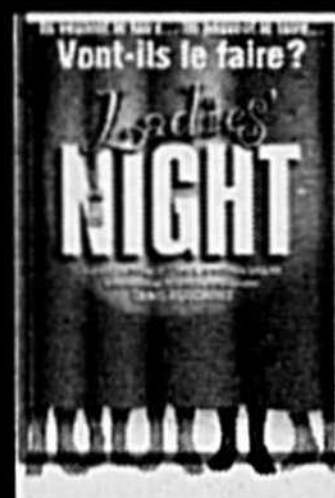
de
SAINT-HYACINTHE
Société de Diffusion de
Spectacles de Saint-Hyacinthe



SORTILÈGES
Dimanche
1^{er} décembre
15 h
15 \$



MARC DUPRÉ
Jeudi
19 décembre
Vendredi
20 décembre
20 h
34 \$



LADIES' NIGHT
Vendredi 24 janvier
Samedi 25 janvier
20 h
40 \$



BABY SPICE
Dimanche
2 février 15 h
16 \$



SYLVAIN COSSETTE
Vendredi
7 février 20 h
34 \$



LES TROIS TÉNORS DE L'HUMOUR
Samedi
8 février 20 h
32 \$



LISE DION
Dimanche
16 février
Lundi
17 février
20 h
39 \$



FRANCE D'AMOUR
Samedi
1^{er} mars
20 h
34 \$



LISE MAURIS
Mardi
4 mars 15 h
12 \$



RÉAL BÉLAND
Samedi
8 mars 20 h
28 \$



L'EXÉCUTION
Du 11 au 29 mars
20 h 30
25 \$/20 \$



KEVIN PARENT
Vendredi
14 mars
20 h
30 \$



LES VIOLONS DU ROY
Samedi 22 mars 20 h
32 \$



BRUNO PELLETIER
Vendredi
28 mars 20 h
39 \$



MARIO JEAN
Samedi
29 mars
Dimanche
30 mars
20 h
36 \$



GARY KURTZ
Samedi
5 avril 20 h
30 \$



CLAUDINE MERCIER
Jeudi
10 avril
Vendredi
11 avril
20 h
36 \$



JEAN-MICHEL ANCTIL
Samedi 12 avril
Dimanche 13 avril
Samedi 17 mai
20 h
32 \$



PETER MACLEOD
Jeudi
24 avril
20 h
32 \$



GABRIELLE DESTROISMAISONS
Samedi 26 avril
20 h
23 \$ / 20 \$



LAURENT PAQUIN
Vendredi 2 mai
20 h
26 \$



ÉRIC LAPOINTE
Jeudi
15 mai
20 h
34 \$



Collège St-Maurice
école d'éducation internationale

LES JEUNESSES MUSICALES DU CANADA

MAÎTRE INCONTESTÉ DU «VIOLON CHINOIS»
Dimanche 8 décembre 11 h

LES ROMANTIQUES
Vendredi 21 février 20 h

CARMEN DE BIZET
L'ATELIER LYRIQUE DE L'OPERA DE MONTREAL
Vendredi 25 avril 20 h

FORFAIT NOËL

2 spectacles 55\$

EN SUPPLÉMENTAIRE
Peter MacLeod
24 avril
Jean-Michel Anctil
17 mai

Offre valide jusqu'au 31 décembre 2002

450-778-3388
450-778-3388



Patrimoine canadien / Canadian Heritage
 de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec
 membre du Réseau Scénos
 SAINT-HYACINTHE
 ADMISSION
BILLETTERIE
ADMISSION SDS
AU MARCHÉ-CENTRE
 1555, rue des Cascades Ouest
 Saint-Hyacinthe
450-778-3388
www.sds-st-hyacinthe.qc.ca
sds@ntic.qc.ca
Heures d'ouverture
 Du mardi au vendredi de 12 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 17 h
 PEPE RESTAURANT
 Cousin-Cousine
 Desjardins Caisse populaire de Saint-Hyacinthe
 75 ANS
 MOLSON DRY
 Ville de Saint-Hyacinthe
 Le BINGO
 Clinique optométrique
 Le Courrier
 Raymond Chabot Grant Thornton
 SFGD Services Financiers Guy Duhaime

Soirée d'information sur le projet de fusion de Saint-Pie

Jean Dumont

Les contribuables de la Paroisse de Saint-Pie sont conviés à une rencontre d'information sur le projet de regroupement des deux municipalités ce soir, à 20 heures au gymnase de l'école Sacré-Coeur.

Au cours des dernières semaines, les élus des deux municipalités ont négocié en présence du conciliateur Roger Pépin, le même fonctionnaire qui a été au centre des premières discussions dans l'agglomération de Saint-Hyacinthe.

Ce soir, on présentera aux citoyens l'objet de la demande commune de regroupement et surtout les conséquences pour les contribuables de la Paroisse.

Une période de question est prévue pour les citoyens.

En avril dernier, une rencontre semblable avait eu lieu au même endroit et réunissait plus de 250 personnes. On en attend tout autant ce soir.

À cette époque, il y avait certains points de discorde entre les municipalités.

Les élus de la Paroisse doivent se posi-

tionner sur l'entente lors d'une réunion spéciale qui se tiendra à compter de 22 heures.

Pendant ce temps, les élus de la Ville de Saint-Pie ont autorisé la présentation d'une demande commune de regroupement entre les deux municipalités lors d'une réunion spéciale qui se tenait jeudi soir dernier.

Avant d'en arriver à cette entente entre les deux municipalités sur la présentation d'une demande commune, il a fallu seulement deux rencontres ces dernières semaines en présence du conciliateur.

Pacte rural

Une journée de formation qui favorise la mobilisation

Les membres du comité de gestion du Pacte rural ont convié plusieurs représentants des secteurs municipal, communautaire et socioéconomique, à une journée de formation sous le thème « Prenons en main le développement rural maskoutain ».

Cette journée de formation est tenue pour donner davantage d'information sur le pacte rural. Elle veut également favoriser la mobilisation des acteurs ruraux qui ont ainsi l'occasion de se regrouper pour une première fois depuis la signature du pacte rural.

Rappelons que depuis la signature du pacte rural, les membres du comité de gestion élaborent un plan de travail qui doit être soumis au ministère des Régions. Les séances de travail ont débuté rapidement puisque, pour obtenir l'enveloppe budgétaire de 950 000 \$, ce plan doit être remis avant la période des Fêtes.

Ainsi, c'est en faisant l'élaboration de cet important document que différents acteurs ont manifesté leur intérêt quant à la

tenue d'une journée de formation ainsi qu'à son intégration dans le plan.


Bien que ce document ne soit pas encore déposé, les membres du comité de gestion ont décidé d'être proactifs et de tenir immédiatement cette journée de formation.

Les participants à cette journée peuvent donc, d'ores et déjà, être informés sur leurs rôles dans le cadre de l'application du pacte rural et aller se chercher des outils pour la création d'un comité d'action local qui élaborera, à son tour, son plan d'action.

La journée de formation permet égale-

ment aux différents acteurs d'assister à des conférences qui portent, entre autres, sur des présentations de projets structurants développés au sein de collectivités vivant des problématiques similaires à celles de la MRC Des Maskoutains. Évidemment, cette journée rassemble aussi en un même lieu tous les gens qui se préoccupent de la revitalisation du milieu rural.

Ce faisant, dès que le plan sera accepté par le ministère des Régions, les acteurs des différentes municipalités seront déjà outillés pour débiter le travail dans leur collectivité.

Raymond Chabot inc. 
Syndic de faillite

PROBLÈMES FINANCIERS

NOUS POUVONS VOUS AIDER

SYLVIE CHAPLEAU, CONSEILLÈRE
1050, BOULEVARD CASAVANT OUEST,
BUREAU 2001 ST-HYACINTHE

774-4300

Rendez-vous disponible en soirée

Consultation initiale sans frais

- FAILLITES PERSONNELLES ET COMMERCIALES
- PROPOSITIONS AUX CRÉANCIERS
- RÉORGANISATIONS COMMERCIALES

www.faillite.rcgt.com

0276438

5 000\$ POUR AIDER LES ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

C'est avec un immense plaisir que Serge Cloutier, directeur général, et André Deschamps, conseiller aux affaires étudiantes, tous deux du Cégep de Saint-Hyacinthe, recevaient tout récemment des mains de Christian Godbout, directeur de la Coopérative des maisons d'enseignement de Saint-Hyacinthe, une contribution de 5 000 \$ destinée au projet Partage.

Ce projet veut avant tout soutenir les étudiantes et les étudiants qui éprouvent certaines difficultés financières pouvant compromettre leur réussite scolaire. Mentionnons que ce montant est l'un des plus importants reçus depuis le début de cette initiative.



Christian Godbout remet le chèque de 5 000 \$ à André Deschamps, responsable du projet Partage, en présence de Serge Cloutier.

0278376

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

Vous vous souciez de vos rides?

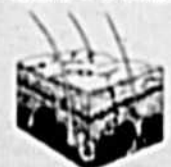
Misez sur l'expérience et l'expertise

Confiez-les à un médecin spécialiste de la peau qui offre la dermato-esthétique depuis plusieurs années.

- BOTOX
- RESTYLANE
- PEELINGS

Dre Lise Faucher, MD
dermatologue

CENTRE DERMATOLOGIQUE MASKOUTAIN

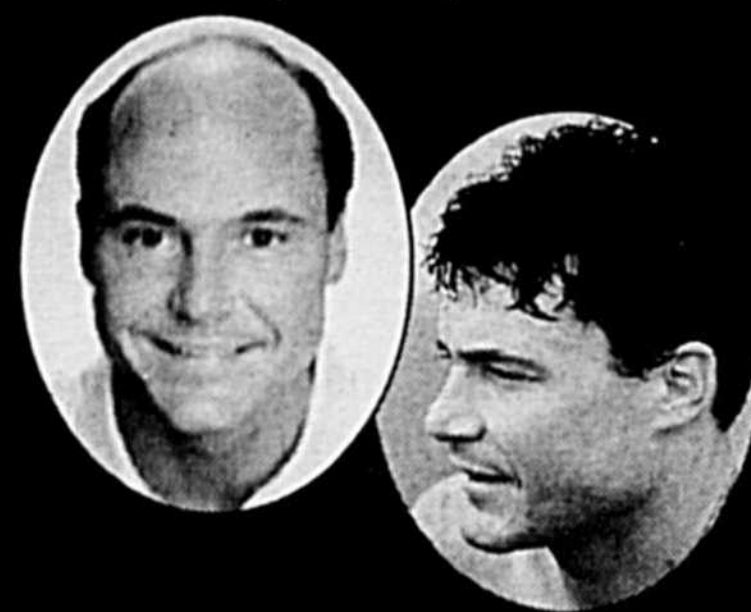


Téléphone : (450) 778-2333
- cartes de crédit acceptées

0277216

PERTE DE CHEVEUX ? HAIRFAX

Clinique capillaire



- Nouveau procédé microgreffe chirurgicale
- Traitement préventif
- Alternative non chirurgicale

Consultation gratuite

Saint-Hyacinthe • (450) 773-9191
www.hairfax.com

0277117

Pasqual
Fleury



HYGIÉNISTE CAPILLAIRE

par Pasqual Fleury, hygiéniste capillaire

La calvitie : au diable les tabous !

Beaucoup d'hommes et de femmes sont aux prises avec une perte de cheveux partielle, diffuse, clairsemée ou presque totale. Que ce soit une calvitie irréversible ou temporaire, ceux et celles qui, au quotidien, font face à cette triste réalité réagissent ou réagiront de façon différente.

Certains acceptent leur situation. D'autres tentent de camoufler leur calvitie par divers moyens, soit par le crépage, le rasage, le port du chapeau, du foulard ou de la casquette, etc. Plusieurs autres en souffrent et veulent y remédier, mais trop souvent, ils sont réticents à faire appel à nos services. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir pourquoi ces gens hésitent à remédier à leur problème avec l'aide d'un spécialiste capillaire. Je répondrai à cela que dans bien des cas, ils ont peur... du changement, peur du résultat, peur de la réaction de l'entourage, peur de la douleur et peur du coût à investir.

Étant pris dans le tourbillon des mythes, des tabous, des stéréotypes et des fausses croyances reliés à la correction capillaire, ces gens ignorent ce qui s'offre à eux aujourd'hui, en 2002. La clinique capillaire Hairfax est constamment à la recherche de ce qui s'offre de mieux tant dans le domaine de la chirurgie capillaire, de la prévention de la chute de cheveux, que dans celui du remplacement capillaire non chirurgical. Tout est à la fine pointe de la technologie pour que le résultat soit naturel époustouflant ainsi, au meilleur, le visage et l'âge du client. Et ce, en offrant des produits et des services accessibles répondant au budget et aux exigences de chacun.

Une consultation vous est offerte gratuitement.

Prenez rendez-vous,
appelez au (450) 773-9191

CLINIQUE
CAPILLAIRE SAINT-HYACINTHE
HAIRFAX

Dr François Laplante
omnipraticien

WWW.HAIRFAX.COM
(450) 773-9191

Victime du crime organisé

« J'ai gagné le gros lot »

- Michel Auger

Le 13 septembre 2000, Michel Auger, journaliste et chroniqueur judiciaire au Journal de Montréal, affirme qu'il a gagné le gros lot. Un constat étonnant quand on sait que ce gros lot, c'est en fait sept balles tirées dans sa direction par un suspect soupçonné d'appartenir aux Hells Angels, directement dans le stationnement du Journal de Montréal.

Moi, je m'en suis sorti, mais de nombreuses victimes innocentes n'ont pas eu cette chance

Mais pour Michel Auger, ce n'est pas tellement l'événement qui est important. C'est plutôt l'usage qu'il a pu en faire au fil des mois. « Il faut dire que je suis chanceux de m'en tirer sans aucune séquelle, ni physique, ni psychologique », explique-t-il d'abord.

C'est cependant le poids nouveau de son opinion qui lui permet de dire qu'il a gagné le gros lot. « Je me sers de cet événement, et de la notoriété qu'il m'a apportée, pour dénoncer les faiblesses de notre système judiciaire. J'en profite aussi pour rencontrer de nombreuses victimes, partout au Québec, afin de leur faire savoir qu'elles ne sont pas seules. Moi, je m'en suis sorti, mais de nombreuses victimes innocentes n'ont pas eu cette chance », a souligné le journaliste.

Conférencier invité au dîner de la Banque nationale - Le Courrier au profit de la Fondation Aline-Letendre, Michel Auger a voulu poursuivre son oeuvre de sensibilisation. « Depuis mon attentat, quelques personnes seulement ont été victimes des motards. Tout simplement

parce que depuis cet événement, les médias, les policiers et la population ont eu une nouvelle conscience du danger. Historiquement, on se rend compte que c'est au Québec que les motards sont les plus violents au monde. Mais depuis deux ans, et en raison aussi des importantes opérations policières, le monde criminel a changé, et ma voix, jointe à celle de nombreux autres citoyens, a permis de raffermir les lois. Je pense que j'y ai contribué », a poursuivi monsieur Auger.

La mise en application de la loi anti-gang au Canada, en janvier dernier, compte parmi ses plus belles réussites. Mais même si les pressions familiales sont fortes, et les changements aux lois ont été apportés, Michel Auger n'a pas l'intention de se retirer. Du moins, pas encore. « Mon prochain défi, c'est de m'élever contre le fait que les criminels peuvent trop facilement profiter des profits de leur crime, puisque la saisie est presque impossible. C'est le prochain rôle social que je me suis donné. Et je suis chanceux, puisque mon métier que j'adore me permet aussi d'atteindre ces objectifs. »

« Mon prochain défi, c'est de m'élever contre le fait que les criminels peuvent trop facilement profiter des profits de leur crime »

Enflammé pour son travail de journaliste, et toujours aussi passionné d'enquêtes judiciaires, Michel Auger a complètement tourné la page sur l'attentat dont il a été victime. Il la raconte d'ailleurs avec un calme étonnant. «

C'est un peu comme si rien ne m'était arrivé. Je me rappelle des événements, mais je ne fais pas de cauchemar. Je suis chanceux, je le sais et j'en profite. J'ai eu une belle carrière, et je suis fier de mes réalisations. En fait je suis prêt à prendre ma retraite... d'ici quelques années », conclut-il.



Photo Robert Gosselin, PPM

Près de 200 personnes se sont rendues au club de golf Saint-Hyacinthe pour y entendre le journaliste Michel Auger, dans le cadre des dîners de la Banque Nationale - Le Courrier. Jean Vigneault, du Courrier, et David Pinsonneault, de la Banque Nationale, ont profité de l'occasion pour lui remettre un panier de douceurs régionales.

RÉSIDENCE LES JARDINS DE LA GARE

Offre aux aînés autonomes de la région

*13 nouvelles chambres,
dans un cadre de vie stimulant
et sécuritaire.*

Services offerts :

- Trois repas par jour servis à la salle à manger
- Collation à volonté
- Piscine chauffée
- Supervision médicale
- Animation
- Chapelle
- Ascenseurs (2)
- Génératrice d'urgence



Bienvenue aux visiteurs

*Pour information,
contactez le 771-2601*

Résidence Les Jardins de la Gare
2020, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe

4.50 %

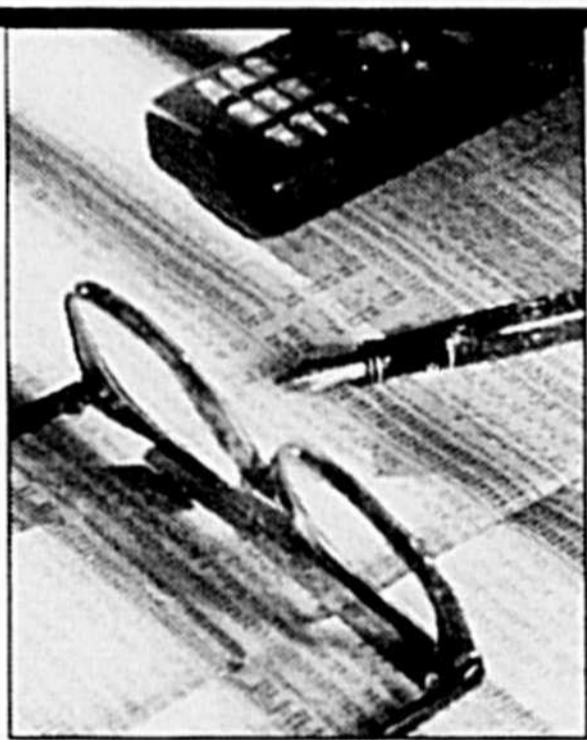
MENSUEL

jusqu'au 22 février 2004 et semi-annuel par la suite
Flexible et SANS frais

- ◆ Émetteur :
- Province du Manitoba
- ◆ Règlement :
- 2 décembre 2002
- ◆ Coupons suivants (taux progressif)
 - 2 décembre 2002 au 22 février 2004 : 4.50 %
 - 22 février 2004 au 22 février 2005 : 4.75 %
 - 22 février 2005 au 22 février 2006 : 5.10 %
 - 22 février 2006 au 22 février 2007 : 5.25 %
 - 22 février 2007 au 22 février 2009 : 5.50 %
 - 22 février 2009 au 22 février 2010 : 5.75 %
 - 22 février 2010 au 22 février 2011 : 6.00 %
 - 22 février 2011 au 22 février 2012 : 6.50 %
 - 22 février 2012 au 22 février 2014 : 7.75 %
 - 22 février 2014 au 22 février 2015 : 8.50 %

Rachetable au gré de l'émetteur à partir du 22 février 2004 et semi-annuel par la suite.

**POUR INFORMATION, CONTACTEZ
(450) 261-5255 / 1-800-474-5354**



Nous gérons les placements
les plus importants
au monde:

les vôtres!

**FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE**



**François
Loiselle**

Membre
ICPI
Maintenant sur Internet!
www.financierebn.com

Un projet de l'intersectoriel maskoutain

Un colloque joyeux

Marc Bouchard

C'était sans aucun doute une première pour ce genre d'événement, mais les quelque 200 participants au colloque « Osez travailler heureux », présenté vendredi dernier par l'intersectoriel maskoutain, étaient conviés à des ateliers de yoga, de chant choral ou encore de danses en ligne!

Des choix d'ateliers qui étonnent quand on sait que l'intersectoriel, c'est le regroupement d'établissement aussi sérieux, et pas toujours joyeux, que la Ville de Saint-Hyacinthe, la Commission scolaire, Réseau Santé Richelieu-Yamaska, le Cégep de Saint-Hyacinthe et le CLSC les Maskoutains.

« C'était, disons-le, une journée très joyeuse et positive, et je pense qu'elle a fait du bien à tous, participants comme organisateurs », a lancé en riant Ghislaine Archambault, responsable des communications à Réseau Santé et membre du comité d'organisation.

En fait, l'objectif du colloque était simple : permettre à tous les participants d'échanger entre eux des trucs, des recettes infallibles qui leur permettent d'être heureux dans leur emploi. Et plus de 200 participants, venus des cinq institutions, ont répondu à l'appel. « L'invitation était lancée à tout le monde, peu importe leur poste. Nous sommes très heureux de la réponse, mais encore plus heureux des résultats », poursuit madame Ar-

chambault.

Ce colloque, contrairement aux colloques traditionnels, ne débouchera sur aucune action précise, et le panel n'a pris aucun engagement formel. « C'était plus une journée de formation personnelle. Ceux et celles qui y ont pris part ont probablement pu en apprendre un peu plus et sont surtout sortis de là avec un petit plus pour se motiver. Si nous avons pu en aider quelques-uns, notre objectif est atteint. Et j'avoue que ça fait du bien même aux organisateurs », explique la responsable des communications.

On a utilisé tous les moyens pour atteindre les objectifs. Un vox-pop réalisé avec les employés diffusé sur vidéo, création d'une mosaïque géante réunissant 100 personnes au bonheur reconnu dans leur milieu de travail, présentation de spectacles, et conférence de Carol Alain. « Il est venu compléter ce que nous avons déjà déterminé en plénière. Il nous a simplement dit que finalement, pour être heureux au travail comme ailleurs, il est plus important d'être apprécié que d'être performant. Mais je pense que l'un vient avec l'autre », conclut madame Archambault.

Signalons que l'intersectoriel maskoutain, un regroupement créé il y a quelques années, a comme objectif la mise en commun d'opérations similaires entre les cinq institutions. Il peut, par exemple, s'agir d'achat regroupé ou de créations d'événements spécialisés.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le conférencier Carol Alain, l'invité du colloque « Osez travailler heureux ».

Centre
FASCINATION
Fragrance



Les coffrets
de Noël
sont arrivés.

Faites vite!

OUVERT LES DIMANCHES
DE DÉCEMBRE (1^{er}, 8, 15 et 22)



Centre
FASCINATION
Fragrance

775, avenue Laframboise (près de l'Hôtel de ville)
Saint-Hyacinthe • Téléphone (450) 773-6882

0278196

BOUTIQUE
Susan
UN VÊTEMENT À VOTRE IMAGE
Vente Fin de Saison
20% + 20%
Jusqu'au 7 décembre 2002 inclusivement
1680 Aristide, Saint-Hyacinthe
778-0204
0268078
FERMÉ LE MERCREDI

**ÉPILATION
AU LASER**
Laser diode médical
de classe IV,
haute performance, approuvé
par le FDA et la DGPS.
Traitement sous supervision
médicale du Dr
Jacqueline Tousignant,
dermatologue.
Prix compétitifs
Financement disponible
Contactez
Mme Audray Branconnier,
au Centre de dermatologie
de Saint-Hyacinthe
(450) 250-3030

STYLOS MÉCANISME GARANTIE À VIE **CROSS** **ATX**
OFFERTS EN 6 FINIS
ZIRCONIUM
CUPRITE
CHROME PUR
CHROME MAT
NOIR BASALTE
BLEU
AZURITE
OFFERTS GRATUITEMENT
Étui à stylo en cuir (valeur 50,00 \$)
Boîte cadeau contemporaine
Avec achat d'un stylo ATX de Cross à partir de 66 \$
LIBRAIRIE DAIGNEAULT
1682, Des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 3H8
Tél.: (450) 773-8586, Téléc.: (450) 773-1320
Bureau de poste
Concessionnaire autorisé

Une viande dangereuse pour la santé

Marc Bouchard

Le braconnier qui s'en est pris à un orignal dans le Rang Jalbert à La Présentation pourrait bien avoir une mauvaise surprise. Et même une surprise dangereuse pour sa propre santé, puisque la bête qu'il a abattue illégalement la fin de semaine dernière pourrait bien être contaminée.

L'histoire débute samedi dernier, alors qu'un orignal est repéré en plein milieu du secteur résidentiel de la ville de Mont Saint-Hilaire. Déambulant tranquillement, l'orignal n'a provoqué aucun dommage, mais a causé tout un émoi auprès des résidents qui ont rapidement fait appel aux policiers et aux agents de conservation de la faune.

Selon la procédure usuelle, les agents ont anesthésié la bête qu'ils ont ensuite

transportée dans un boisé où vit actuellement une population d'originaux connue. « Dans le boisé du Rang Jalbert, plusieurs originaux ont été repérés. Nous savions donc que c'était un endroit normal afin que la bête puisse se réintégrer », a expliqué un des agents responsables du dossier, monsieur Claude Henri.

Muni d'une étiquette jaune à l'oreille, l'animal a finalement été relâché samedi en fin d'après-midi.

Mais lundi matin, les agents, soucieux de connaître le sort de leur bête, se sont de nouveau rendus dans le boisé. À leur arrivée, ils se sont cependant heurtés à une carcasse d'orignal débitée aux trois-quarts. Ils ont facilement pu l'identifier au moyen de l'étiquette apposée sur son oreille. La chasse devait être récente, puisque la carcasse n'était pas entièrement refroidie tôt

lundi matin.

« La chasse à l'orignal est interdite dans ce secteur à ce temps de l'année, nous savons donc qu'il s'agit de braconniers. Et probablement des gens expérimentés, puisqu'ils ont quitté les lieux avec trois des quatre quartiers de viande habituellement comestibles, débités directement sur place », poursuit monsieur Henri.

De la viande contaminée

Le problème, outre l'illégalité de la chasse évidemment, c'est que la viande prélevée sur l'orignal abattu risque fort d'être contaminée et de présenter un risque important pour la santé de ceux qui la consomment.

« Les produits anesthésiants ont été administrés samedi. Ils n'ont donc pas eu le temps de s'éliminer de l'organisme de la bête avant qu'elle ne soit abattue. Il y a donc une possibilité que la viande contienne toujours des résidus provenant de ces

substances, et les personnes qui la mangeront risquent d'en être affectées », souligne l'agent de la faune.

On lance donc un appel à la prudence, tant pour le braconnier lui-même, que pour toute personne qui se verrait offrir de la viande d'orignal dans le secteur. « Nous savons que souvent, les braconniers font la chasse pour la revente. Il faudra donc être vigilant aussi si on en achète ailleurs que dans les marchés. »

Les agents de conservation de la faune voudraient donc retracer le braconnier rapidement, afin d'éviter une contamination inutile. « Si des gens ont des indications à nous fournir, nous leur demandons de nous contacter au 450-742-0213. Toutes les informations sont traitées confidentiellement, et nous espérons que nous pourrions rattraper les quartiers de viande avant qu'ils ne soient consommés », conclut monsieur Henri.

Résidence Saint-Hyacinthe

Un règlement sous peu?

Marc Bouchard

Le conflit qui oppose les employés et la direction de la Résidence Saint-Hyacinthe et qui perdure depuis janvier dernier, pourrait bien connaître son aboutissement d'ici peu.

C'est toutefois un arbitre qui devra trancher dans ce dossier, puisque les négociations volontaires entre la partie patronale et la partie syndicale sont rompues depuis plusieurs mois.

Ainsi, au cours de la dernière semaine, deux rencontres d'arbitrage ont été tenues. « On s'attend à ce qu'il y ait encore une ou deux journées d'audition avant que l'arbitre ne se prononce. Nous sommes

confiants que d'ici peu, nous aurons des réponses satisfaisantes pour nos membres », a souligné le conseiller syndical de la CSN, Jean-Yves Girard.

Rappelons que le conflit porte depuis le début notamment sur la question salariale. Mais l'entrée en scène de l'Ordre des infirmiers et infirmières qui a placé la Résidence sous surveillance a aussi amené de nouvelles discussions portant sur le rôle et les tâches des employés.

Au total, une soixantaine de résidents âgés sont hébergés à la Résidence Saint-Hyacinthe. Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur mécontentement à l'égard des moyens de pression utilisés par les syndiqués depuis le début du conflit.

Des investisseurs chinois en visite chez nous

Les représentants du CLD Les Maskoutains et du Centre Sino-Québec ont accueilli, le 19 novembre dernier, une délégation d'une dizaine d'investisseurs chinois.

Ceux-ci ont profité d'une présentation officielle du secteur commercial de Saint-Hyacinthe tout en faisant un passage à l'hôtel de ville. Ils ont d'ailleurs signé le livre d'or.

De plus, ils ont visité la Pâtisserie Pinsonneault, dont le propriétaire est d'origine asiatique. Il a pu leur parler

de sa propre expérience à titre d'important investisseur.



Photo Robert Gosselin, PPM

La délégation chinoise accueillie par le maire Bernier.

À LOUER

ÉDIFICE À BUREAU

1205, boul. Ampère, Boucherville

- Édifice de catégorie supérieure
- Somptueux hall d'entrée en marbre
- Ambiance professionnelle remarquable
- Jusqu'à 3 mois de loyer gratuit
- 1 000 à 18 000 pi² d'espace disponible

ANTREV

Téléphonez au (514) 499-1997 pour plus d'information.
4398, boul. St-Laurent, bureau 104
Montréal (Québec) H2W 1Z5 Téléc. : (514) 499-2004
Courriel : info@antrev.com www.antrev.com

LOTÉRIES

649 MERCREDI 20-11-02
21 29 32 38 40 42 47

SAMEDI 23-11-02
07 10 15 19 24 29 25

Québec 49 MERCREDI 20-11-02
08 11 19 22 34 48 28

SAMEDI 23-11-02
02 05 27 33 38 41 14

SUPER 7 22-11-02
03 04 20 22 32 33 36 05

Extra Du 19-11-02 au 25-11-02

MARDI 819330
MERCREDI 969834
JEUDI 535206
VENDREDI 523846
SAMEDI 815567
DIMANCHE 359134
LUNDI 462351

Quotidienne Du 19-11-02 au 25-11-02

MARDI 611 0163
MERCREDI 997 2887
JEUDI 095 6945
VENDREDI 279 8273
SAMEDI 556 0251
DIMANCHE 281 3900
LUNDI 835 3727

La Mini 22-11-02
450346

Banco 0236209

19-11-02 03 04 09 12 13 14 17 20 25 38
39 48 50 51 52 56 57 64 65 69

20-11-02 06 07 15 18 20 25 26 31 35 38
39 40 43 46 51 57 59 65 67 68

21-11-02 04 09 10 15 17 21 23 25 26 28
34 36 46 47 52 53 60 63 64 67

22-11-02 01 03 05 13 18 19 21 36 38 40
41 42 44 45 48 53 61 62 63 67

23-11-02 09 15 17 19 20 22 24 27 28 44
47 48 49 50 54 58 59 65 66 69

24-11-02 07 10 15 19 21 22 23 25 29 30
31 37 46 53 54 55 56 60 61 69

25-11-02 02 12 16 18 19 20 23 24 26 28
43 46 47 48 52 54 60 64 67 70

La cause toujours inconnue

Le Géant Timothé victime des flammes

Marc Bouchard

C'est un vaste déploiement de pompiers qui a été nécessaire pour venir à bout du début d'incendie qui s'est attaqué au sous-sol du Géant Timothé, dans la nuit de lundi à mardi.

Un déploiement plus important que les flammes elles-mêmes, puisque le feu a été maîtrisé en moins de deux heures, ne faisant des dommages réels qu'aux poutres de soutènement du vieil édifice du centre-ville. « C'est un édifice très âgé, et on connaît la complexité de construction, alors nous n'avons pas pris de chance. Nous avons fait appel à deux équipes complètes pour nous assurer d'avoir rapidement le plein contrôle », a expliqué Jean-Robert Choquette, chef des opérations au Service des incendies.

Mais les pompiers n'étaient pas seuls, puisqu'on a aussi fait appel aux policiers pour procéder à l'évacuation des quelque 53 logements du Grand Château situés aux étages supérieurs.

« Une quarantaine de personnes étaient toujours dans leur lit, et nous avons dû déclencher les mesures d'urgence de la ville pour nous assurer que les résidents étaient pris en charge. Les policiers et la Croix-Rouge étaient aussi sur place et devra continuer son travail au moins jusqu'à mercredi, puisque la fumée et les fortes odeurs empêchent toujours les locataires de rentrer chez eux », poursuit monsieur Choquette.

Quant à l'incendie lui-même, même s'il a rapidement été maîtrisé, il a nécessité de longues et soigneuses inspections. « Le mode de construction nous a forcés à inspecter les moindres recoins à plusieurs reprises pour éviter la propagation. Il n'est pas question de prendre la moindre chance dans de telles circonstances », souligne le chef des opérations.

Un succès pour le grand McDon

Le 20 novembre avait lieu le 13e Grand McDon. Partout au pays, des montants ont été recueillis dans plus de 1 200 restaurants McDonald's et Saint-Hyacinthe n'échappe pas à la règle.

Les fonds ont été amassés grâce à une partie des recettes de la vente de Big Mac, Joyeux Festin et de Bagels-matin, de même que grâce à diverses activités de collectes de fonds dans la communauté au cours des derniers mois.

Et, cerise sur le sundae, quelques invités ont aussi fait leur apparition derrière le comptoir au cours de la journée pour servir les clients amusés. On a ainsi pu voir Jean-Robert Choquette, chef des opérations à la division des incendies, préparer lui-même quelques-uns des mets servis.

L'opération a été une véritable réussite puisque, à Saint-Hyacinthe seulement, 4 443 \$ ont ainsi pu être récoltés, alors qu'au Québec, c'est un total de 1 121 000 \$ qui sera remis aux oeuvres de bienfaisance Ronald McDonald ainsi qu'à des organismes locaux.

Chez nous, c'est le parc-école de l'école René-Saint-Pierre qui était partenaire du Grand McDon. De nombreux enseignants et dirigeants de l'école ont collaboré à la journée qui leur aura permis d'amasser un peu plus de 3 200 \$. « Cette année, en raison de changements administratifs, nous n'avons pas pu donner toute l'ampleur désirée au projet à Saint-Hyacinthe même si les résultats sont excellents. Mais la prochaine fois (le grand McDon est de retour tous les deux ans), ce sera une véritable fête », a promis Luc Labrie, gérant du restaurant maskoutain.

M.B.

C'est une des responsables du restaurant Géant Timothé qui aurait avisé les pompiers vers 3 h 30 du matin. Un nuage de fumée sortait de sous le comptoir de cuisine, en provenance du sous-sol. L'officier des pompiers a rapidement repéré les flammes dès son arrivée.

Mais même si on connaît avec une certaine précision le lieu exact de démarrage de l'incendie, on en ignore toujours la cause. « Pour nous, cet incendie est toujours sous enquête, et nous travaillons de concert avec les enquêteurs de la Sûreté du Québec. Nous devons effectuer de nouvelles rencontres et entendre d'autres témoins avant de nous prononcer définitivement », conclut monsieur Choquette.



Photo Robert Gosselin, PPM

Toute la matinée de mardi, les pompiers et les policiers ont procédé à l'inspection des lieux afin de déterminer la cause précise de l'incendie.

INTER@LANGUES

L'ÉCOLE QUI DÉLIE LES LANGUES

Français

• Une école multilingue pour les individus et les entreprises

English

• Des cours de jour, de soir, semi-intensifs ou intensifs

Español

• Des clubs de conversation, des déjeuners animés...

Italiano

• Un dépannage virtuel, l'accès à une médiathèque...

Deutsch

• Des services disponibles 12 mois par année

汉语

• Nos lieux de formation : • Cégep de Saint-Hyacinthe
• Centre de formation collégiale de la Vallée-du-Richelieu (Beloeil)

• Inscription dès maintenant

Communiquez avec l'un de nos conseillers pour recevoir notre dépliant ou visitez notre site Internet

www.cegepsth.qc.ca

interlangues@cegepsth.qc.ca

Saint-Hyacinthe : 450 • 774 • 6092 Beloeil : 450 • 467 • 4471 Montréal et Rive-Sud : 514 • 875 • 4445 poste 281

SYNOR
Centre de services-conseils
aux entreprises



Cégep de
Saint-Hyacinthe

L'École secondaire Saint-Joseph concentre ses activités

Le pavillon Élisabeth-Bergeron officiellement inauguré



Denyse **BÉGIN**
dbegin@lecourrier.qc.ca

« À l'École secondaire Saint-Joseph, novembre est le mois des vivants puisque ça bouge énormément », s'exclame soeur Denise La Barre, supérieure générale de la communauté religieuse maskoutaine qui est à l'origine de la création de cette école en 1953. Ce qui motivait cette affirmation de soeur La

Barre, c'est l'ouverture officielle du pavillon Élisabeth-Bergeron qui fait que maintenant, toutes les activités d'enseignement de l'école secondaire sont concentrées rue Bourdages.

« Une école, sur le même sol », c'était l'un des objectifs de la corporation qui a pris les rênes de l'école en novembre 2001 lorsque la communauté des Soeurs de Saint-Joseph lui a confié le soin de poursuivre son oeuvre d'éducation.

L'agrandissement de l'École secondaire Saint-Joseph a exigé un investissement de plus de 6 millions de dollars.

Parmi les nouveaux équipements dont l'école s'est dotée, il y a une salle multifonctionnelle de 500 places, une bibliothèque et un centre multimédias, un nouveau gymnase double, vingt-trois classes, deux laboratoires informatiques, deux laboratoires de sciences, des ateliers d'arts, musique et danse, une cafétéria. De plus, on a profité des travaux pour réaménager une superficie de 25 000 pieds².

Le nouveau pavillon porte le nom de la fondatrice de la communauté des Soeurs de Saint-Joseph et le pavillon ad-

jaçant qu'on appelait autrefois le pavillon Bourdages devient le pavillon Mgr Moreau, en l'honneur de celui qui fut le quatrième évêque du diocèse. C'est Mgr Moreau qui avait demandé à soeur Élisabeth Bergeron de fonder une communauté religieuse qui veillerait à l'éducation des jeunes filles.

Plus de trois cents personnes dont plusieurs religieuses étaient sur place vendredi dernier pour l'inauguration officielle du pavillon Élisabeth-Bergeron qui accueille actuellement 550 élèves de premier cycle.



Photo Robert Gosselin, PPM

Ils ont procédé à la coupe du ruban, dans l'ordre habituel : Mme Francine Hadd, enseignante, Mgr François Lapierre, M. Pierre Duclos, directeur général, soeur Denise La Barre, M. Robert Blanchette, président du conseil d'administration et M. Pierre Lussier, enseignant.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le nouveau pavillon Élisabeth-Bergeron.

La Fondation du Cégep remet des bourses d'excellence

Pour une quatrième année, la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe a remis des bourses de 300 \$ chacune à six finissants du secondaire admis au Cégep de Saint-Hyacinthe à l'automne 2002.

Les six récipiendaires sont Philippe Cournoyer-Proteau, finissant du Collège de Saint-Hilaire, Antoine Turgeon-Perri, finissant de l'École secondaire Polybel, Annie Lévesque, finissante de l'École secondaire Ozias-Leduc, Guillaume Roberge, finissant de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, Audrey Chapman, finissante de l'École secondaire Saint-Joseph, tous étudiants au Cégep en Sciences de la nature et Joannie Bruneau, finissante de la Polyvalente Robert-Ouimet, étudiante en Techniques de laboratoire médical.

Ces diplômés ont su se démarquer autant par l'excellence de leurs résultats

scolaires et leurs réalisations parascolaires que par leur intérêt à poursuivre des études supérieures.

Par l'octroi de ces bourses, la Fondation du Cégep veut souligner la réussite et l'excellence. La Fondation collabore également au développement de la formation des étudiants jeunes et adultes et favorise le renouvellement et l'acquisition d'équipements répondant à l'évolution technologique. De plus, elle finance l'organisation d'activités scolaires et parascolaires, notamment des stages à l'étranger, de même qu'elle encourage la recherche et le développement technologique.



De gauche à droite : Guillaume Roberge, Audrey Chapman, Antoine Turgeon-Perri, Annie Lévesque, André Duclos, président de la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe, Joannie Bruneau et Philippe Cournoyer-Proteau.



Mathieu, 20 mois, et Rémy, 4 ans

Producteurs de porcs en herbe

Ils sont aussi à l'aise dans les champs que dans la porcherie. Ils deviendront peut-être un jour des producteurs de porcs. Comme leur père, ils apprendront à calculer les apports protéiniques, à planifier la rotation des cultures, à doser le lisier et à l'épandre suivant les besoins du sol. Comme leur père, ils feront un choix de vie : celui de produire dans le respect de l'environnement tout en assurant le bien-être des animaux.

Découvrez dans ce numéro **Philippe Desjardins,** producteur de porcs et fier de l'être



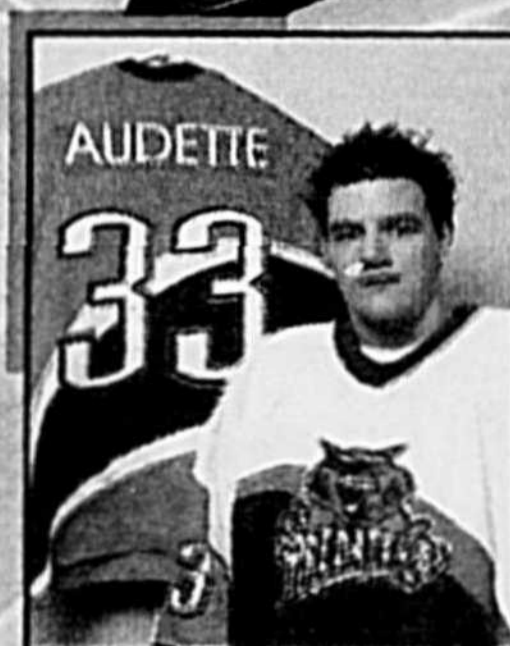
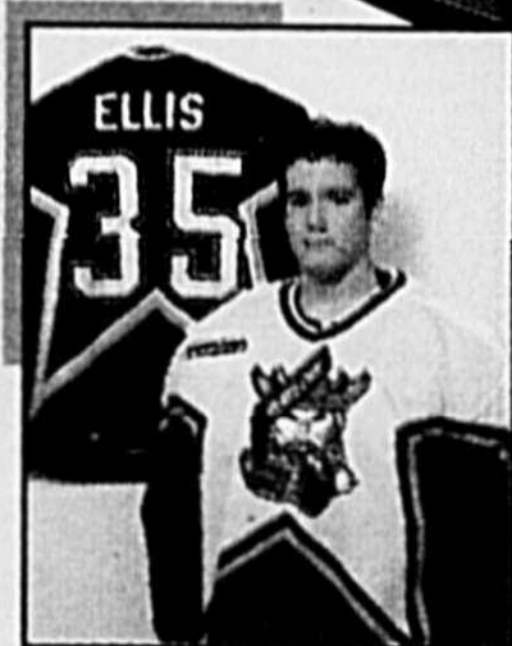
1^{ère} équipe
d'étoiles
DIVISION KOHO

laït TELUS mobilité- CCM

Présente

RENDEZ-VOUS
DES ÉTOILES
2002 • 2003

1^{ère} équipe
d'étoiles
DIVISION CCM

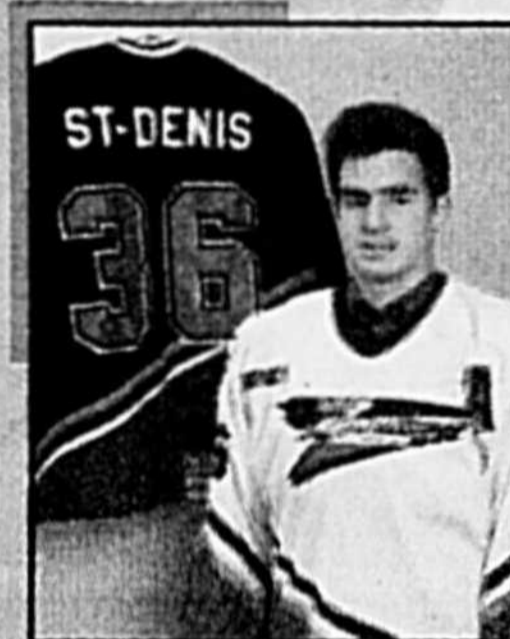
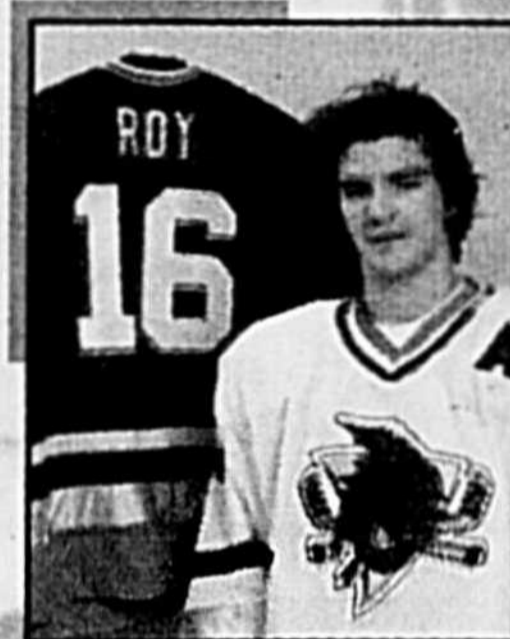
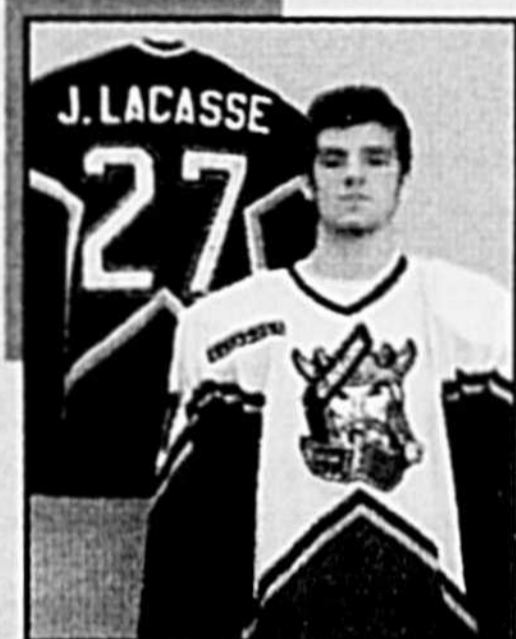
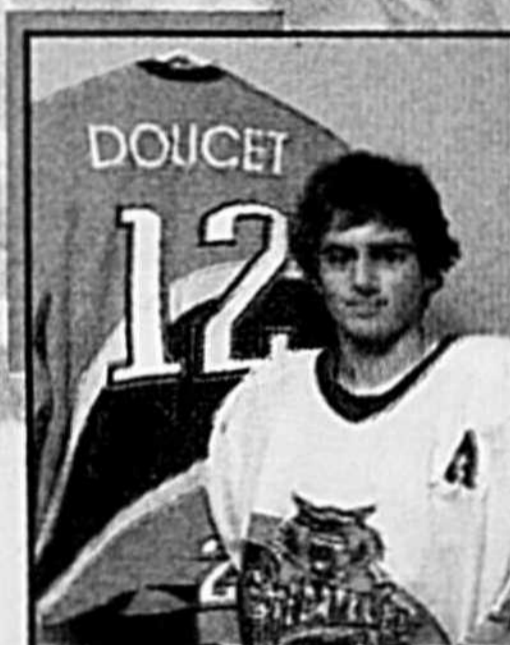
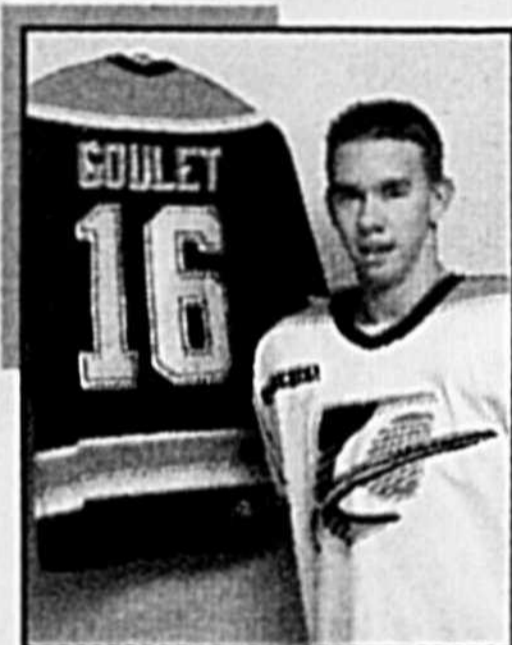
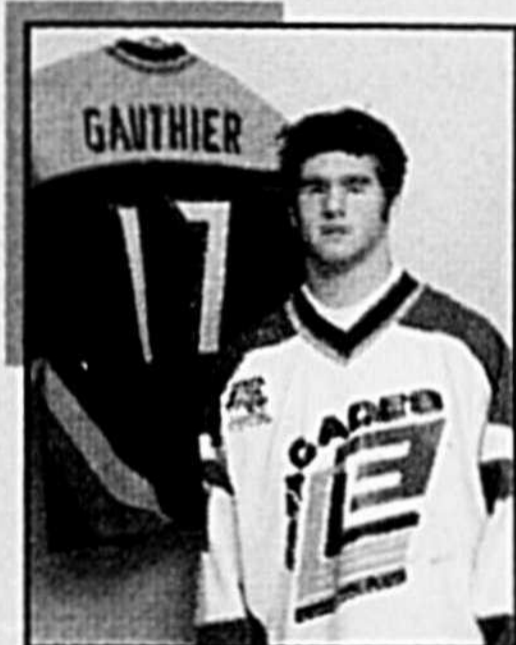


STADE L.P.
GAUCHER

SAINT-HYACINTHE

Trois parties excitantes

Dimanche
8 décembre
2002



Mario Pouliot
Entraîneur-chef
Gaulois CAG

• 12 h Sélection 87

• 14 h Joutes des
«Étoiles» de la
ligue Midget AAA

(Diffusion le 13 décembre
à 19h30 à RDS)

• 16 h 30 Sélection 87

Serge Payant
Entraîneur-chef
Intrépide
de Gatineau



En collaboration avec

Consultants en personnel
LOGIPRO
(1997) Inc.

Consultant en personnel

LOGIPRO
(1997) Inc.

Les Consultants en personnel Logipro vous offre

des **services de gestion** et de **recrutement de personnel** dans les secteurs d'activités suivants:



- ✓ Recherche de cadre supérieur
- ✓ Administratif et Bureautique
- ✓ Transport & Entreposage
- ✓ Distribution
- ✓ Finances et Comptabilité
- ✓ Ressources Humaines
- ✓ Industriel et Ingénierie
- ✓ Ventes et Marketing

Nos services sont garantis

Service de gestion de personnel à période déterminée et indéterminée

Dès que vous jugez qu'un de nos employés assignés dans votre entreprise ne rencontre pas les qualifications nécessaires pour le poste auquel vous nous avez confié un mandat, nous nous engageons à le remplacer dans les plus brefs délais.

Service de recrutement permanent

Nous croyons à la qualité des services que nous vous offrons lors d'un mandat de recrutement permanent. Cette garantie prévoit le remplacement dans les plus brefs délais, sans frais pour vous, dans le cas d'un départ volontaire de votre employé ou d'un congédiement justifié. Cette garantie est applicable selon les particularités et conditions de services énoncées dans notre entente de service.

7777, Louis-H. Lafontaine, bureau 205,
Anjou (Québec) H1K 4E4

Tél. : (514)351-7100 Fax : (514)351-5554
richarddufour@logipropersonnel.com

DIVISION KOHO

KOHO



Le 8 décembre prochain à l'occasion de la 27e saison de la Ligue Midget AAA, la caravane des étoiles a l'honneur d'être reçue par les Gaulois du Collège Antoine-Girouard de St-Hyacinthe au Stade L.P. Gaucher

Lettre du président de la ligue M. Denis Baillairgé
Laval, novembre 2002

« Rendez-vous des étoiles 2002 - 2003 »

Le 8 décembre prochain, à l'occasion de la 27e saison de la Ligue Midget AAA, la caravane des étoiles a l'honneur d'être reçue par les Gaulois du Collège Antoine-Girouard de St-Hyacinthe au Stade L.P. Gaucher.

En tant que Président de la Ligue de Développement du Hockey Midget AAA du Québec, je tiens à remercier et à souligner l'implication de monsieur Claude Marchessault, président des Gaulois du Collège Antoine-Girouard qui, entouré des membres de son Conseil d'administration a tout mis en œuvre pour que ce rendez-vous soit un grand succès.

Je remercie également le directeur général de l'institution scolaire, le Collège

Antoine-Girouard, monsieur René Bouchard qui collabore activement à l'événement en mettant des locaux à la disposition des intervenants et en participant activement à la promotion de cette journée.

La réussite de cet événement ne pourrait se concrétiser sans la contribution de plusieurs partenaires de grande valeur qui soutiendront l'événement par leur implication financière. Je tiens donc ici à souligner la collaboration de monsieur Michel Fortier de la Fédération des Producteurs de Lait du Québec, de madame Caroline Côté de Telus Québec, de messieurs Guy Darveau et Yan Martin de The Hockey Company

Concours de l'affiche RDS

la plus spectaculaire. Faites votre affiche afin de passer à la télévision et courez la chance de gagner de nombreux prix. La joute d'étoiles de la Ligue Midget AAA sera rediffusé sur les ondes de RDS le vendredi 13 décembre prochain à 19 h 30.

DIVISION CCM

CCM



Vous vous demandez où trouver votre contribution de REER ?

La contribution la plus précieuse, ce sont de bons conseils.



Pierrôt Arpin¹, A.V.A.
Planificateur financier
(450) 771-4464
St-Hyacinthe
pierrôt.arpin@clarica.com



Nicole Bernard¹
(450) 223-1212
St-Thomas d'Aquin
nicole.bernard@clarica.com



Réal Bernier¹, A.V.C.
Planificateur financier
(450) 469-5184
Rougemont
real.bernier@clarica.com



Raynald Boudreau¹, B.A.A.
(450) 250-8590
St-Hyacinthe
raynald.boudreau@clarica.com



Yann Malouin¹
(450) 778-7510
St-Hyacinthe
yann.malouin@clarica.com



Fernand Paquet¹, A.V.C.
(450) 796-5008
St-Thomas d'Aquin
fernand.paquet@clarica.com

N'attendez pas la date limite pour contribuer à votre REER 2002.

Devancez la cohue et voyez-y le plus tôt possible !



www.clarica.com

¹ Conseiller(ère) en sécurité financière - ² Conseillère en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives, Clarica compagnie d'assurance sur la vie, cabinet de services financiers.



Spécifiquement à l'intention des jeunes de 16-35 ans
Les Soirées-Conférences
du Carrefour Jeunesse-Emploi Maskoutain

Stress lié à la performance

Sujets abordés :

- Développer son sens de l'organisation
- Techniques de gestion du stress
- Effets du stress

Invité : Michel Desbiens
Psychologue

(Mercredi, le 4 décembre à 18 h)
dans les locaux du CJEM
805, rue des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe

Amour et communication

Sujets abordés :

- Définition de l'amour, de l'amitié
- Valeurs importantes dans nos relations avec les autres
- Qu'est-ce que le plaisir?
- Fidélité versus engagement

Invité : Bruno Vermette
Travailleur social

(Mercredi, le 18 décembre à 19 h)
dans les locaux du CJEM
805, rue des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe

SOIRÉES D'INFORMATION
Accès gratuit

Pour t'inscrire, ☎ (450) 771-9253
(Capacité d'accueil limitée)

COGECO

L'Internet haute vitesse COGECO, une expérience sans pareille!

Installation GRATUITE!

ÉPARGNEZ jusqu'à 110\$**

19^{95\$*}

par mois pour les 3 premiers mois. + 50\$ de rabais instantané à l'achat du modem câble.

COMBINEZ la télé numérique et l'Internet haute vitesse COGECO et économisez jusqu'à 25\$ additionnel sur vos équipements!*

La télé numérique COGECO : Plus de choix, plus de liberté, plus d'économies!

Installation GRATUITE!

Exclusif à COGECO : Grâce au service Multivision, vous pouvez regarder une émission différente sur chaque télé sans décodeur additionnel!*

ÉPARGNEZ jusqu'à 150\$**

*Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet. **À l'achat du décodeur. Détails en magasin.

PROPRIÉTAIRE À ST-HYACINTHE : M.S. AUDIO ENR

Dumoulin
Électronique - Informatique - Photo - Communications

2487 avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe (Derrière l'école Casavant) 773-7353

15 ANS DIVISION KOHO 12 h							
AAA	#	Nom	Prénom	Gr	Pds	Pos.	Att.
LÉVIS	1	Nadeau	Pier-Louis	5'10	150	CB	G
JON	33	Vincent	Alexandre	6'03	177	GB	G
							Tir
CAG	8	Morier	Étienne	6'00	162	A	G
JON	10	Larouche	Dominique	5'11	181	D	D
JON	11	Gagnon	Thomas	6'00	178	D	D
JON	14	Bouchard	Dave	6'00	175	A	G
JON	15	Larue	Michael	5'11	158	C	G
LÉVIS	16	Hamel	François	6'02	164	D	G
LÉVIS	17	Goulet	Steven	6'03	175	A	D
LÉVIS	18	Cloutier	Olivier	5'10	150	A	G
LÉVIS	19	Mathieu	Maxime	5'10	161	A	G
LÉVIS	20	Thériault	François	6'00	181	A	G
MAGOG	21	Longpré	Lucas	5'08	157	D	D
MAGOG	22	Charron	Maxime	5'09	190	A	D
SSF	24	Paquet	Philippe	6'01	165	D	D
SSF	25	Bolduc	François	6'04	203	D	D
SSF	26	Laberge	Jonathan	5'09	168	C	G
SSF	27	Labelle	Tommy	5'09	152	C	D

15 ANS DIVISION CCM 12 h							
AAA	#	Nom	Prénom	Gr	Pds	Pos.	Att.
AMOS	29	Proteau	François	5'09	153	GB	G
WIS	33	Petizian	Alex	5'07	169	GB	G
							Tir
AMOS	8	Godmer	Alex	5'07	162	D	G
AMOS	10	Poirier	Philippe	6'06	260	D	G
AMOS	11	Spénard	François	5'10	162	D	D
AMOS	14	Robitaille	Jean-Christophe	6'00	163	A	D
AMOS	15	Cliche	Marc-André	5'11	154	A	D
AMOS	16	Beaulieu	Jean-Philippe	5'09	170	A	D
AMOS	17	Thibeault	Martin	5'08	161	A	G
AMOS	18	Grenier	Mathieu	5'07	149	A	G
CCL	19	Lazenby	David	5'11	172	D	D
CCL	20	Adam	Jean-Sébastien	5'11	158	D	D
ÉEM	21	Raymond	Guillaume	5'09	150	A	G
ÉEM	22	Sergerie	Sébastien	5'06	138	c	D
GAT	23	Lafleur	Guillaume	5'09	160	D	G
GAT	24	Brassard	Derick	5'09	148	A	G
LLL	25	Archambault	Cédric	6'02	167	D	G
LLL	26	Moras	William	5'07	142	A	G

DIVISION KOHO 12 h	
Entraîneur chef	François Huppé
Commandeurs de Lévis	
Entraîneur chef	Pierre Boudreault
Élites de Jonquière	
Physiothérapeute	Fernand Goulet
Commandeurs de Lévis	
Préposé	Jacques Dumont
Commandeurs de Lévis	
Préposé	Denis Girard
Élites de Jonquière	

DIVISION CCM 12 h	
Entraîneur chef	Martin Russell
Collège Charles-Lemoyne	
Entraîneur chef	Serge Trépanier
Forestiers d'Amos	
Physiothérapeute	Ron Bugeaud
Collège Charles-Lemoyne	
Préposé	Jean-Guy Ménard
Collège Charles-Lemoyne	
Préposé	Luc Talbot
Forestiers d'Amos	

15 ANS DIVISION KOHO 16 h 30							
AAA	#	Nom	Prénom	Gr	Pds	Pos.	Att.
MAGOG	1	Levasseur	Jean-Philippe	5'11	174	GB	D
LLL	31	Laforce	Laurier	5'09	167	GB	G
							Tir
CAG	7	Dorion	Marc-André	5'10	154	D	D
CAG	8	Letang	Kristopher	5'10	162	D	D
CAG	9	Castonguay	Éric	5'10	160	A	G
CAP	11	Brault	Jean-François	6'03	206	D	G
CAP	12	Brouillette	Julien	5'10	180	D	G
CAP	14	Lemay	Robin	5'09	164	D	D
CAP	15	Girouard	Marc	5'11	166	C	D
CAP	16	Laprise	Renaud	5'06	142	C	G
CAP	17	Daneau	Marc-André	5'09	162	C	D
CAP	18	Roch	Gaby	5'10	175	A	D
ÉEM	19	Lépine	Guillaume	6'01	171	D	G
ÉEM	20	Crête	Marc-André	5'08	151	D	G
SSF	21	Bernier	Patrick	5'11	193	A	D
SSF	22	Bolduc	Simon	6'04	203	D	D
SSF	23	Blouin	Sébastien	6'00	169	A	G
SSF	24	Nolet	Martin	6'01	175	A	G

15 ANS DIVISION CCM 16 h 30							
AAA	#	Nom	Prénom	Gr	Pds	Pos.	Att.
LLL	1	Geoffroy-Forest	Shouma	6'01	208	GB	G
WIS	31	Bernard	Jean-François	6'00	154	GB	G
							Tir
WIS	2	Cherrett	Jeremy	6'01	188	D	G
WIS	3	Vlasic	Marc-Edouard	5'11	164	D	G
WIS	4	Brisebois	Philippe	5'11	152	D	D
WIS	5	Gagnani	Marc-André	5'09	149	D	G
LLL	6	Archambault	Simon	6'02	185	D	G
LLL	7	Gravel	Benoit	6'05	188	D	G
ÉEM	8	Cacciotti	Steven	5'11	169	A	D
ÉEM	9	Roy	Francis	6'00	149	A	G
ÉEM	10	Lincourt	Maxime	6'01	184	A	D
WIS	19	Giliati	Stefano	5'09	174	A	G
WIS	20	Ouellet	Raphaël	5'09	180	A	D
WIS	21	Verrilli	Leonard	5'08	168	A	D
CCL	22	Paré	Francis	5'08	168	A	D
CCL	23	Guilbault	Olivier	5'10	162	A	D
CCL	24	Martin	Hugo	5'07	166	A	G
CCL	25	Baerg-Dostie	Andrew	6'00	176	A	D

DIVISION KOHO 16 h 30	
Entraîneur chef	Martin Bernard
Cantonniers de Magog	
Entraîneur chef	Stéphane Hains
Séminaire St-François	
Physiothérapeute	Steve Richard
Cantonniers de Magog	
Préposé	Michel Vachon
Cantonniers de Magog	
Préposé	Stéphane Savard
Séminaire St-François	

DIVISION CCM 16 h 30	
Entraîneur chef	Guy Boucher
Lions du West-Island	
Entraîneur chef	Gérard Gagnon
Régents L.L.L.	
Physiothérapeute	Marc-A.Sarrazin
Régents L.L.L.	
Préposé	David Blais
Régents L.L.L.	
Préposé	Bob White
Lions du West-Island	



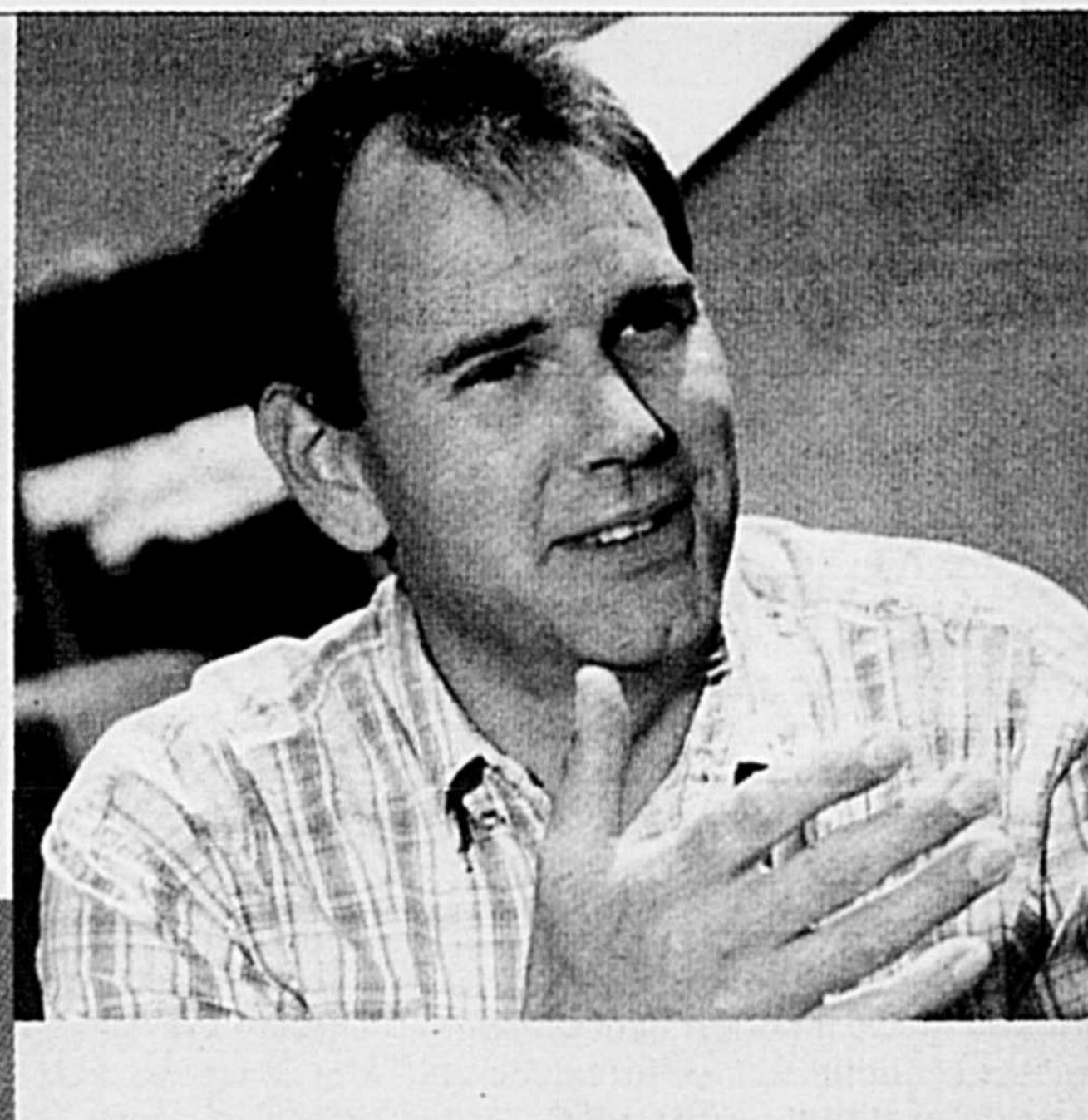
Le Collège Antoine-Girouard est fier de participer au « Rendez-vous des Étoiles » en s'associant aux dirigeants de la Ligue de Hockey Midget AAA.

Depuis septembre 2001, le Collège Antoine-Girouard offre aux joueurs des Gaulois un programme Sport-études, reconnu par le ministère de l'Éducation. En plus d'accueillir au-delà de 200 jeunes dans son volet hockey, le Collège Antoine-Girouard offre un volet soccer, un volet sports et un volet langues.

Collège Antoine-Girouard
700, rue Girouard Est
St-Hyacinthe, J2S 2Y2
(450) 773-4334

Être agriculteur. Philippe Desjardins en rêvait déjà à l'âge de trois ans lorsqu'il déplaçait ses tracteurs Fisher Price sur le tapis du salon, rue Bélanger, à Montréal. Jeune adolescent à Lachenaie, il pouvait passer des après-midi entiers à regarder travailler les agriculteurs dans les champs. Il ne se lassait pas non plus de les écouter : il se sentait chez lui avec eux.

Agriculteur, Philippe Desjardins l'est devenu en 1995, à Saint-Liguori, lorsqu'il a acheté une ferme porcine tombée en désuétude. Sept ans plus tard, il est fier de ce qu'il a construit. La maison est accueillante, la ferme, petite, mais moderne, et la terre, de taille suffisante pour épandre son lisier et cultiver les céréales dont il se sert pour fabriquer ses moulées. Dans le secret de son âme, il est fier d'avoir réalisé son rêve, fier d'être devenu un producteur de porcs à part entière. Mais il n'ose pas le dire; et il songe même à planter des arbres pour mettre sa ferme à l'abri des regards et des controverses...



Publinepartage

Le parcours inédit de Philippe Desjardins, producteur de porcs



En 2002, Philippe Desjardins a remporté le premier prix pour la plus belle ferme agroenvironnementale de Lanaudière.



Il est un producteur naisseur-finiisseur. Sa ferme est deux fois plus petite que la moyenne québécoise.



Propriétaire de 11 acres de terre et locataire de 160, celui-ci cultive du maïs et de l'orge en appliquant la rotation dans ses cultures. Il fabrique lui-même ses moulées.

L'agriculture : un choix de vie, pas toujours compris par les autres

« Être producteur de porcs de nos jours, ce n'est guère facile », déclare tout de go Philippe Desjardins. Il faut être performant et dans la porcherie et dans les champs, et partout en même temps. Il faut aussi composer avec l'incompréhension des voisins. « Avant, il y avait une trentaine de fermes dans mon rang. Aujourd'hui, nous sommes deux, raconte le jeune producteur. Toutes les familles québécoises, même celles qui habitaient en ville, avaient de la parenté qui travaillait dans l'agriculture. Les gens étaient donc au fait de la réalité agricole. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas... ni à la ville, ni même à la campagne ! Ils ne sont plus au courant de nos pratiques. Alors, que voulez-vous ? Pour eux, ce qu'ils lisent dans les journaux, c'est la réalité... mais cette réalité-là, ce n'est pas la mienne, et ce n'est pas non plus celle de la majorité des producteurs de porcs du Québec. »

« Les bonnes pratiques, on les connaît et on les respecte le plus possible »

Préparer les recettes de moulées, doser les engrais et les pesticides, épandre le lisier correctement, pratiquer la rotation des cultures, assurer le bien-être des animaux, veiller à la salubrité des porcheries... la liste des bonnes pratiques est longue. « J'essaie par tous les moyens de ne pas déranger mon environnement. J'ai confiance en ma conseillère du club agroenvironnemental dont je suis membre, car elle est neutre. Elle n'essaie pas de me vendre quoi que ce soit et je me fie entièrement à ses conseils, dit Philippe Desjardins. Cette année, par exemple, on a coupé les pesticides de moitié. C'est l'un des principes du Club : aller vers des méthodes mécaniques plutôt que chimiques. »

Dans un même ordre d'idées, celui-ci utilise le lisier de ses porcs comme engrais naturel. De cette façon, il utilise moins d'engrais chimiques sur ses terres. Et l'odeur, alors ? « Le lisier, quand on l'épand avec des rampes, et qu'on l'incorpore rapidement, ça réduit les odeurs », explique-t-il.

« Être traité de pollueur quand on respecte à la lettre toutes les lois, ça fait mal ! »

C'est un véritable cri du cœur de la part de Philippe Desjardins. Pour lui, comme pour la majorité des producteurs de porcs, « polluer, ça n'a pas de sens. C'est notre terre, notre avenir et celui de nos enfants... Si, pendant 30 ans, je cultive n'importe comment, qu'est-ce que je vais laisser à mes enfants ? », lance-t-il, en défiant ses interlocuteurs de son regard perçant.

Que ses deux enfants de 4 ans et 20 mois aujourd'hui reprennent un jour la ferme, c'est le souhait le plus profond de ce producteur. Seul l'avenir le dira... Mais en attendant, il continue d'arrache-pied à bâtir son rêve. Pour lui, pour sa famille. Des efforts, il en fait à tous les niveaux. « Non, Philippe n'est pas né sur une ferme. Oui, il aurait pu choisir une autre voie, affirme son épouse, Annie Perreault. Il a fait un choix de vie : c'est l'agriculture. Et vous savez, l'agriculture, faut y croire pour en vivre. »

Le saviez-vous ?

Au Québec, la majorité des fermes porcines sont des entreprises familiales.

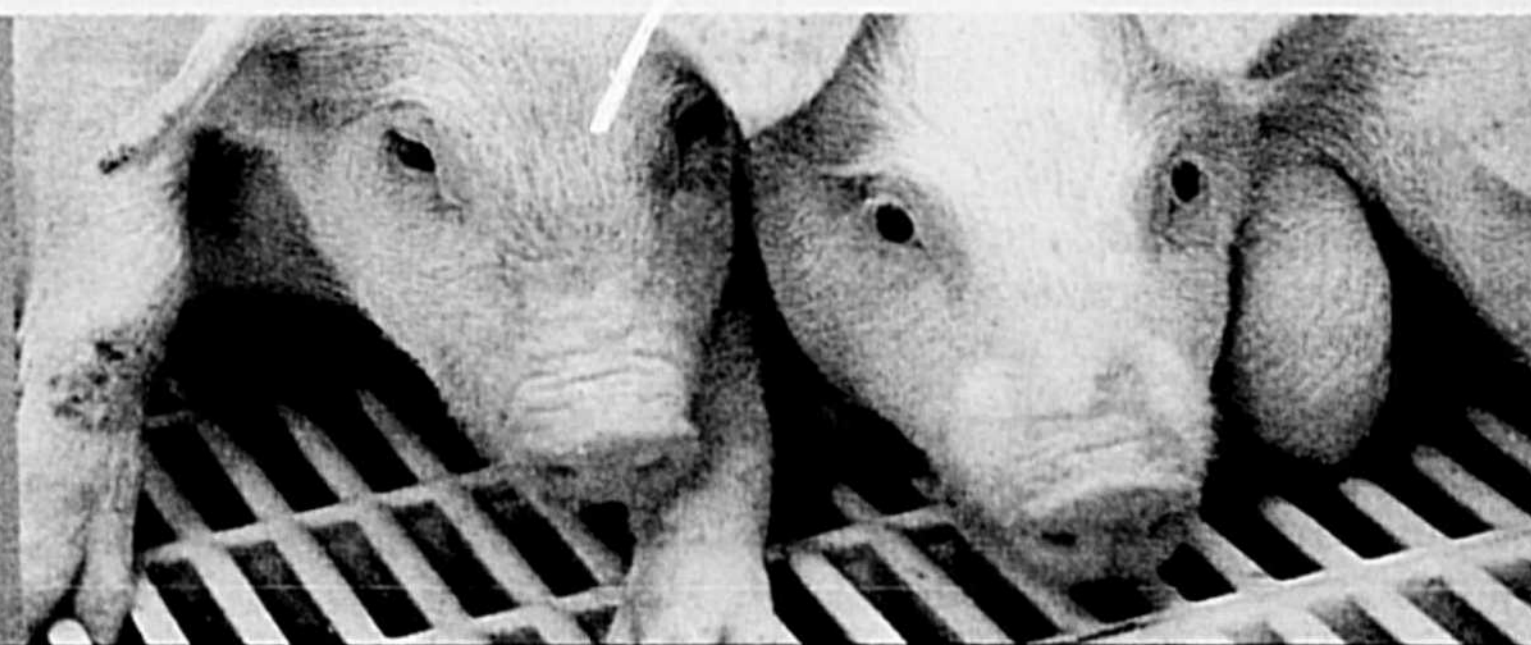
Les fermes porcines du Québec comptent en moyenne 250 truies et 1 800 porcs à l'engraissement. À titre comparatif, une ferme porcine moyenne en Caroline du Nord compte 2 000 truies et 15 000 porcs à l'engraissement. Au Québec, on est donc loin de la ferme-usine et des mégaporcheries ! Pris dans son sens strict, le préfixe « méga » signifie « un million de ». Or 90 % des fermes porcines du Québec comptent 2 500 porcs et moins. La vision de l'emprise des mégaporcheries sur le territoire québécois n'a donc pas sa raison d'être. La production porcine québécoise est constituée principalement d'entreprises familiales, qui ont pu conserver une dimension humaine grâce à la modernisation des techniques et des pratiques.

Plus de porcs que d'êtres humains au Québec ?

En 2000, au Québec, on a produit un total de sept millions de porcs. Cela ne veut pas dire qu'il y a plus de porcs que d'êtres humains au Québec. Au contraire, on compte seulement 3,7 millions de porcs en inventaire. En d'autres mots, seulement 3,7 millions de porcs sont présents en permanence sur le territoire québécois. Au Danemark, on en a produit 23 millions en 2000.

Portrait de porc

Le porc est un animal extrêmement propre, qui supporte mal la chaleur. C'est la raison pour laquelle il aime se rouler dans la boue : il cherche tout simplement à se rafraîchir. Aujourd'hui, on le garde à l'intérieur, dans des bâtiments propres et bien ventilés, notamment afin de lui éviter le coup de chaleur qui pourrait lui être fatal.



Des températures plus froides



Michel MORISSETTE

En milieu de semaine, une zone de haute pression sur les Grands-Lacs maintiendra une circulation d'air froid durant quelques jours en maintenant les températures sous le point de congélation, même le jour.

Par la suite, une importante dépression en provenance du nord-ouest de l'Ontario s'approchera du Québec vendredi avec des précipitations de neige qui pourraient nous laisser plusieurs centimètres avec un adoucissement des températures. Les averses de neige pourraient persister pour le début du week-end.

Résumé de la dernière semaine

La troisième semaine de novembre (du 17 au 23) a connu des températures près des normales saisonnières avec une température moyenne de 1.0°C. C'est en début de semaine que le temps fut le plus froid, alors que la température est demeurée inférieure au point de congélation durant les soixante premières heures de la semaine. Par la suite, les températures sont demeurées supérieures à la normale durant quelques jours.

Les précipitations furent abondantes durant la semaine avec six journées qui ont accumulé un total de 11 mm de pluie et 35 cm de neige. D'ailleurs, ce fut la semaine avec les plus fortes accumulations de neige depuis la mi-mars dernier. Avec toutes ces journées de précipitations, ce fut la semaine la moins ensoleillée depuis le début de janvier dernier avec seulement huit heures d'ensoleillement.

La semaine fut assez venteuse avec une vitesse moyenne de 12 km/h. La journée du 23 novembre fut la plus venteuse avec une vitesse moyenne de 20 km/h et des rafales jusqu'à 59 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur N-NE durant trente-trois heures.

Statistiques de décembre

- La température moyenne des trente dernières années en décembre est de -6.1°C, soit 8°C plus froid que le mois de novembre.
- La température moyenne journalière est de -6°C et 0°C au début du mois, puis elle sera à la baisse pour atteindre à la fin du mois -14°C et -5°C.
- En moyenne durant le mois de décembre, les températures extrêmes varient entre -24°C et 8°C.
- Les précipitations moyennes sont de 40

mm de pluie et 54 cm de neige.

- Le mois de décembre le plus pluvieux fut en 1983 avec 117 mm de pluie.
- Le mois de décembre le plus enneigé fut en 1968 avec 121 cm de neige.
- Durant les 25 dernières années, l'ensoleillement moyen du mois se situe à 67 heures.
- En décembre, les journées vont raccourcir de 13 minutes en clarté. On perdra 20 minutes le matin, puis on gagnera 7 minutes en fin d'après-midi.
- L'hiver débutera officiellement le samedi 21 décembre à 20 h 15.

Données Climatologiques pour la région de Saint-Hyacinthe

Date	Température moyenne	Température normale	Température maximum	Température minimum	Précipitation totale		Jours de précipitation (0.2 mm et +)	Précipitation totale du mois		Accumulation totale de neige de la saison (cm)	Nombre d'heures d'ensoleillement	Degrés-jours de chauffe (base 18°C et moins)		
					Pluie (mm)	Neige (cm)		Pluie (mm)	Neige (cm)			Total de la période	depuis 1 ^{er} juillet 2002	Normale depuis 1 ^{er} juillet 2002
10 au 16 nov. 2002	5.0	2.7	20.2	-7.7	13.5	0.0	4	14.5	6.0	7.5	15.0	90.7	655.0	623.5
17 au 23 nov. 2002	1.0	0.6	8.5	-5.2	11.6	35.2								

La loi sur les normes minimales

Le retour au travail après un congé parental et les recours des parents travailleurs

La réintégration de votre poste

À la fin d'un congé parental de 12 semaines ou moins, votre employeur doit vous réintégrer dans votre poste régulier en vous accordant les avantages dont vous auriez bénéficié si vous étiez resté au travail, par exemple les promotions ou augmentations de salaire. Vous continuez, en effet, d'accumuler du service continu pendant votre absence. Vous n'avez cependant pas droit aux indemnités prévues pour les congés fériés survenus pendant votre absence.

Si vous avez pris un congé parental qui excède 12 semaines, l'employeur peut, au lieu de vous réintégrer dans votre poste habituel, vous affecter à un emploi comparable dans le même établissement. Il doit alors vous accorder au moins le salaire auquel vous auriez eu droit si vous étiez resté à votre poste habituel. Il doit aussi vous fournir un régime de retraite et d'assurance équivalent, s'il y a lieu.

Dans tous les cas, si votre poste habituel n'existe plus au moment de votre retour, l'employeur doit vous reconnaître les droits et privilèges dont vous auriez bénéficié si vous aviez été au travail au moment de l'abolition du poste. Assurez-vous, cependant que cette abolition de poste est réelle et qu'il ne s'agit pas d'un congédiement déguisé.

Les recours des parents travailleurs Les cas de discrimination

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec interdit à l'employeur d'exercer de la discrimination dans l'embauche, l'apprentissage, la durée de la période de probation, la formation professionnelle, la promotion, la mutation, le déplacement, la mise à pied, la suspension, le renvoi ou les conditions de travail lorsque cette discrimination est fondée sur la grossesse, l'état civil ou la condition sociale.

Les cas de congédiement, de suspension, de déplacement, de mesures discriminatoires, de représailles ou autres sanctions

La Loi sur les normes du travail interdit à l'employeur de vous congédier, de vous suspendre, de vous déplacer, d'exercer à votre égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute autre sanction, au motif, que :

- vous avez exercé un droit prévu par la Loi ou ses règlements (par exemple, vous avez demandé ou bénéficié d'un congé maternité, d'un congé pour examen médical relié à la grossesse, d'un congé pour adoption ou d'un congé parental);
- vous êtes enceinte;
- vous avez refusé de travailler au-delà de vos heures habituelles de travail parce que votre présence était nécessaire pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de votre enfant mineur, bien que vous ayez pris tous les moyens raisonnables à votre disposition pour assumer autrement vos obligations.

En matière de congé de maternité et de congé parental, cette protection continuera de s'appliquer automatiquement pendant au moins les 20 semaines qui suivent votre retour au travail, mais vous n'avez toujours que 45 jours de calendrier pour porter plainte à la Commission des normes du travail suite à la mesure prise contre vous.

Pour terminer, si vous subissez des sanctions suite à une demande d'affectation ou de retrait préventif, vous avez également des recours en vertu de la Loi sur la santé et sécurité au travail (CSST), mais les délais et les conditions d'exercice de ces recours sont différents.

Pour avoir de l'information sur ce sujet ou tout autre sujet concernant la loi des normes minimales du Québec, vous pouvez rejoindre le MAC de St-Hyacinthe, soit par téléphone au (450) 778-6023 ou par courriel : mac@nuc.qc.ca

Nous vous invitons aussi à visiter notre site web : macst-hyacinthe.qc.ca

Le sujet de notre prochain article : La fin du contrat de travail.

	Température normale		Record de température			
	Minimum	Maximum	Maximum		Minimum	
			Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
27 nov.	-4°	2°	1936: -11,0°	1988: 14,0°	1949: -24,5°	1979: 6,7°
28 nov.	-5°	1°	1940: -8,2°	1966: 19,0°	1949: -22,7°	1966: 4,5°
29 nov.	-6°	1°	1995: -9,7°	1966: 14,5°	1949: -22,2°	1966: 6,7°

Pour faire du chemin...



sur la route du succès !

Devenez un pro en entretien d'équipement motorisé

Inscrivez-vous maintenant à la session de janvier !

- Carrosserie
- Mécanique automobile
- Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques
- Mécanique de motocyclettes
- Mécanique de véhicules légers
- Mécanique de véhicules lourds routiers
- Mécanique d'engins de chantier
- Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé



École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

5455, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
Laurier ou Rosemont
Tél. : (514) 596-5855
Télec. : (514) 596-5857
www.csdm.qc.ca/ema

La formation professionnelle



une longueur d'avance !



Commission scolaire de Montréal

La Gala des Affaires : un rendez-vous de l'excellence



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

La Chambre de Commerce et le CLD présenteront le traditionnel Gala des Affaires le samedi 29 mars 2003 à l'Hôtel des Seigneurs. À cette occasion, il y aura remise de huit prix à des entreprises manufacturières et commerciales du territoire de la MRC Les Maskoutains.

« Ce sera l'occasion de célébrer l'excellence des entreprises d'ici, tant au niveau du commerce que de l'industrie et, par le fait même de faire valoir le dynamisme du milieu économique maskoutain », explique Jean-Luc Couture, président de la Chambre de Commerce.

D'ici au début du mois de février, un jury de six personnes aura la tâche de trouver trois finalistes dans les six catégories en présence sont :

- Nouveau projet d'investissement (Commerce de détail et Entreprise manufacturière);
- Le développement des marchés extérieurs;
- L'innovation, la qualité, la recherche et le développement;
- L'orientation clientèle;
- Jeune entrepreneur (moins de 35 ans).

En plus, lors de ce Gala, un commerce ou une industrie recevra « Le Grand Prix du Jury ». Le dernier récipiendaire avait été Jéfo.



Benoit Chartier, éditeur du Courrier, Jean-Luc Couture, président de la Chambre de Commerce et Jacques Dupré, président du CLD.

Puis, le CLD remettra un trophée pour le « Prix de la technopole » qui sera attribué à une personne, un groupe, une institution ou une entreprise s'étant particulièrement illustré à titre d'acteur de Saint-Hyacinthe Technopole.

« À cause du bassin d'entreprises sur le territoire et des efforts demandés, nous avons décidé de tenir cet événement aux deux ans », précise monsieur Couture.

Un budget de 140 000 \$

La Chambre dispose d'un budget de 140 000 \$ pour organiser le Gala des Affaires.

fares.

Cette année l'organisme s'est assuré la participation financière du Courrier de Saint-Hyacinthe à titre de partenaire majeur. Il y a deux ans, le partenaire était Dutailier international.

« Cette collaboration se fait dans le

cadre des activités du 150^e anniversaire du journal. Tout au long de l'année, nous avons tenu diverses activités comme le don d'un parc d'amusement aux Salines, la présence de Rémy Marcoux lors d'une conférence de la Chambre il y a quelques semaines et une conférence à la Société d'histoire sur Harry Bernard, qui a été rédacteur en chef du Courrier durant 47 ans. Cette fois-ci, cette activité nous donne l'occasion d'avoir une belle visibilité et surtout de rejoindre notre clientèle d'annonceurs », souligne Benoit Chartier, éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe.

Dutailier, l'Hôtel des Seigneurs et Investissement-Québec figurent aussi au rang des collaborateurs. Plus de six cents convives sont attendus lors du Gala des Affaires 2003.

« Lorsqu'on dit que la région maskoutaine va bien économiquement, c'est grâce au travail des entreprises, de leur labeur et même aux risques financiers qu'elles prennent pour maintenir et conquérir de nouveaux marchés. Tous autant que vous êtes, vous méritez un trophée pour votre dynamisme. Le simple fait de relever le défi entrepreneurial constitue en soi, un véritable tour de force », conclut le président du CLD, Jacques Dupré, en s'adressant aux entrepreneurs régionaux.

STRATÉGIES DE PLACEMENT



Michel BARBEAU

Conseiller en placement

Marché boursier : un autre faux départ ou un vrai revirement?

La progression remarquable des indices boursiers depuis le 9 octobre dernier pousse nombre d'observateurs à se demander si ce rebond constitue le dernier d'une longue série de faux départs depuis deux ans et demi (21 septembre 2001, 4 avril 2001, etc). Or, nous croyons que des progrès ont été accomplis en ce qui concerne chacune des conditions préalables à une remontée de la confiance des investisseurs.

Premièrement, la hausse des taux obligataires laisse penser que les craintes d'une rechute de l'économie se sont un peu atténuées. Deuxièmement, la croissance des bénéfices s'est accélérée au troisième trimestre (plus de 7 % sur un an) et d'après les premières indications, elle s'accélénera encore au quatrième. Troisièmement, la qualité des bénéfices et des informations concernant le coût des options d'achat et la situation financière des caisses de retraite des entreprises s'améliore. Enfin, l'administration Bush semble se rallier à l'approche par étapes proposée par les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU concernant l'Irak.

Par ailleurs, il faut mentionner que la valorisation était devenue très attrayante le 9 octobre dernier, avec un indice S&P 500 se négociant à 15,4 fois les bénéfices prévus à 12 mois (contre 18,3 en septembre 2001 et 19,6 en avril 2001). De plus, le 9 octobre, le rendement de dividende de l'indice S&P 500 était supérieur à 2 % et celui du Dow Jones, supérieur à 3 % alors que le rendement des obligations du Trésor à 10 ans était de quelque 3,6 %. Donc, pour la première fois en plus de deux ans et demi, le rendement de dividende excédait la moitié du rendement des obligations à 10 ans.

Compte tenu de ces facteurs et de la bonne tenue

des indices boursiers en général dans la troisième année d'un mandat présidentiel (hausse de 12,9 % en moyenne contre 4,2 %, 5,2 % et 5,5 % au cours des première, deuxième et quatrième années), nous gardons la même répartition de l'actif (65 % en actions, 35 % en obligations) et nous maintenons nos cibles à 12 mois de 7800 et 1025 respectivement pour les indices TSX et S&P 500. Ces cibles reposent sur des projections de bénéfices inchangées, soit 53 pour le S&P 500 et 380 pour le TSX à la fin de 2003 (46 et 305 respectivement à la fin de 2002).

Rotation sectorielle : les financières, locomotives du prochain marché haussier?

Notre optimisme exprimé à maintes reprises quant à la bonne performance relative des titres du secteur financier lors du prochain marché haussier aura au moins été récompensé au niveau de la stratégie sectorielle. Du côté canadien, les ratios C/B sont très faibles, le rendement de dividende est attrayant par rapport aux rendements obligataires et les ratios de capital sont encore très élevés à ce stade-ci du cycle. Par conséquent, ce n'est pas le moment de négliger les banques, d'autant plus que le cadre réglementaire pourrait être assoupli pour faciliter le regroupement de certains joueurs.

À l'inverse, les secteurs refuges tels les aurifères et les services publics ont été victimes d'importantes prises de profits depuis le 9 octobre dernier. Nous recommandons toujours de sous-pondérer ces deux secteurs de même que ceux de l'aéronautique, du tabac, de la biotechnologie, du forage pétrolier et de l'équipement de communications. Il se pourrait que ce secteur ait touché le fond le 9 octobre dernier, cependant les risques liés à la persistance de capacités excédentaires nous incitent à continuer de le sous-pondérer.

Source : Financière Banque Nationale, filiale à part entière de BNC, membre du FCPE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
 774-5354

Une filiale pour Multi Courtage

Le groupe financier Multi Courtage annonce la création d'une nouvelle filiale : Multi Courtage Avantages Sociaux.

Cette nouvelle corporation sera spécialisée dans la vente et le service d'assurances collectives, de régimes de pension et de rentes collectives.

Roger Robert agira à titre de vice-président développement pour la firme. Il

possède une vaste expérience dans le domaine des assurances.

Le groupe financier Multi Courtage, dont le président est Guy Duhaime, oeuvre au Québec depuis près de vingt ans et offre, par ses filiales, des produits et services en assurance de personnes, fonds de placement ainsi qu'en assurances et rentes collectives.

20 minutes pour 99¢ par appel

Pas de contrat à signer !
 Pas besoin d'abonnement !
 Pas de frais supplémentaires !
 24 heures, 7 jours/semaine !
 Facture détaillée !
 Appels facturés par Bell !



10-10-710

Parlez jusqu'à 20 min. pour 99¢/appel

Minutes additionnelles 10¢/minute

Canada	Australie	Portugal
États-Unis	Allemagne	Pays-Bas
France	Suède	Espagne
Autriche	Irlande	Finlande
Italie	Danemark	Écosse
Belgique	Suisse	Nouv.-Zélande
Hong Kong	Singapour	Corée du Sud
Luxembourg	Angleterre	Norvège

Appels aux cellulaires internationaux et services spécialisés peuvent être chargés à des taux plus élevés. Voir nos tarifs mobiles!

Voir nos tarifs pour les autres pays: www.1010710.com ou contactez notre service à la clientèle: 10-10-710-00

Simplement composez:
 Amérique du Nord et Caraïbes: 10-10-710 + 1 + code régional + numéro
 Outre-mer: 10-10-710 + 011 + code du pays + numéro de téléphone

*Castel a une entente avec Bell pour facturer vos appels 10-10-710 sur votre facture mensuelle de téléphone.

La Fondation MIRA inaugure son Centre Eukanuba

Chantal Gagnon

Les représentants du CLD Les Maskoutains accordaient, il y a quelque temps, une subvention de 50 000 \$ à la Fondation MIRA pour un projet servant les besoins d'une toute nouvelle clientèle.

La Fondation MIRA, reconnue pour l'aide qu'elle apporte aux handicapés visuels, fournit maintenant des chiens d'assistance aux personnes vivant avec une déficience motrice (paraplégie, quadraplégie, ataxie, dystrophie, sclérose en plaques), et ce, grâce à la construction du Centre Eukanuba, soit une toute nouvelle résidence qui permet d'accueillir cette clientèle.

Ce centre, qui a été inauguré il y a quelques semaines, représente un investissement de plus d'un million de dollars à Sainte-Madeleine, et ce, en excluant les coûts d'achat du terrain qui avaient déjà été assumés par la Fondation. Le bâtiment comprend dix chambres doubles, cinq salles de bain, une cuisine, une salle de récréation, une salle d'entraînement et, enfin, une salle de lavage.

Une résidence... Pourquoi?

Lorsque le dressage d'un chien-guide est complété, le bénéficiaire qui le reçoit doit demeurer à la Fondation MIRA à Sainte-Madeleine pour une période de 30 jours, et ce, dans le but de se familiariser avec son chien et d'apprendre les techniques d'utilisation du chien-guide.

Évidemment, les infrastructures de ces résidences sont spécialement conçues pour recevoir une clientèle non voyante. Aussi, les besoins des personnes qui vi-

vent avec une déficience motrice et qui utilisent un chien d'assistance sont généralement diamétralement opposés à ceux de la clientèle non voyante. Ainsi, la Fondation Mira devait construire un nouveau bâtiment puisque les demandes pour des chiens d'assistance ne cessaient d'affluer. En fait, 150 personnes figuraient sur une liste pour l'obtention d'un chien d'assistance et la période d'attente était de deux ans. Bref, la construction de ce nouvel édifice et le recrutement d'instructeurs permettent de réduire la période d'attente de façon considérable.

Rappelons que la Fondation Mira existe depuis 1981 et que son fondateur, Éric Saint-Pierre est certes un visionnaire puisqu'il a ouvert la première école de chiens-guides au Canada. Établie à Sainte-Madeleine, cette entreprise d'économie sociale rend un immense service à la collectivité. Plus encore, elle devient un important employeur car elle compte, aujourd'hui, 56 employés au niveau du service, du financement et de l'administration. Avec ce nouveau projet, quatre autres personnes seront embauchées à Sainte-Madeleine!

Mais saviez-vous que la Fondation MIRA possède une expertise qu'elle exporte? La semaine prochaine, on fait le portrait des activités internationales de la Fondation MIRA avec monsieur Saint-Pierre.



Photo Robert Gosselin, PPM

La Fondation MIRA fournit maintenant des chiens d'assistance aux personnes vivant avec une déficience motrice (paraplégie, quadraplégie, ataxie, dystrophie, sclérose en plaques), et ce, grâce à la construction du Centre Eukanuba.

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	Fondation Mira inc.
PDG et fondateur :	Eric Saint-Pierre
Nombre d'employés :	56
Nombre de bénévoles :	2000 personnes à temps partiel
Siège social :	Sainte-Madeleine
Année de fondation :	1981
Activité :	Entraînement de chiens-guides et d'assistance.
Secteur :	Humanitaire et social.
Clients :	Personnes non voyantes ou vivant avec une déficience motrice.
Marchés :	Québec, Canada, France, Mexique et Brésil.

TOUS LES MOYENS sont bons pour aller aux PORTES OUVERTES



LE DIMANCHE
1^{er} décembre 2002
de 10 h à 16 h

LE LUNDI
2 décembre 2002
de 9 h à 15 h

- VOYEZ LES ÉLÈVES EN ACTION
- ASSISTEZ À DES CONFÉRENCES
- MAGASINEZ À NOTRE GRANDE FRIPERIE
- DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES DÉBUTANT EN JANVIER 2003

DÉBUTANT BIENTÔT

- SECRETARIAT / COMPTABILITÉ • (inscription en tout temps)
- VENTE-CONSEIL • (janvier 2003)
- RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS • (2 hivers début décembre 2002)
- PRODUCTION HORTICOLE • (début janvier 2003)
- PLOMBERIE-CHAUFFAGE • (début janvier 2003)
- RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES • (début janvier 2003)
- DÉCORATION INTÉRIEURE ET ÉTALAGE • (début janvier 2003)
- TECHNIQUES D'USINAGE • (début janvier 2003 / cours offert de soir)
- HORTICULTURE ORNEMENTALE • (début février 2003)

École
professionnelle de
Saint-Hyacinthe
et le
Centre
de formation des
Maskoutains

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE
1455, boul. Casavant Est Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8
(450) 773-8400 poste 6601 • info@epsh.cssh.qc.ca

À vous de conquérir votre espace!

Offrez l'embarras
du choix.
allez-y



19\$*

Économisez
100\$

CDM-8200 d'Audiovox

- Design moderne et élégant
- Haut-parleur bidirectionnel
- Offert en bleu ou en argent



0\$*

Économisez
99\$

Motorola 120c

- 32 sonneries et alerte par vibration
- Composition vocale
- Mémoire de 400 noms et numéros

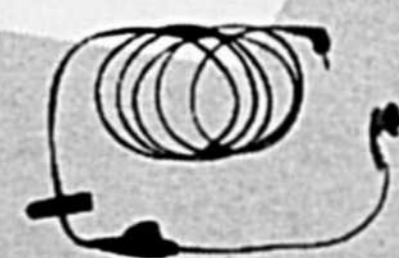
Offre spéciale !

**Avec toute nouvelle activation d'un téléphone cellulaire,
obtenez...**

**une prime GRATUITE
de Bell Mobilité.**

Trousse d'accessoires

29⁹⁵\$
prix courant : 39⁹⁵\$



Écouteur
Audiovox

Adaptateur
pour la voiture



valeur de 50\$

Passez au magasin Espace Bell ou Bell Mobilité le plus près.

St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
(450) 778-1749

Pénurie de main-d'oeuvre en bioalimentaire

Il faut retrousser ses manches dès maintenant

Josiane Roulez

Les quelque 150 participants au premier Forum régional pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur du bioalimentaire sont ressortis ébranlés de l'Hôtel Gouverneur à l'Île Charron, jeudi dernier.

Organisé par le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM), le Forum a mis à contribution tous les participants pour trouver des solutions à la pénurie de main-d'oeuvre, qui atteindra un point critique entre 2003 et 2008.

« Dans les prochaines années, la pénurie sera telle que ce ne seront plus les employeurs qui choisiront leurs employés, mais les employés qui feront passer l'entrevue à leurs employeurs! Dans ce contexte, il faut absolument que les entrepreneurs dans le secteur du bioalimentaire deviennent des employeurs de choix », affirme Pierre Bernier du Groupe Ambition, dont la présentation a beaucoup impressionné les participants en début de journée.

« La plupart des entreprises seront fortement affectées, et devront remettre en question leurs opérations. Elles devront s'associer, fusionner avec un plus gros joueur ou disparaître. Pour survivre, les entrepreneurs doivent manifester une volonté d'auto-diagnostic, faire leur plan d'action et développer leurs compétences. »

Une trentaine de représentants d'organismes et d'entreprises maskoutains assistaient à cette journée, dont l'ITA, le CIAQ, le MAPAQ Montérégie-Est et l'UPA. Réal Laflamme, propriétaire de la Ferme Roflamme, assurait la coprésidence avec Michel Simard, des Industries Lassonde inc.

« Je crois que le forum a ouvert les yeux à toutes les personnes présentes. On était conscient du problème, mais pas à ce point-là », souligne Réal Laflamme.

D'ici 2005, pas moins de 15 000 emplois seront vacants en Montérégie dans le domaine de la transformation et de la production des aliments. Le Québec entier sera en pénurie de main-d'oeuvre, et le secteur du bioalimentaire risque d'être particulièrement touché.

La dénatalité (1,46 enfant par femme en 2001 comparé à 4 en 1959), le décrochage scolaire (entre 30 et 40 %) et le vieillissement de la population sont responsables de la pénurie.

Remue-ménages

Plus de 700 idées ont été proposées pendant les cinq ateliers du forum, qui por-

taient sur l'attraction, le développement des qualifications et la rétention de la main-d'oeuvre, ainsi que la concertation entre les intervenants et le partenariat.

« Le secteur du bioalimentaire doit redorer son image. Les producteurs agricoles vont devoir être aussi compétitifs que les grosses entreprises, et offrir autant d'avantages à leurs employés, comme un fond de pension, et des actions dans l'entreprise, qui pourraient être transférables à leurs enfants », déclare Réal Laflamme, conscient que les petits producteurs sont davantage menacés que les grands.



Photo Josiane Roulez

Réal Laflamme, coprésident du Forum régional.

Le partenariat semble être le mot d'ordre pour se préparer aux événements à venir.

« Six ou sept entrepreneurs pourraient s'associer pour embaucher à contrat un directeur des ressources humaines », propose Pierre Bernier.

Le CDBM enverra le rapport du forum à tous les participants au cours du mois de janvier, et formera divers comités pour poursuivre la réflexion et développer des plans d'actions.

Il fera en outre l'inventaire de toutes les actions entreprises au cours des dernières années par les 80 membres associatifs du CDBM, qui songe à organiser un autre forum sur le même thème l'an prochain.



Photothèque Le Courrier.

Pierre Bernier, du Groupe Ambition, et René Desrochers, directeur général du CDBM.

Pour affronter les rigueurs de l'hiver, rien ne vaut la télé numérique Cogeco.



Épargnez jusqu'à **150 \$**

Abonnez-vous à la télé numérique Cogeco dès maintenant!

- Qualité d'image supérieure, peu importe les conditions climatiques.
- Nouveau service de Vidéo sur Demande - surveillez son arrivée!
- Installation GRATUITE!
- Abonnez-vous avant le 31 janvier 2003 et épargnez jusqu'à 150 \$ sur le meilleur de la télé numérique Cogeco.

Appelez 1 877 776-6620

COGECO Télé numérique **»** Votre câble vous en donne **plus.**

Abonnez-vous maintenant et vous pourriez GAGNER!

Abonnez-vous à la télé numérique Cogeco avant le 31 janvier 2003 et soyez admissible au tirage d'un voyage pour 4 personnes à Universal Studios[®] en Floride, incluant le transport en avion, l'hébergement, l'admission au parc d'attractions durant deux jours et 1 000 \$ en argent de poche, gracieuseté de Cogeco et Super Écran.



Composez le 1 877 776-6620 ou rendez-vous à www.cogeco.com/moncable

Démonstration et équipements disponibles chez



* L'offre prend fin le 31 janvier 2003. Pour en profiter, il faut s'abonner au forfait Classique ciné (- le Service -) et ne pas avoir été client de la télévision numérique de Cogeco au cours des 90 derniers jours. L'offre inclut : un rabais instantané de 75 \$ (taxes incluses) à l'achat du décodeur numérique, un crédit de programmation de 4 \$ (plus taxes) par mois pour les 3 premiers mois sur le Service (mensualité de 38,99 \$ au lieu de 42,99 \$) et un abonnement gratuit à L'Extra-Anglo et L'Européen pendant 3 mois, là où le service est offert. Le client convient qu'il continuera d'utiliser et de payer pour le Service pendant une période d'effet minimale (la « PEM ») de six (6) mois suivant l'installation. Si le client met fin au Service avant la fin de la PEM, des frais de résiliation de 75 \$ (plus taxes) seront payables en un seul versement au moment de la résiliation. Ces frais de résiliation feront l'objet d'une renonciation si le client s'abonne à un autre forfait de Cogeco d'une valeur de 42,99 \$ ou plus pour le restant de la PEM. Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. ** Le concours prend fin le 31 janvier 2003. Aucun achat requis. Pour les règlements complets du concours, rendez-vous à www.cogeco.com Universal Studios Florida est une marque déposée de Universal Studios. Super Écran et le logo Super Écran sont des marques de commerce de Astral Broadcasting Group Inc.

Aide financière de 300 000 \$ pour trois ans

Le CTT heureux, mais en veut plus

Marc Bouchard

Recevoir une aide financière de 100 000 \$ par année pour une période de trois ans, c'est évidemment une bonne nouvelle. Mais pour le président et directeur général du Groupe CTT, Jacek Mlynarek, ce n'est que le début de ce que devrait être l'engagement gouvernemental à l'égard de son centre de recherche.

Monsieur Mlynarek a d'ailleurs profité du passage de la secrétaire d'État à la Recherche, à la Science et à la Technologie, Solange Charest, pour lui préciser davantage ses

demandes. En fait, c'est près de dix fois plus dont le CTT aurait besoin annuellement pour remplir ses objectifs.

« Nous sommes contents du 100 000 \$ par année, c'est sûr, car cela va nous permettre de poursuivre notre développement. Mais si nous voulons demeurer à la fine pointe, nous aurions besoin de 900 000 \$, a-t-il expliqué. Monsieur Mlynarek a d'ailleurs remis une lettre expliquant en détail les demandes du CTT à madame Charest qui a accepté de transmettre le message à la ministre Marois.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les centres comme le Centre des technologies textiles doivent, depuis l'année 2000, être entièrement autofinancés. Or, l'autofinancement total par l'obtention de contrats spécifiques avec différents entreprises du domaine au Québec et au Canada, a ses limites.

« Nous savons que la demande va s'accroître de plus de 3,5 % par année jusqu'en 2010. Si notre industrie québécoise veut assurer sa pérennité, elle doit accroître ses efforts de R & D et dans les nouvelles techno-

logies. Le CTT doit alors devenir un véritable partenaire efficace pour maximiser nos efforts », précise monsieur Mlynarek.

Cette efficacité dans le partenariat passe cependant par des investissements majeurs pour le CTT aussi. On envisage de même la poursuite de recherches qui pourraient avoir des retombées à moyen et long terme mais qui, contrairement à la recherche appliquée exigée par l'industrie, doivent être directement financées par le CTT avant de trouver preneur.

« C'est pour remplir ces objectifs de développement que nous voulons plus d'argent. Nous savons par exemple que les textiles intelligents et la nanotechnologie en textile sont des voies d'avenir, mais nécessitent d'importants investissements », a soutenu le PDG.

Les demandes du groupe CTT sont simples : 300 000 \$ par année pour les recherches dans des domaines de spécialités pour un développement à moyen et long terme; 500 000 \$ à même les programmes de financement des infrastructures de recherche no-

tamment pour de l'équipement; 50 000 \$ pour le financement d'échanges de chercheurs à l'international; et 40 000 \$ pour le support à la formation d'un observatoire de la veille technologique.

La ministre impressionnée

Après avoir pris bonne note des exigences du centre, la secrétaire d'État Solange Charest a eu droit à une visite guidée des locaux du CTT. Et elle s'est montrée vivement impressionnée par les travaux de recherches spécifiques, et souvent confidentiels, qui sont réalisés au centre.

Elle a cependant refusé de s'engager plus avant pour son gouvernement. « Nous annonçons aujourd'hui une aide financière de 100 000 \$ à tous les centres de transfert technologique du Québec (Saint-Hyacinthe en compte deux, soit le CTT et Cintech AA), ce qui est une première pour notre ministère. Nous verrons comment l'avenir va nous permettre de poursuivre notre appui à ces recherches indispensables pour notre économie », a conclu Solange Charest.



Photo Robert Gosselin, PPM

La ministre d'État, Solange Charest, écoute les explications d'un chercheur sur un textile imprégné d'argent utilisé pour traiter les grands brûlés, une des nombreuses applications de la recherche faite à Saint-Hyacinthe.

Maître électricien : une présidente de Saint-Hyacinthe

Les membres de la section Granby/Saint-Hyacinthe de la Corporation des maîtres électriciens du Québec ont rélé à la présidence de leur section, Ginette Touchette-St-Onge, des entreprises électriques A & R de St-Hyacinthe.

Parmi les autres membres du conseil d'administration, on retrouve comme premier vice-président Jean-Louis Larouche, Entreprise électrique M.J.L. de Sainte-Marie-Madeleine, secrétaire, Nicole Forand, Forand électrique de Sainte-Rosalie et Luc Beauregard, Bejelec, de Saint-Damase.

Déjà très impliquée dans les affaires administratives de son entreprise, madame Touchette-St-Onge s'implique également dans les affaires de sa Corporation.

Elle entame sa deuxième année à titre de présidente de la section Granby/St-Hyacinthe. Elle représente également les membres de sa section au Conseil provincial d'administration à titre de déléguée.

La mission de la Corporation des maîtres électriciens du Québec est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres, et de réglementer leur discipline et leur conduite. L'entrepreneur électricien est le seul professionnel qui a le droit d'entreprendre des travaux d'installation électrique au Québec.

La représentation de la CMEQ dans la section Granby/Saint-Hyacinthe couvre les territoires de Shefford, Brome, Missisquoi, Rouville, Bagot et Saint-Hyacinthe.

MAGASINEZ OÙ LES ÉCONOMIES SONT GARANTIES !

À L'ACHAT DE CET ORDINATEUR PORTATIF, OBTENEZ UNE IMPRIMANTE 3820V HP (489496) APRÈS LES RABAIS
Code du bon : 5231700000000000

COMPAQ

ORDINATEUR PORTATIF PRESARIO 910CA

- Processeur AMD Athlon XP 1500+ (1,33 GHz) avec la technologie PowerNow!
- Mémoire vive 256 Mo
- Disque dur 30 Go
- Lecteur combiné CD-RW/DVD
- Écran TFT de 14,1 po
- Windows XP[®] édition familiale

497558/497559



1799⁸⁵

LEXMARK
CARTOUCHE D'ENCRE NOIRE
10N00T6 46
461583

LEXMARK TOUT-EN-UN COULEUR X75

- Imprimante, copieur et scanner
- Jusqu'à 2400 x 1200 ppp
- Imprime 11 pages/min en noir, 6 pages/min en couleurs
- Numérisation couleur de 48 bits

494858

INDÉCIS ?
N'oubliez pas nos CERTIFICATS-CADEAUX !

ECONOMISEZ 50 \$



Prix après rabais 149⁹⁰

Notre prix 199,96 \$ Rabais postal -50 \$

AMD Athlon
PC ET MONITEUR DE 17 po COMPRIS

PROTEVA AMD XP1700+

- AMD Athlon XP1700+
- Fonctionne à 1,47 GHz avec l'architecture QuantiSpeed
- Moniteur de 17 po
- Disque dur 40 Go
- CD-RW 48X 12X 48X
- Garantie sur place de 1 an*
- Monté et expédié dans 7 jours ouvrables*

499427

*Détails en magasin.



999⁹⁵

ECONOMISEZ 75 \$



MONITEUR CATHODIQUE PLAT A90F+ 19 po

- Espacement des points de 0,21 mm à l'horizontale
- Nouveau modèle à deux tons

498393



Prix après rabais 399⁹⁵

Notre prix 474,95 \$ Rabais postal - 75 \$

Verbatim CONTENANT CYLINDRIQUE CD-R 24X, PAQ. 100

- 80 minutes

Prix après rabais 47⁹⁰

Notre prix 87,96 \$
Rabais postal -30 \$
Rabais instantané -10 \$
479609

ECONOMISEZ 40 \$



Envision MONITEUR 775E À ÉCRAN PLAT DE 17 po

- Réglages numériques à l'écran
- Résolution maximale de 1280 x 1024

486008

Prix après rabais 179⁹⁰

Notre prix 279 \$ Rabais postal -100 \$

ECONOMISEZ 100 \$



Valable jusqu'au 3 décembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks.
Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.
Pour le magasin BUREAU EN GROS

le plus près et les heures d'ouverture, composez le :

1-800-668-6888

BUREAU EN GROS
Articles de bureau - Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com

Agroalimentaire

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS STANBRIDGE STATION NAPIERVILLE
Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201 Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161 0235604
CASE III

Un Marché de Noël plus vivant que jamais à l'ITA



Josiane
ROULEZ

jroutlez@lecourrier.qc.ca

Pour une 4e année, les étudiants inscrits au cours de marketing, à l'ITA, organisent leur Marché de Noël, du vendredi 6 au dimanche 8 décembre. Les habitués pourront y retrouver les traditionnels poinsettias et produits du terroir, mais aussi visiter les serres de l'ITA illuminées pour l'occasion, assister à des ateliers et... rencontrer la fée des étoiles.

« Nous avons 28 exposants cette année, soit une dizaine de plus que par les années passées, qui proposent tous des produits différents. Les nouveaux arrivants offrent des articles que l'on n'avait pas : des peintures, du chocolat, des poupées russes... Les étudiants vendent aussi des produits pour financer diverses activités pédagogiques, comme des fromages, du café équitable. Ils font également tirer un bon de voyage de 1 500 \$ parmi les visiteurs », déclare Claire Marchesseault.

L'enseignante initiait il y a quatre ans le premier Marché de Noël, pour permettre aux étudiants de se familiariser avec un événement à la fois commercial et d'implication sociale. En effet, chaque visiteur paie son entrée par deux boîtes d'aliments en conserve, des denrées sèches ou une donation, qui sont remises au Grand Partage des Maskoutains.

Aujourd'hui, l'événement « roule tout seul », comme dit Claire Marchesseault. Mais les étudiants continuent d'assurer l'animation.

Cette année, pour le 40e anniversaire de l'ITA, ils feront admirer six fois par jour aux visiteurs les plantes rares des serres de collection. Le samedi et le dimanche, la fée des étoiles s'occupera des tout-petits, et le Père Noël... servira le café. Les étudiants donneront aussi des ateliers, entre autres sur les centres de table et la décoration de Noël.

Un petit café avec des tables et des chaises sera dressé dans un coin pour permettre la dégustation de produits maison, et une librairie ambulante proposera des livres à tout petits prix, principalement des livres en fin de série, traitant d'art hortic-



Photothèque Le Courrier

Claire Marchesseault, instigatrice du Marché de Noël.

le et culinaire, et beaucoup de livres pour enfants.

Par les années passées, l'événement attirait quelque 1 500 personnes. On attend cette année entre 2 000 et 2 500 personnes, puisque le Marché se tiendra la fin de semaine pour la première fois.

« La participation des étudiants est exceptionnelle cette année. Deux anciens étudiants de l'ITA sont même revenus comme exposants! Je ne pensais jamais que le Marché prendrait une telle ampleur. Il fait vraiment partie de la vie de l'ITA maintenant », se réjouit Claire Marchesseault.

Le Marché de Noël se tiendra du 6 au 8 décembre, à l'ITA de Saint-Hyacinthe. Information au 778-6504.

Véronik Tanguay proposait déjà ses bouquets au Marché lorsqu'elle était étudiante. Elle possède désormais son entreprise de produits d'herboristerie, et revient cette année comme exposante.



Formation en agriculture

Comprendre son chien

Le 7 décembre, de 10 h à 15 h, la Faculté de médecine vétérinaire offre une session de formation intitulée **Comment lire et bien interpréter le comportement de son chien**, donnée par Dr Diane Frank, spécialiste et professeure. La journée de formation se tiendra samedi le 7 décembre, de 10 h à 15 h. Le coût inclut le matériel écrit et un léger repas. Inscription et information au 773-8521 poste 8282.

Planification de carrière en agriculture

Les productrices et producteurs agricoles désirant développer leur propre projet de formation peuvent assister au cours **Planification de carrière en agri-**

culture, offert par le Collectif régional en formation agricole, qui se tient le 29 novembre prochain. Chaque participant définira son plan d'action en faisant l'analyse de son dossier académique et en le faisant valider individuellement par un conseiller en information scolaire. Un représentant de la Société de financement agricole fournira des précisions sur les besoins de formation en lien avec la prime à l'établissement. Le Collectif régional en formation agricole offre aussi deux cours dans les prochaines semaines. En horticulture : **Initiation à la culture commerciale du bleuet en corymbe** (30 novembre). En gestion : **Sortez gagnant... gagnant d'une négociation** (3 décembre). Informations auprès de Francine Dolbec au 774-9154.

AGRICULTURE EN BREF

Agri-rencontres Saint-Hyacinthe

Me François Montfils de Therrien Couture Avocats SENC donnera vendredi une conférence intitulée *La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles : l'état du droit un quart de siècle plus tard*. La conférence portera sur le champ d'application et l'objectif de la loi, les demandes d'autorisation à la CPTAQ, les droits acquis et le « droit de produire ». Au Club de golf de Saint-Hyacinthe, à 11 h 30, dîner inclus. Réservation auprès de Louis-Albert Edger, au 778-6635.

Assemblée générale de la Société d'Agriculture La Vallée des Maskoutains

L'assemblée générale de la Société d'Agriculture La Vallée des Maskoutains se tiendra le 2 décembre à 14 h au Pavillon des Pionniers, 2170, rue Beaulieu à Saint-Hyacinthe. Bienvenue à tous les membres en règle.

Nouveau chercheur à L'Alliance Boviteq

Le docteur Jacques P. Chesnais se joindra à l'équipe de L'Alliance Boviteq le 14 janvier 2003, à titre de généticien principal. Il sera responsable des activités de recherche en génétique pour L'Alliance Semex, et représentera l'organisation au sein de la communauté scientifique. Il assumera aussi la gestion d'un programme innovateur de sélection à l'aide de marqueurs génétiques, initié par son prédécesseur, Dr E.B. Burnside. Depuis mars 1995, Dr Chesnais occupait le poste de directeur général du Centre Canadien pour l'Amélioration des Porcs Inc.

Finalistes du concours Cérès 2003

Le Salon de l'Agriculture dévoile le nom des finalistes du concours Cérès, qui se

tiendra le 15 janvier, à l'Hôtel des Seigneurs.

Dans la catégorie Exploitants établis depuis moins de dix ans : Les Jardiniers du Chef (Pierre-André Daignault et Nathalie Roy, Blainville), La Ferme de la Petite Suisse (Ernest Mosiman et Patricia Maegerli, Le Bic), Ferme P.E. Ouellet (Robin et Suzie Ouellet, Saint-Honoré). Dans la catégorie Exploitants établis depuis plus de 10 ans : Clovis Holstein Inc. (Clément et Gilles Ouellet, Saint-Alexandre-de-Kamouraska), Ferme J.R. Beaudoin et Fils Inc. (Roger, Pierre et Michel Beaudoin, Sainte-Hénédiène), Ferme Probec Enr. (Ghislaine Provencher et Véronique Béliveau, Saint-Sylvestre).

Lors du Gala Cérès, un prix d'excellence dans chacune des catégories sera remis à l'entreprise s'étant démarquée par son efficacité, son dynamisme, son esprit d'innovation, son souci de préserver l'environnement dans sa gestion et sa croissance financière. Les lauréats recevront un trophée et une bourse de 1 500 \$.

Nouvelle bannière à la Coopérative fédérée de Québec

La Coopérative fédérée de Québec dispose désormais d'une nouvelle bannière pour les produits de quincaillerie et de matériaux. Tandis que Quincaillerie CO-OP continuera de répondre aux besoins des coopératives membres, Unimat desservira les quincailleries indépendantes. Cette nouvelle bannière leur permettra de s'approvisionner à la Coopérative fédérée de Québec, et de bénéficier de la force du réseau coopératif agricole, tout en permettant à la Coopérative d'élargir son réseau de distribution.



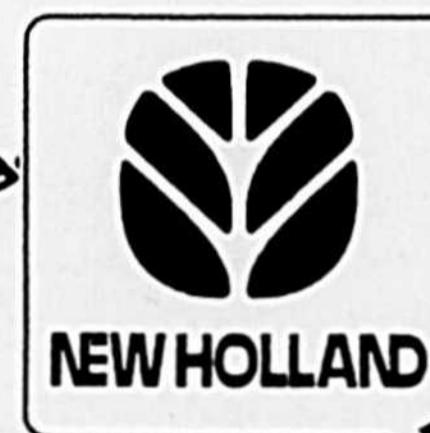
NEW HOLLAND

New Holland rend hommage à un concessionnaire de la région pour l'excellence de son service à la clientèle

Machinerie C & H inc. de Saint-Guillaume

New Holland, PA (1er novembre 2002) - Pour la troisième année consécutive, New Holland North America a décerné à Machinerie C&H inc. de Saint-Guillaume, un prix très convoité... le Prix « Prestige » du Président 2002. Le prix 2002, le plus haut privilège remis par la société à un établissement-concessionnaire New Holland, reconnaît sa réussite exceptionnelle en matière de gestion de l'entreprise et de satisfaction de la clientèle.

Les gagnants ont obtenu le pointage maximal dans le cadre du programme de normes à l'intention des concessionnaires de New Holland. Ces normes comprennent des critères d'excellence sur le plan des installations, de la gestion commerciale, des ventes, du service des pièces et de l'entretien et de la satisfaction de la clientèle.



L'auto-Courrier

Pour une
VOITURE D'OCCASION
en
parfaite condition

LES AUTOMOBILES
INTER-ACTION 774-2227
0276157

Subaru Baja

Étonnant mélange



Marc
BOUCHARD

mbouchard@lecourrier.qc.ca

Oui, c'est vrai, le Subaru Baja attire définitivement les regards. Son aspect hétéroclite en fait véritablement un attrait pour les plus curieux. Et que l'on aime ou non le look (à ce sujet, le choix est assez partagé), il faut admettre qu'il est, soyons poli, différent.

Mais le Baja (on doit, dit-on, prononcer « baha » comme les Espagnols, mais je gage un petit deux que personne ne le fera), malgré ses différences, est une innovation intéressante pour Subaru, puisqu'il redémarre un segment de marché depuis longtemps oublié : les voitures-camionnettes aux vertus utilitaires.

Les Américains ont déjà lancé le El Camino, dont les plus vieux se rappelleront surtout pour ses reproductions Hotwheels, mais moins nombreux sont ceux qui savent que Subaru a déjà exploré ce même marché avec la BRAT abandonné il y a de cela fort longtemps.

Mais contrairement à ses prédécesseurs, le Baja est un véritable véhicule pratique. Il peut compter sur deux sièges à l'arrière (ce que les autres avant lui n'avaient pas), et malgré sa forme allongée, se conduit réellement comme une voiture.

En fait, le Baja, c'est d'abord l'adaptation de la Outback. On a simplement allongé la plate-forme, mais on a préservé les éléments mécaniques qui ont fait de la

ron. La version allongée laisse donc présager que Subaru pourrait utiliser ces quelques lignes de plus pour créer un Baja entièrement fermé, avec peut-être plus de sièges pour les passagers. Mais ce n'est là que pure spéculation.

Sur la route, le Baja est quasi impeccable, à l'image de la Outback. La longue boîte vide, qui agit souvent comme un contrepoids sur les camionnettes traditionnelles, n'est que peu ressentie en conduite, et n'entraîne aucun balancement en courbe ou en ligne droite.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le Subaru Baja, une voiture aux allures de camionnette.



Photo Robert Gosselin, PPM

Grâce au système Switchback, les objets plus longs peuvent être transportés. À noter le système de rotation de la plaque, qui la rend visible même la portière abaissée.

À l'intérieur, le Baja est relativement bien équipé, avec des sièges en cuir deux-tons exclusifs au modèle, et une gamme d'équipement intéressants, comme l'air climatisé et le radio AM/FM/CD de série. À ce prix cependant, on aurait certainement pu en faire un peu plus et offrir à tout le moins un changeur de CD multiples.

Les sièges sont confortables, et la qualité de finition supérieure, comme on retrouve habituellement chez Subaru. Bref, le Baja ne fera certainement pas rougir le fabricant.

La véritable nouveauté cependant, c'est la petite boîte de chargement arrière, dont les dimensions ne sont pas exceptionnelles, mais qui peut répondre aux besoins de plusieurs automobilistes. En fait, l'espace de la boîte lui-même est assez restreint, ne faisant que 1,06m sur 1,14m. Il peut cependant être considérablement allongé en abaissant la porte arrière de la boîte. Un ingénieux système de rotation de la plaque d'immatriculation permet de la rendre visi-

ble, même une fois le rabat arrière abaissé. En ajoutant un allongeur de boîte, c'est-à-dire une structure métallique qui agit comme une clôture, on obtient un peu plus d'espace. Mais le système est malheureusement optionnel, tout comme l'est le cou-

vercle. Une contrainte majeure quand, comme moi, vous devrez pelleter l'intérieur de la boîte de chargement au lendemain d'une chute de neige.

L'autre ingéniosité du système, c'est le Switchback, une porte dissimulée derrière la banquette arrière qui permet d'y insérer des objets plus longs. L'ouverture est cependant de petite dimension, ce qui limite le genre de marchandises que l'on peut transporter.

L'intérieur de la boîte, entièrement recouvert de plastique et d'un entretien facile, permet surtout d'y insérer à peu près n'importe quelle marchandise sans avoir trop peur de laisser de grandes marques sur le métal peint.

Évidemment, ce n'est pas le genre de boîte de chargement qui permettra de grands transports, mais les amateurs de planche à neige ou de vélos, pourront sans problème y trouver leur compte, et profiter d'une conduite irréprochable. Un autre pas donc pour Subaru qui se lance à plein dans la course au véhicule polyvalent par excellence.

Forces :

- Traction intégrale impeccable
- Bonne tenue de route
- Boîte de chargement polyvalente

Faiblesses :

- Design différent
- Coût d'achat élevé
- Peu d'espace pour les passagers arrière

Outback un des meilleurs choix de sa catégorie. Ainsi, la désormais inévitable, mais efficace traction intégrale de Subaru est évidemment de série. Et elle a su conserver son efficacité malgré la conformation inusitée de la voiture qu'elle équipe.

Seule différence, mais elle est tout de même notable, le châssis utilisé pour le Baja est de 15 centimètres plus long envi-

Fiche technique :

Moteur : 4 cyl. SOC de 2,5 litres

Puissance : 165 ch. à 5600 tr/min et 166 li-pi à 400 tr/min

Transmission : automatique à 4 rapports

Propulsion : traction intégrale

Consommation : 11,4/100 km (ville) et 8,3 l/100 km (autoroute)

Pneus : 225/60R16

Chargement : 501 litres (17,7 pi. cu.)

Prix de base : 35 595 \$

Voiture d'essai gracieuseté de Réjean Lacasse, Subaru Saint-Hyacinthe

Salon de l'auto

Un petit bijou automnal

Marc Bouchard

Tout le monde l'a répété, le 35e Salon de l'auto de Montréal, qui se tient au Palais des congrès jusqu'au 1er décembre, est un véritable petit bijou. Il faut dire que de simplement visiter les installations du nouveau Palais des congrès, ça mérite bien le détour.

Mais ce sont surtout les amateurs de voiture, les passionnés comme les autres, qui pourront se rincer l'oeil à satiété. Il faut dire que les fabricants aussi ont mis le paquet pour lancer officiellement la saison des salons de l'auto en Amérique du Nord.

Bien sûr, tout le monde a entendu parler de la célèbre Aston Martin Vanquish que James Bond utilise dans son tout récent film, et que l'on peut voir à Montréal. Mais ce n'est certes pas à mes yeux la plus spectaculaire.

Chez GM par exemple, on a déplacé les prototypes de supercar Cadillac Cien, la nostalgique Chevrolet Belair, le roadster Pontiac Solstice et l'amusante

Saturn SKy. Même Chrysler a innové en présentant en première canadienne ses toute nouvelles Pacifica et Crossfire, en plus de dévoiler, en grande première en Amérique, le prototype du California Cruiser, un PT Cruiser revu et corrigé.

Beau retour aussi, les voitures de luxe et de performance, qui jusqu'à l'année dernière avaient leur propre salon, se sont jointes à la fête. Les Porsche côtoient donc les Toyota, Volkswagen et autres voitures plus courantes, dans ce qui s'annonce pour être le plus grand événement du genre jamais tenu à Montréal.

Et même si les supervoitures n'ont que peu d'intérêt pour vous, le Salon de l'auto, c'est d'abord la plus vaste salle de montre de tous les modèles disponibles puisque plus de 650 sont répartis sur les trois planchers.

En quittant le stade olympique, et en se déplaçant de janvier à novembre, le Salon de l'auto a réussi un beau coup. Et offrir en plus une exposition de cette qualité, cela relève du coup de génie.

LE COUSIN

Jeudi 21 novembre
Saint-Hyacinthe 2, Saint-Jean 3
Vendredi 22 novembre
Lasalle c. Saint-Hyacinthe (annulé)
Dimanche 29 novembre
Thetford Mines c. Saint-Hyacinthe (20 h)
Dimanche 1er décembre
Saint-Hyacinthe à Laval (19 h 30)

CLASSEMENT Section Ouest

Équipes	PJ	G	P	PF	BP	BC	PTS
Le Cousin	22	13	8	1	77	62	27
Saint-Jean	20	11	5	4	87	92	26
Laval	23	12	10	1	98	81	25
Verdun	21	12	9	0	91	76	24
Sorel	22	9	11	2	86	101	20
Granby	23	6	14	3	75	112	15
LaSalle	20	4	11	5	62	93	13

Section Est

Équipes	PJ	G	P	PF	BP	BC	PTS
Thetford	23	23	0	0	105	50	46
Saint-Georges	22	17	5	0	104	64	34
Pont-Rouge	22	14	4	4	90	77	32
Saguenay	22	11	10	1	88	91	23
Windsor	22	9	11	2	79	83	20
Rivière-du-Loup	22	8	11	3	89	109	19
Québec	22	8	12	2	81	97	18
Asbestos	22	7	14	1	79	104	15

Joueurs	Pj	B	A	Pts
30- Hugues Laliberté	22	13	17	30
14- Martin Duval	19	11	12	23
22- David Bernier	21	12	7	19
32- Simon Laliberté	20	7	11	18
55- Olivier Lefebvre	21	6	9	15
27- Marco Lemay	21	4	9	13
19- Carl Ménard	22	3	10	13
18- David Desnoyers	21	2	8	10
23- Hugo Bertrand	22	6	3	9
36- Hugo Marchand	19	4	5	9
9- Éric Plante	18	2	6	8
38- Manuel Fréchette	21	2	3	5
28- André Payette	11	1	6	7
24- Stan Melanson	22	1	6	7
10- Mario Favreau	18	2	4	6
4- Joey Letendre	19	1	5	6
21- David Bahl	3	0	3	3
16- Hugo Turcotte	7	0	3	3
44- Radek Stepan	22	0	3	3
29- Serge Labelle	10	0	2	2
26- Kenny Tasker	14	0	2	2
35- Martin Hébert	17	0	1	1
12- Martin Hétu	1	0	0	0
34- J-François Nogués	4	0	0	0
33- Allan Hitchen	6	0	0	0

Gardiens

	Pj	V	D	Dp	M	Ba	Moy.
35- Martin Hébert	17	9	5	1	881	38	2,59
33- Allan Hitchen	6	2	1	0	214	9	2,52
34- J-François Nogués	4	2	2	0	220	14	3,82



Mercredi 20 novembre
Gaulois 6, Lévis 4
Vendredi 22 novembre
Gaulois 7, Montréal Bourassa 1
Dimanche 24 novembre
Lévis 1, Gaulois 7
Dimanche 1er décembre
Gatineau c. Gaulois (14 h 00)

CLASSEMENT Section Koho

Équipes	PJ	G	P	Pf	Bp	Bc	Pts
Gaulois	25	21	2	2	113	47	44
Magog	26	15	10	1	93	73	31
Lévis	25	14	10	1	93	73	31
Cap-Madeleine	24	12	10	2	102	86	26
Saint-François	25	9	11	5	75	98	23
Jonquière	24	5	19	0	49	110	10

Section CCM

Équipes	PJ	G	P	Pf	Bp	Bc	Pts
Gatineau	25	17	7	1	112	77	35
Char-Lemoyne	26	17	8	1	102	84	35
West Island	22	13	8	1	88	71	27
Ed.-Montpetit	26	11	13	2	87	120	24
Amos	24	11	13	0	76	79	22
Laval-Lanaud.	26	4	19	3	81	150	11

Joueurs	Pj	B	A	Pts
9- Benoît Doucet	23	25	14	44
10- David Filion	9	3	0	3
11- Marc-André Dorion	25	4	6	10
12- Morier Étienne	22	5	10	15
14- Eric Castonguay	24	3	13	16
15- Simon Choquet	25	6	10	16
16- Charles Fortier	24	4	9	13
17- Francis Charette	25	15	23	38
19- Alexandre Imbeault	25	11	21	32
21- Robin Beauchemin	25	8	18	26
22- Mathieu Aubin	25	9	18	27
23- Hugues St-Pierre	25	0	1	1
24- Steve Bellefleur	24	5	9	14
25- Pierre-Marc Guilbault	25	5	14	19
27- Jonathan Lacasse	25	7	11	18
30- Loïc Lacasse	12	0	0	0
35- Julien Ellis	11	0	0	0
37- Gabriel Bessette	23	1	2	3
55- Kristopher Letang	25	1	5	6
28- Sylvain Ouellette	3	0	1	1
32- Philippe Bergeron	1	0	0	0
43- Sébastien Letendre	3	0	0	0
43- Olivier Bachand	2	0	0	0

Gardiens

	Pj	V	D	DP	M	Ba	Moy.
30- Loïc Lacasse	12	10	1	1	1722,10	24	1,99
35- Julien Ellis	11	9	1	1	1665,37	17	1,53
Équipe	—	21	2	2	21507,4747	1,87	

Activemédia	203	Cage Sports	32	24	8	770	652
Woolwich	199	Tamagout.	32	19	13	696	718
Fromage Côté 187		La Combine	32	14	18	715	673
Meilleurs simples masculins		St-Hub	32	7	25	667	779
David Duclous	289						
Alain Charbonneau	289						
Meilleurs triples masculins							
David Duclous	719						
Alain Charbonneau	716						
Meilleurs simples féminins							
Florence Bilodeau	267						
Annie Archambault	249						
Meilleurs triples féminins							
Monique Chagnon	678						
Florence Bilodeau	672						

Courtemanche et frère

Équipe	Pts
Centre Couleur	92
Joli Site	92
La Tasserie	92
Bistro Douville	88
Auto F.L.	88
Dépan.Coulouge	76
Taverne des Copains	76
Boucherie Darsigny	76
Novali	76
Inter-Action	76
Esso Landry	64
Cantine Jos	64

Meilleurs simples masculins	Pts
Paulo Brunelle	287
Alain Caouette	280
Meilleurs triples masculins	
Alain Caouette	779
Mario Darsigny	746
Meilleurs simples féminins	
Johanne Beaunoyer	279
Marie Bousquet	255
Meilleurs triples féminins	
Marie-Eve Cloutier	712
Andreanne Benoit	673

Volleyball

Division	Sets	V	D	Pp	Pc
HOMME A					
Division	Sets	V	D	Pp	Pc
Fotoclick	32	23	9	754	590
ING	30	23	7	705	562
Le Bouffon	30	17	13	670	651
Essaim	32	14	18	690	699
Les Zidanes	28	9	19	568	654
La Clic	28	4	24	452	689

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Taverne des Copains 81

Radiateur St-Hyacinthe	79	Patricia Lanoie	8	11	24314
Multi-Moules	74	Équipe	128	170	430
Sports Experts	73				
Classement individuel					
SPORTSEXPERTS					
Niv	G	PMoy.			
Robert Borduas	1	26	8	765	
Daniel Lussier	2	17	20	459	
Luc Landry	3	4	10	286	
Lise Lanoie	4	15	22	405	
Normand Côté	5	19	22	463	
Robert Rainville	6	1	8	111	
Magella Bélanger	7	20	16	556	
Jacques Nichols	8	21	14	600	
Équipe	123	120	506		
TAVERNECOPAINS					
Niv	G	PMoy.			
Pierre Laplante	1	19	20	487	
Yvon Blanchette	2	19	17	528	
Karine Provencher	3	21	14	600	
André McDuff	4	18	17	514	
Bruno Bouchard	5	22	16	579	
Jacques Bonin	6	27	11	711	
Pierre Brousseau	7	21	19	525	
Sylvie Plante	8	17	18	486	
Équipe	149	131	532		

VAUT MIEUX EN RIRE



FAITES ÉQUIPE AVEC NOUS

Simard
Les automobiles Simard inc.

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

TPS PAYÉE ET 500 \$ DE RABAI

ACHAT

Nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 500 \$ de rabais à l'achat avant échange sur la plupart des modèles 2003†

OU LOCATION

sur toutes les locations jusqu'à concurrence de 500 \$

PREMIER VERSEMENT PAYÉ

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Que vous choisissiez l'achat ou la location, tous nos véhicules Chrysler - Jeep - Dodge 2002 et 2003 sont couverts par :

La meilleure protection que nous ayons jamais offerte sur tous nos véhicules 2003. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le moteur et la transmission et assistance routière 24 heures sur 24.*

Offre exceptionnelle sur la plupart des modèles en stock
Sujet à acceptation du crédit.

Les automobiles Simard inc.

5655, rue Trudeau, (dans le secteur industriel)
Saint-Hyacinthe (450) 773-6657 Mt (514) 336-2727

Visitez notre site web : www.simardauto.com

Hockey

Stéphane Adams	9	12	21
Miguel Brodeur	8	13	21
Gardiens	Pj	Bc	Moy
Eric Lajoie	10	35	3,50
Daniel Delobe	10	42	4,20
Franco Blais	10	46	4,60
J.R. Mongeau	3	15	5,00

Ballon sur glace

Bonne entente Laurentide

Classement	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Le Zipper	7	2	1	42	19	54
Parenteau Jr	5	3	2	42	24	49
Vision Cosmo	5	5	0	38	33	41
Valentine	4	4	2	27	32	39
Blier Sport	4	5	1	33	38	35
Patios d'Aujourd.	1	7	2	22	49	22

Dépression / La Cage aux sports

18 novembre	Robin 8, Dumaine 3						
25 novembre	Robin c. Carrières						
Auto FM c. Imp. Dumaine							
Équipes	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Imp. Dumaine	9	4	5	0	24,5		
Carrières St-Dom.	9	5	4	0	23,5		
Auto. F.M.	9	5	4	0	23,5		
Point Robin	9	4	5	0	18,5		
Pointeurs	B	P	PTS				



Cette enseigne, c'est un peu la vôtre.

Lorsque vous voyez une enseigne Cinq étoiles, c'est une promesse du concessionnaire de penser et d'agir différemment. Grâce à un procédé certifié sur le plan des ventes et du service, vous êtes assuré de recevoir toute notre attention, et ce, à chaque visite. Et c'est vous, par le biais de sondages de satisfaction, qui faites notre évaluation.

C'est pourquoi cette enseigne, c'est un peu la vôtre.

CINQ ÉTOILES, C'EST ENCORE MIEUX. LAISSEZ-NOUS VOUS LE PROUVER.



cinqetoiles.ca

Félicitations à nos concessionnaires Cinq étoiles.

Brouillette Automobile Inc.
2750, rue Lafontaine
St-Hyacinthe (Québec)
(450) 773-8551

Les Automobiles Simard Inc.
5655, rue Trudeau
St-Hyacinthe (Québec)
(450) 773-6657



Match annulé contre Lasalle

Le Cousin reçoit 10 000 \$

Pierre-Louis Augustin

Le Cousin de Saint-Hyacinthe obtiendra la somme de 10 000 \$ de la ligue semi-professionnelle pour le manque à gagner lors de l'annulation du match de vendredi soir dernier. Ce match devait opposer le Cousin aux Rapides de Lasalle au Stade L. P. Gaucher.

Rappelons que le propriétaire des Rapides de Lasalle, Gary Leduc, avait annoncé jeudi en fin d'après-midi, qu'il mettait fin aux opérations de son équipe. La rumeur circulait depuis quelques jours dans l'entourage de la ligue mais n'a été confirmée qu'à la toute dernière minute, soit jeudi dernier. Ce qui a pris par surprise certains dirigeants de la ligue ainsi que les détenteurs de billets de saison du Cousin.

Le président du Cousin, Pierre Champigny, a confirmé que les détenteurs de billets de saison seront dédommagés pour le

match annulé de vendredi dernier. Un des scénarios plausibles serait que le Cousin crédite les 650 abonnés de saison lors d'un match des séries. La décision finale devrait être prise en fin de semaine.

Deux points en banque

Le Cousin de Saint-Hyacinthe a été crédité d'une victoire par défaut pour la partie qu'il devait jouer vendredi soir contre Lasalle. Le calendrier a été remodelé afin de permettre aux équipes qui devaient visiter Lasalle de rendre plutôt visite aux formations qui auraient dû recevoir les Rapides.

Le nouveau calendrier devrait être rendu public d'ici une semaine. Une séance spéciale de repêchage aura lieu mercredi après-midi (cet après-midi) afin de récupérer les joueurs de la formation de Lasalle. Le Cousin sélectionnera en 11e position lors de ce repêchage spécial. L'équipe maskoutaine tentera d'améliorer son rang de sélection d'ici les prochains jours.

Bertrand suspendu

Pierre-Louis Augustin

Le joueur du Cousin Hugo Bertrand a lécopé une suspension de 3 matchs lors de la partie contre le Mission de Saint-Jean, jeudi soir dernier.

Le numéro 23 a été sanctionné après avoir tenté de défendre son coéquipier Simon Laliberté qui a été victime d'un coup sournois de l'adversaire. Bertrand sera absent

pour les deux prochaines rencontres, contre Theford Mines et Laval. Le match annulé de vendredi contre Lasalle comptait dans la suspension.

Notons par ailleurs que Simon Laliberté a été victime d'une commotion cérébrale et d'une séparation de l'épaule. Il sera hors du jeu pour une période de deux à quatre semaines.

L'école de karaté Guy Brodeur à l'honneur

Les élèves de l'école Guy Brodeur ont fait belle figure lors de la Coupe Technique qui avait lieu il y a deux semaines à Terrebonne.

Dans la catégorie 7 ans ceinture jaune et orange, Félix Lafrenière a remporté la médaille d'argent tandis que Jérémy Castonguay a obtenu le bronze.

La ceinture orange Philippe Ouellette, âgé de 10 ans, a terminé en 3e place alors que chez les ceintures vertes de 10 ans, Alexandre Larivière remportait la médaille d'or. Philippe Brunet (catégorie 15-17 ans ceintures jaunes et oranges) a terminé en

3e place dans sa catégorie.

Chez les femmes 18 ans et plus ceintures jaunes et oranges, Julie Fontaine et Pamela Aboushaybeh ont mérité la médaille de bronze terminant respectivement 3e et 4e.

Dans la catégorie ceintures blanches hommes 18 ans et plus, Sylvain Laroche a obtenu une médaille d'argent. L'instructeur Guy Brodeur a remporté, en dépit d'une absence de trois ans de la compétition, une médaille d'or chez les ceintures noires et une autre d'argent dans la catégorie kata.



L'instructeur Guy Brodeur (derrière au centre) entouré de ses protégés.

La dissolution des Rapides de Lasalle

Une décision fortement contestée

Pierre-Louis Augustin

Le président de la ligue semi-professionnelle, Michel Gaudette, n'approuve guère la décision des dirigeants des défunts Rapides de Lasalle d'avoir cessé cavalièrement leurs activités pour des raisons nébuleuses, vendredi dernier.

Pour l'avocat de Saint-Hyacinthe, cette situation représente la période la plus sombre de l'histoire de la ligue semi-professionnelle.

« Je suis vraiment déçu de voir que ce dossier ait manqué de transparence. J'aurais aimé obtenir l'heure juste dans cette affaire comme ce fut le cas pour la franchise d'Asbestos. Le circuit a beaucoup de travail à faire afin d'éviter de telles avenues », précise Michel Gaudette.

Par conséquent, la ligue a l'intention d'ébaucher un nouveau projet de règlement ayant comme but d'empêcher des équipes de s'approprier des joueurs qui s'alignent avec des formations au bord du gouffre.

« Nous voulons éviter que des équipes riches puissent profiter de formations

moins bien fortunées. Nous avons l'intention de rencontrer les propriétaires d'équipes afin d'élaborer un système plus strict lors des assises de mai prochain », a confirmé le président de la ligue.

La perte de Lasalle n'aura aucune incidence sur le projet d'expansion de la ligue prévue pour les prochaines années. Selon Michel Gaudette, les villes de Cornwall, Gatineau et Edmundston au Nouveau-Brunswick sont des candidates financièrement solides pour l'obtention d'une concession de la ligue semi-professionnelle.

Du côté de l'organisation du Cousin de Saint-Hyacinthe, la dissolution de la concession de Lasalle n'est pas vue d'un bon oeil. L'entraîneur-chef Daniel Vincelette estime que cette situation pourrait nuire considérablement à la crédibilité de la ligue.

« Il s'agit d'une grosse tâche noire pour la ligue semi-professionnelle et ses dirigeants devront faire en sorte que ce scénario ne se répète plus jamais. Si tel est le cas, cela pourrait détruire le circuit », admet monsieur Vincelette.

Championnat junior d'haltérophilie du Québec

La Machine rouge sera bien représentée

Pierre-Louis Augustin

Le Club la Machine rouge de Saint-Hyacinthe enverra neuf haltérophiles de moins de 20 ans lors du Championnat junior du Québec qui aura lieu le samedi 30 novembre à Lachute dans les Laurentides.

La compétition accueillera plus d'une centaine d'athlètes provenant d'une dizaine de délégations du Québec, telles Saint-Hyacinthe, la Rive-Sud de Montréal, l'Estrie, le Saguenay

Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue.

Les participants maskoutains à cette compétition sont Samuel Pietracupa dans la classe 51 kilos, Dominique Lussier, Daniel Couture, Kevin Saint-Onge, Sébastien McCaughan-Séguin et Kevin Laferrière dans la catégorie 62 kilos. Maxime Lefebvre évoluera dans le groupe des 69 kilos, Kevin Alix et Robert Legault représenteront le groupe des 77 kilos. L'entraîneur-chef du club d'haltérophilie de Saint-Hyacinthe, Normand Ménard, a confiance que son groupe remporte deux ou trois médailles lors de ce championnat.

« J'ai bien confiance que le jeune Dominique Lussier puisse récolter rien de moins que la médaille d'or dans sa catégorie puisque ce garçon a beaucoup de potentiel. Daniel Couture et Robert Legault ont également de bonnes chances d'accaparer une médaille. J'estime aussi bonnes nos chances de mettre la main sur le trophée d'équipe, un trophée remis à la délégation qui aura obtenu les meilleurs résultats collectifs », a confié Normand Ménard.

Par ailleurs, Normand Ménard confirme que deux des haltérophiles maskoutains qui prendront part au Championnat junior, Samuel Pietracupa et Kevin Alix, ont d'excellentes chances de participer à la prochaine finale des Jeux du Québec qui a lieu à Portneuf l'hiver prochain. La sélection des athlètes en haltérophilie pour les Jeux du Québec a lieu le 31 janvier.



La nuit du sport du Coledo

Elles étaient 71, étudiantes de la première à la cinquième secondaires, accompagnées d'une quinzaine d'adultes à se réunir il y a quelques jours pour la Nuit du sport du Coledo, un événement mis de l'avant par les enseignants d'éducation physique du Collège Saint-Maurice pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique, de jour comme de nuit! Au menu, du soccer et d'autres sports, puisque les plateaux étaient ouverts de 17 heures à 8 heures le matin. L'initiative, qui n'en était pas à une première présentation, a porté fruit puisque l'édition 2002 marque un nouveau record de participation.

VAUT MIEUX EN RIRE



En softball

Benoît Marquis, arbitre de l'année au Québec

Pierre-Louis Augustin

Le vice-président de softball Richelieu-Yamaska, Benoît Marquis, a reçu récemment le titre de l'arbitre de l'année au Québec en 2002 pour son implication tant sur le terrain qu'au niveau social.

Pour monsieur Marquis, cet honneur s'inscrit parmi les plus hauts faits d'armes d'une carrière bien remplie.

« J'ai 25 années d'expérience et je dois dire que cette récompense me motive à continuer encore pour plusieurs années. Il s'agit d'un bel élan pour ma carrière d'arbitre », a fait savoir Benoît Marquis.

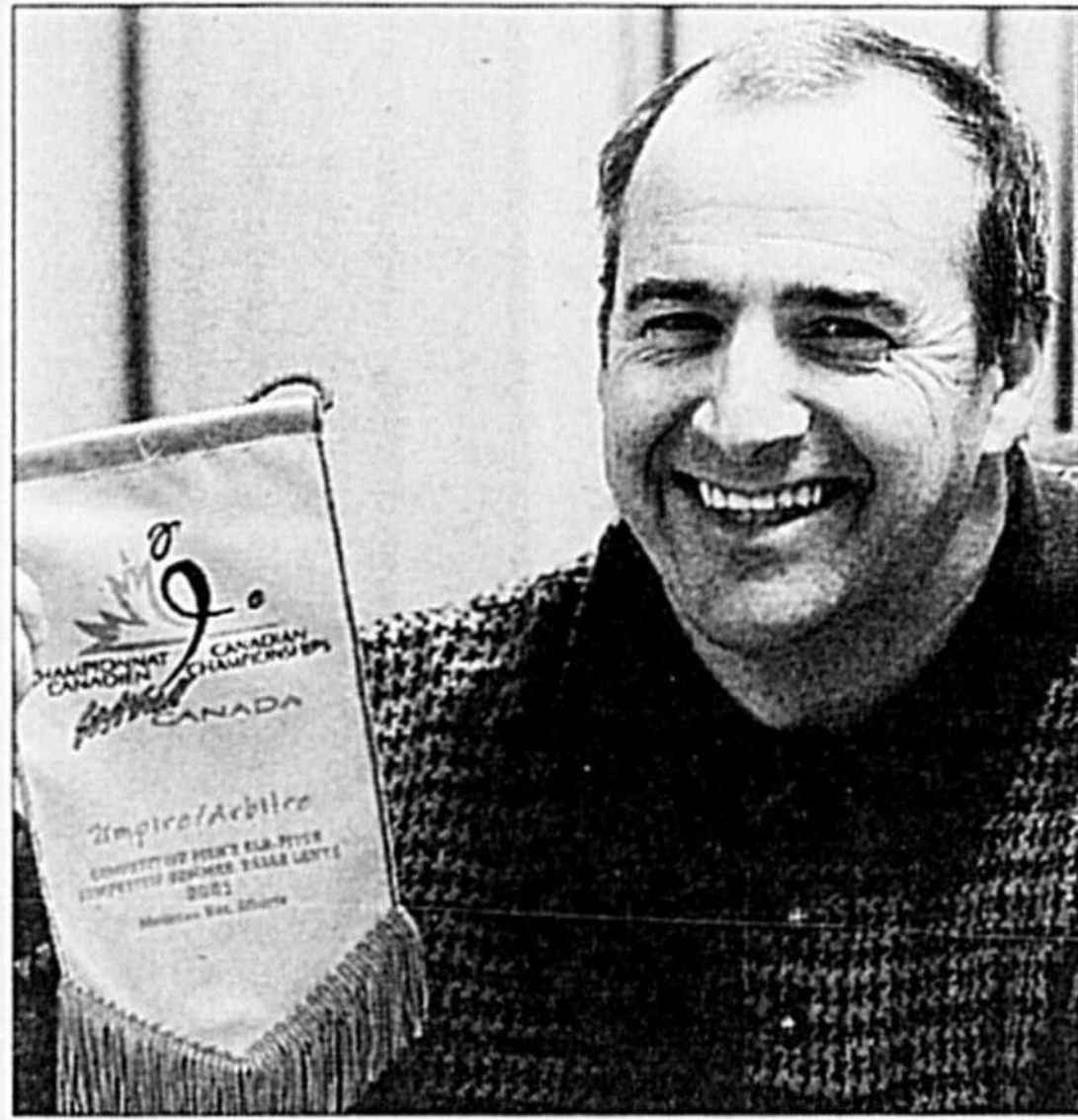


Photo Robert Gosselin, PPM

Le vice-président de softball Richelieu-Yamaska, Benoît Marquis, pose fièrement avec son fanion.

De plus, monsieur Marquis a obtenu le mois dernier le grade 5 d'arbitre en softball division balle lente lors du Championnat canadien à Windsor en Ontario. Cette haute distinction lui permettra désormais d'accéder à des compétitions de softball de calibre national et international.

« Je vais pouvoir maintenant superviser les championnats canadiens de balle lente et développer d'autres arbitres partout au pays », de dire monsieur Marquis.

D'autre part, Benoît Marquis se dit quelque peu déçu de constater que depuis près d'une dizaine d'années, l'engouement pour le softball à Saint-Hyacinthe et dans la région semble avoir diminué. Il estime que l'avenir de ce sport est en difficulté.

« Nous avons vécu des moments de prospérité en softball au début des années 90, nous avons plusieurs bonnes équipes qui représentaient notre région à cette époque. Ces dernières années, de moins en moins de gens se sont intéressés à cette discipline. Nos deux seules équipes existantes doivent affronter des formations provenant de la Rive-Sud de Montréal, tellement on manque d'adversaires dans la région », explique monsieur Marquis.

Afin de rehausser ce sport, softball Richelieu-Yamaska invite la population à venir assister à une assemblée générale qui se tiendra le dimanche 1er décembre au Centre communautaire Assomption. Cette assemblée permettra aux gens présents d'obtenir de l'information sur le softball puisque l'organisme désire combler plusieurs postes à divers niveaux.

« Nous sommes à la recherche de plusieurs bénévoles qui pourraient siéger au sein de notre comité administratif et nous voulons également trouver des gens qui pourraient évoluer sur des nouvelles équipes de softball tant masculines que féminines au niveau mineur et majeur. Je rêve de voir dans un avenir rapproché une ligue de softball composée de plusieurs équipes provenant de Saint-Hyacinthe et des villes périphériques », conclut Benoît Marquis.

Le kin-ball de plus en plus populaire

Pierre-Louis Augustin

Le kin-ball gagne de plus en plus d'adeptes à Saint-Hyacinthe. Il obtient, depuis les derniers mois, une meilleure visibilité.

D'abord, cette discipline sportive commence à s'implanter dans les écoles primaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe depuis peu et sa clientèle cible, les jeunes, semblent apprécier la facilité de l'apprentissage de ce nouveau sport.

Le kin-ball est aussi plus accessible à tous et il est beaucoup moins coûteux que les autres disciplines sportives conventionnelles, comme le hockey par exemple.

Mais plus important encore, les équipes maskoutaines de kin-ball se distinguent maintenant sur la scène provinciale, élément qui permet, selon l'un des responsables du kin-ball à Saint-Hyacinthe, Dominique Papin, d'attirer encore plus de gens.

« Nos équipes régionales ne se limitent pas qu'à participer aux compétitions provinciales mais elles gagnent maintenant. Elles se classent souvent parmi les positions de tête, et

nos joueurs s'illustrent au point où ils sont reconnus et appréciés à Saint-Hyacinthe et dans les villes que nous visitons. Le succès de nos formations permet à beaucoup de personnes de s'intéresser au kin-ball », explique Dominique Papin.

Parmi les équipes maskoutaines dominantes actuellement, trois formations provenant de la ligue Senior kin-ball Honda Casavant se distinguent en ce moment. La Mercerie Jean-Paul Pitt/L.F.B, la Pâtisserie Pinsonneault/Pet shop boys, et la Cantine Au Bon Goût/Supermanas.

Fait à noter, outre les élèves du niveau primaire, environ 300 personnes pratiquent le kin-ball à Saint-Hyacinthe et en périphérie. Le responsable Dominique Papin espère maintenant que son sport gagne les écoles secondaires ainsi que les autres niveaux scolaires supérieurs.

« Nous avons mis beaucoup l'accent sur le développement des athlètes, des entraîneurs et des arbitres depuis les derniers mois. Je crois que cette phase de développement portera fruit et nous permettra d'aller chercher une nouvelle clientèle. »

Collaboration avec le Cyberjournal

Depuis quelques mois, des jeunes sont inscrits à un programme d'apprentissage de l'écriture journalistique dans le Cyberjournal, sous la supervision de M. Nelson Archambault.

Nous entreprenons cette semaine la publication de portraits de joueurs des Gaulois du Collège Antoine-Girouard, sous la plume de ces journalistes en herbe.

Prénom et nom : Julien Ellis
Âge : 16 ans
Grandeur : 6'
Poids : 185 lbs
Position au jeu : Gardien de but Gaucher
Lieu d'origine : Sorel-Tracy

raconter sa meilleure expérience au hockey, Julien nous parle avec joie du trophée Ken Dryden qu'il a remporté et du « brunch des champions » de la ligue Midget AAA... S'il ne parle pas de ses autres exploits, c'est certainement par humilité. Soulignons simplement ses titres de « joueur de la semaine » et les moyennes incroyables qu'il affiche...

Félix-Etienne Tétrault
 CyberJournal

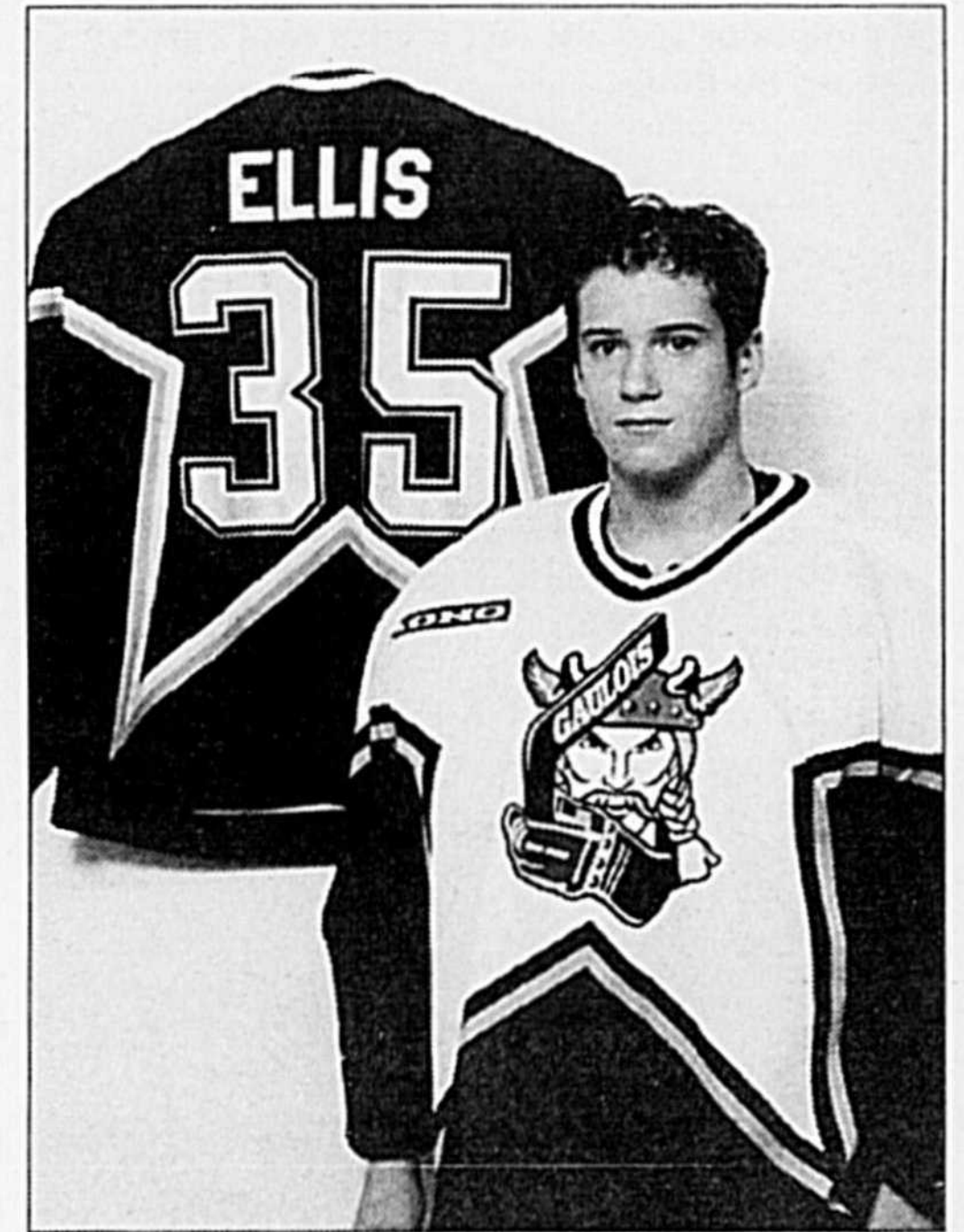
Repêché par les Cataractes de Shawinigan de la LHJMQ, Julien Ellis, 16 ans, est revenu à son ancienne équipe. Toutefois, il appartient toujours aux Cataractes et, par conséquent, peut être rapatrié au moindre imprévu... Qu'à cela ne tienne, il est avec nous, voyons un peu qui il est.

D'abord, Julien ne souhaite qu'une chose : devenir un gardien de but dominant dans le monde du hockey professionnel. Un noble objectif.

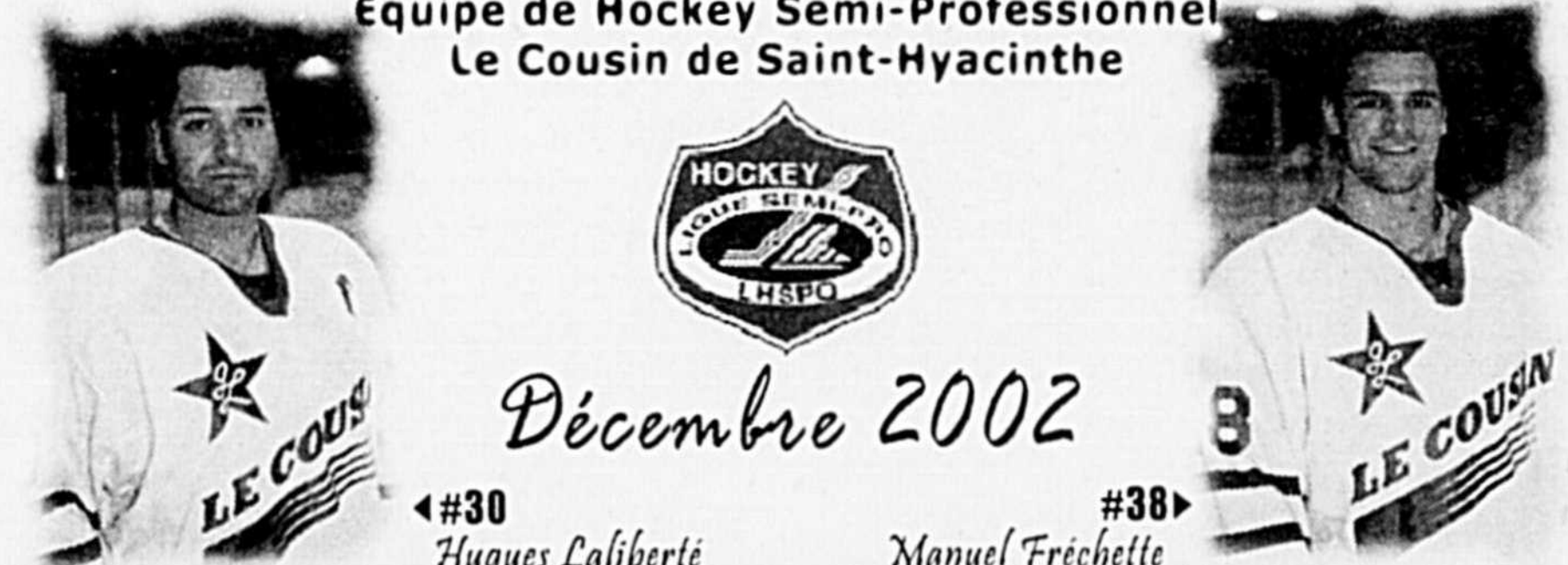
Ensuite, son modèle est, évidemment, Patrick Roy. Mais, insiste-t-il, si ce dernier est son modèle sportif, il ne l'est qu'au niveau technique. « Roy n'est pas une fixation identitaire » dit-il. Pour Julien Ellis, l'identité propre est une notion très importante... Être soi... Être Julien Ellis.

Enfin, grand sportif, Julien pratique non seulement le hockey depuis longtemps mais aussi le soccer et le « roller blade ». À l'école, il aime bien sûr l'éducation physique mais s'intéresse également à la biologie et à l'histoire.

Lorsqu'on lui demande de nous



Équipe de Hockey Semi-Professionnel
 Le Cousin de Saint-Hyacinthe



Décembre 2002

#30 Hugues Laliberté

#38 Manuel Fréchette

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
19h00 1 CHIEFS Laval	2	3	4 19h30 5 DÉFIANT Verdun	6 20h00 7 PROMUTUEL Rivière-du-Loup	8 19h30 9 ROYAUX Sorel	10 20h30 11 BILLETTS St-George
15 16 17	18 19 20 21	22 14h00 23 AS QUÉBEC Québec	24 25 26 Joyeux Noël	27 20h00 28 MISIAU St-Jean	29 30 31	30

Reservez votre billet pour le prochain match local ! (450) 774-6969
 [] = Local [] = Extérieur
 Visitez le site Internet officiel du Cousin WWW.LECOUSIN.CA

MOLSON EXPORT PIXEL Multimedi@ LE COURIER DE SAINT-HYACINTHE GERMAIN LARIVIERE

Sports

Avec deux victoires décisives

Retour triomphal des Gaulois en fin de semaine

Pierre-Louis Augustin

Les Gaulois du Collège Antoine-Girouard ont retrouvé le sentier de la victoire, en fin de semaine, en l'emportant 7 à 1 dimanche à domicile, contre les Commandeurs de Lévis.

Il s'agissait d'un match revanche pour la troupe de Mario Pouliot. Elle avait encaissé son deuxième revers de l'année, mercredi dernier, 6 à 4 contre cette même formation à Lévis.

Les représentants du Collège Antoine-Girouard n'ont pas tardé à prendre les commandes de la rencontre en inscrivant deux buts rapides à la mi-temps du premier engagement. Éric Castonguay a premièrement marqué à la suite d'une belle pièce de jeu, déjouant habilement le gardien adverse pour faire 1-0. Les attaquants Charles Fortier et Steve Bellefleur ont obtenu les mentions d'aide. Puis Pierre-Marc Guilbault augmentait l'avance des siens à 2-0 en marquant son 5e but de la saison sur des passes de Mathieu Aubin et de Simon Choquet.

L'équipe locale a gardé le même rythme en deuxième période en inscrivant trois autres buts. Après une attaque soutenue des Gaulois dans le territoire offensif, Francis Charette a intercepté une belle passe de Benoît Doucet et Simon Choquet avec un tir précis, il permettait à son équipe de prendre une avance confortable de 3-0. Moins de quinze secondes plus tard, Jonathan Lacasse aidé de Benoît Doucet et Francis Charette enregistrait son 7e filet de l'année, portant le compte à 4-0 en faveur de Saint-Hyacinthe. La première étoile du match, Éric Castonguay, enfonçait le clou dans le cercueil des Commandeurs, en marquant son deuxième but de la rencontre à 19:01, après un beau jeu de passes avec ses deux compagnons de trio, Steve Bellefleur et Étienne Morier, c'était alors 5-0.

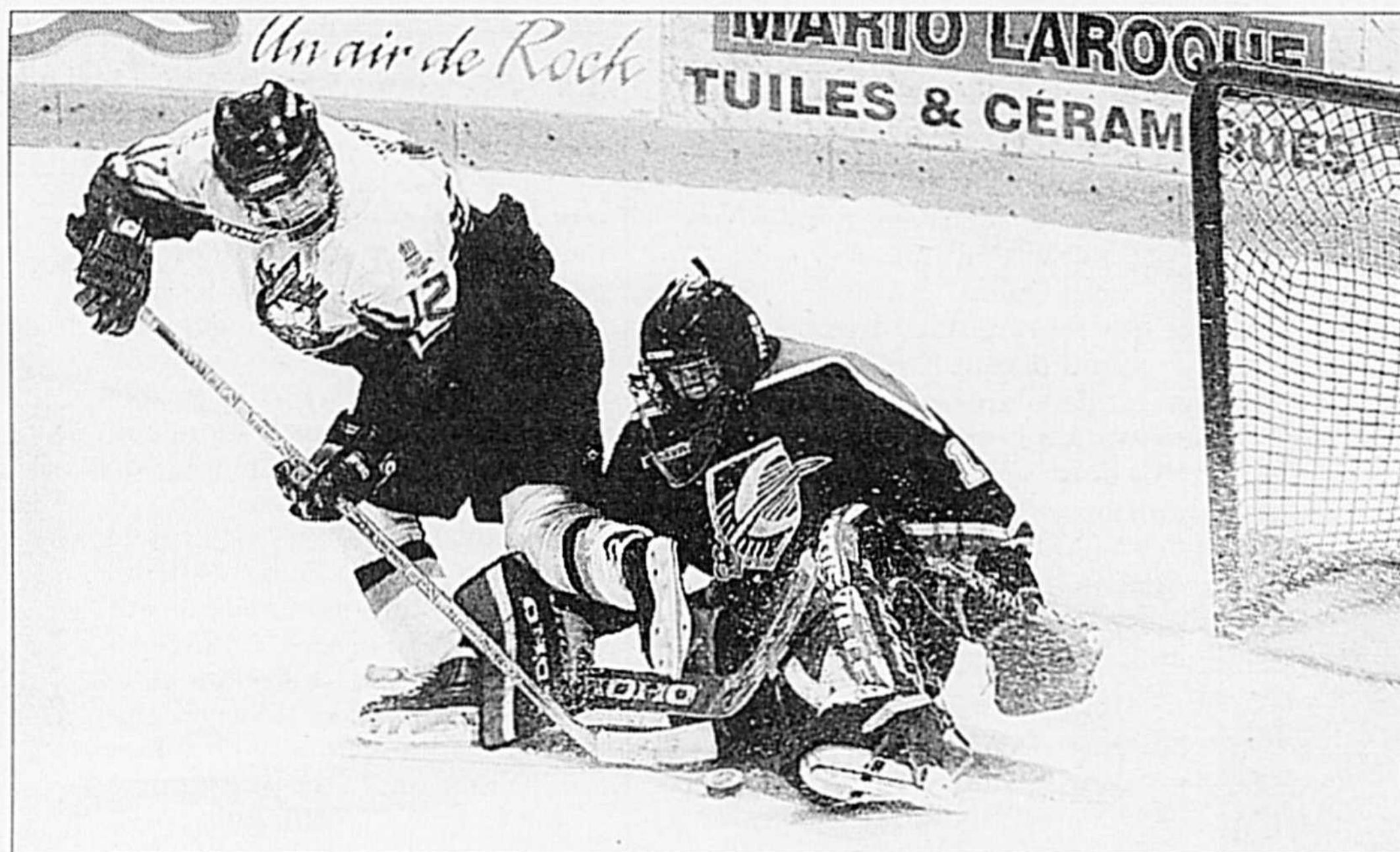


Photo Robert Gosselin, PPM

Étienne Morier vient mettre à l'épreuve le gardien des Commandeurs de Lévis.

Ellis privé d'un record

En troisième période, les Gaulois ont ajouté deux autres buts quand Benoît Doucet marquait son 25e du présent calendrier, assisté de Francis Charette et Robin Beauchemin. Mathieu Aubin a complété le pointage de son équipe avec la complicité de Marc-André Dorion et Alexandre Imbeault lors du dernier tiers temps. François Champagne des Commandeurs est venu priver le gardien des Gaulois, Julien Ellis, d'un 5e blanchissage cette saison, en marquant à un peu plus de quatre minutes à faire en troisième. Un 5e jeu blanc cette année aurait permis au cerbère Maskoutain d'établir un record dans la ligue, pour le plus grand nombre de blanchissages dans une saison. Ellis partage actuellement ce record avec le gardien Corey Crawford, qui a enregistré 4 blanchissages il y a deux

Solide performance contre Montréal-Bourassa

Pierre-Louis Augustin

Les Gaulois ont privé les Prédateurs de Montréal-Bourassa d'une troisième victoire consécutive en les battant par la marque de 7 à 1, vendredi soir, sur leur propre patinoire.

Les Gaulois ont rapidement mis le match hors de portée de leur adversaire en marquant pas moins de cinq buts lors de l'engagement initial. Les troupiers de Mario Pouliot ne voulaient pas se faire jouer le même tour que dans le match de mercredi soir à Lévis.

Ils avaient perdu 6-4 après avoir pris les devants 3-0 contre les Commandeurs. Les Gaulois ont donc joué de prudence en ap-

pliquant un style plus hermétique dans les deux dernières périodes.

L'entraîneur-chef des Gaulois, Mario Pouliot, considère que cette victoire contre Lévis a une double signification. « Nous voulions remporter ce match d'abord parce qu'il était important pour nous de maintenir notre avance au sommet du classement de notre division. Ce gain était aussi une façon de répondre à Lévis, qui dans la victoire de mercredi, a fait preuve d'arrogance alors que certains de leurs joueurs riaient de nous à la fin de cette rencontre. Il était donc relativement facile de trouver des éléments de motivation pour vaincre nos adversaires », a rétorqué Mario Pouliot avec un sourire en coin.

Notons que les Gaulois ont dirigé 41 tirs sur Maxime Roy-Desruisseaux contre 18 pour Lévis.

pliquant un style plus hermétique dans les deux dernières périodes.

« Mes joueurs avaient peur d'encaisser un deuxième revers de suite, ils ont donc donné un effort supplémentaire et soutenu, contrairement à mercredi soir contre les Commandeurs. Il fallait battre Montréal-Bourassa qui était fort de deux victoires consécutives », a fait savoir l'entraîneur des Gaulois.

Les buts des Gaulois dans ce match ont été l'oeuvre de Robin Beauchemin, Étienne Morier et Alexandre Imbeault avec 2 buts chacun. Francis Charette a marqué l'autre filet de Saint-Hyacinthe. Les Gaulois ont dominé dans le nombre de tirs au but, soit 35 contre 22.

Malgré une offensive soutenue

Le Cousin perd contre Saint-Jean

Pierre-Louis Augustin

Le Mission a infligé une défaite de 3 à 2 au Cousin jeudi soir à Saint-Jean, lors d'une rencontre ponctuée de rudesse. Ce revers réduisait ainsi l'avance de Saint-Hyacinthe à deux points au sommet de la section Ouest, devant Saint-Jean.

Le Cousin a pris les devants vers la fin du premier engagement lorsque Stan Melanson a marqué son premier but de la saison, donnant une avance de 1-0 à Saint-Hyacinthe. Le but a été enregistré à la suite d'un bel échange entre Martin Duval et Joey Letendre.

Même si aucun but n'a été marqué lors du deuxième engagement, le Cousin a dominé largement son adversaire au chapitre des tirs, bombardant le gardien du Mission Francis Gourdeau à 13 occasions,

tandis que Jean-François Nogués ne recevait que 5 lancers. Le pointage est resté inchangé jusqu'en troisième période qui a été beaucoup plus mouvementée. Daniel Archambault est venu niveler la marque 1-1 ramenant les deux équipes à la case départ.

Quelques instants plus tard, les esprits ont commencé à s'échauffer dans les deux camps quand un joueur du Mission est venu frapper sournoisement Simon Laliberté. Une scène qui a fait rager plusieurs porte-couleurs du Cousin qui ont décidé de faire la vie dure aux joueurs adversaires sur la glace. L'entraîneur-chef de Saint-Jean a même perdu le contrôle de son banc quand ses joueurs ont pris d'assaut celui de Saint-Hyacinthe. Les arbitres ont réussi à remettre de l'ordre avec peine et misère. Pas moins de huit joueurs

ont été pénalisés pour leur geste, quatre de chaque côté. Hugues Laliberté, Hugo Bertrand et Kenny Tasker ont obtenu des punitions pour extrême inconduite, tandis que Martin Duval se voyait décerner une inconduite de partie.

Puis quelques minutes plus tard, Olivier Morin donnait l'avance pour la première fois de la rencontre au Mission. Lors d'une supériorité numérique, David Bernier avec son 10e filet de la saison redonnait espoir au Cousin de revenir dans le match. Malheureusement lors d'un jeu de puissance, François Drainville est venu jeter une douche d'eau froide sur l'équipe maskoutaine en propulsant Saint-Jean en avant 3-2, le but qui allait faire la différence dans ce match. Malgré la défaite, le Cousin a dominé l'adversaire avec 35 tirs au but contre 30 pour le Mission.

L'entraîneur-chef du Cousin, Daniel Vincelette, s'est dit satisfait de sa troupe malgré la tournure des événements. Ce dernier estime que son équipe aurait pu tout aussi bien l'emporter.

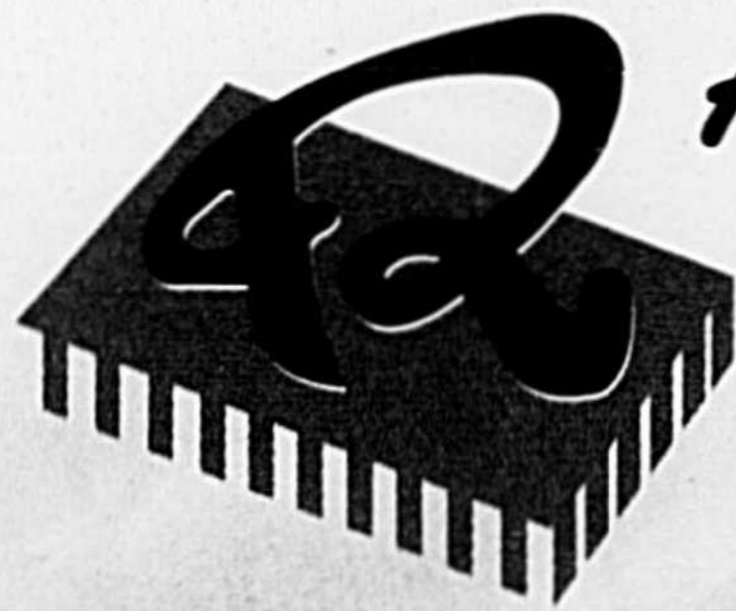
« Même si nous avons commis quelques erreurs, nous avons bien joué dans l'ensemble. Je crois qu'on avait autant de chances de gagner que Saint-Jean même s'ils avaient un club paqueté depuis leurs dernières acquisitions provenant de Lasalle », conclut Daniel Vincelette.

Le Cousin sera opposé à Thetford-Mines vendredi soir à domicile et visitera les Chiefs, dimanche, à Laval. Thetford-Mines n'a subi aucune défaite en 23 parties mais le directeur gérant du Cousin, Michel Dorais, pense que Thetford ne sera plus invaincu en quittant le stade L.P. Gaucher vendredi.

Vous voici à la découverte . . .

Centre-Ville *Saint-Hyacinthe*

Mode • Restaurants • Salons beauté • Cadeaux • Divertissement • Professionnels • et bien d'autres...

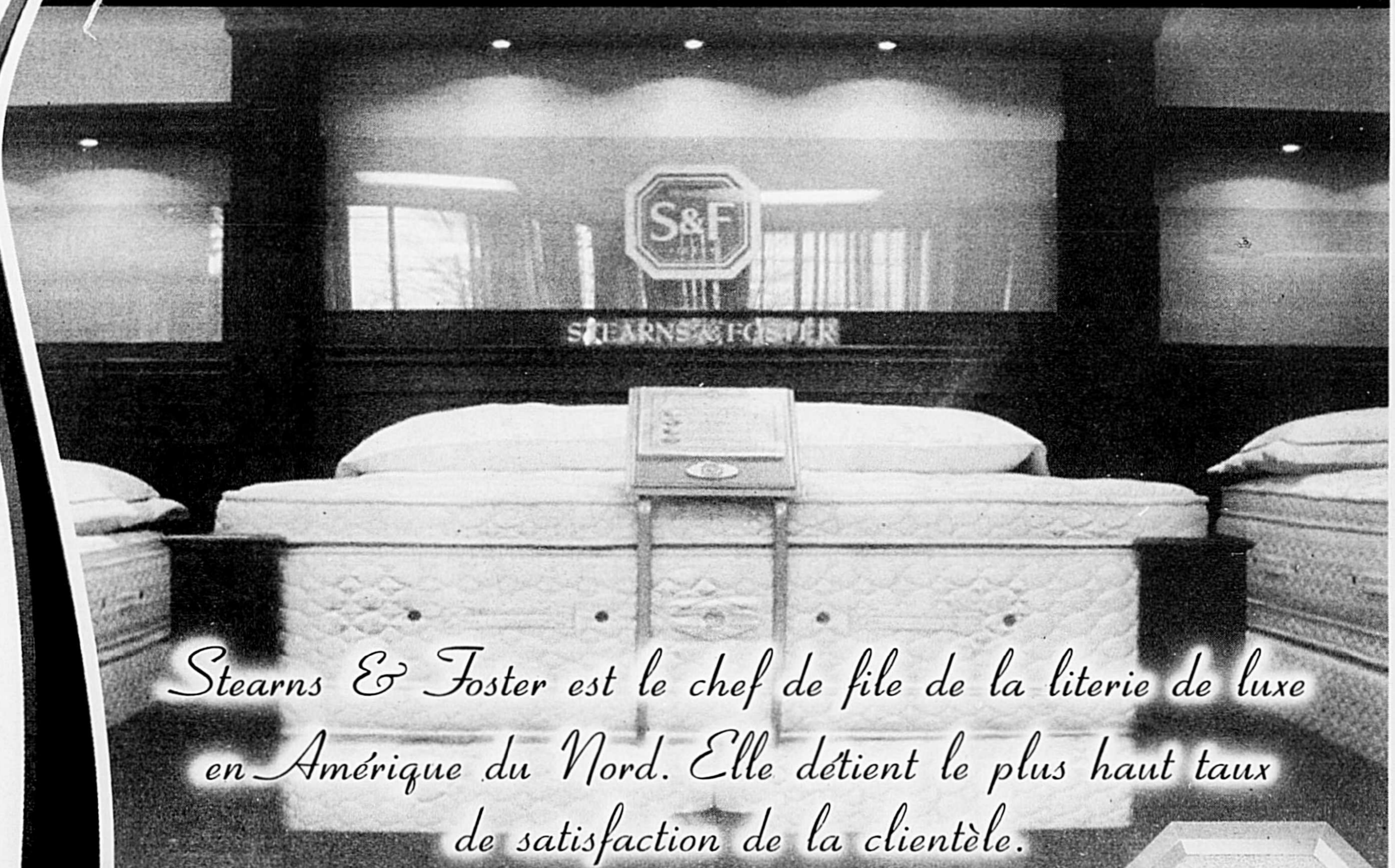


A. Robert & Fils Ltée

**BOUTIQUE DE MATELAS
SPÉCIALISTE EN MATELAS**

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ MATELAS A. ROBERT

LES MATELAS STEARNS ET FOSTER



Stearns & Foster est le chef de file de la literie de luxe en Amérique du Nord. Elle détient le plus haut taux de satisfaction de la clientèle.

VOUS MÉRITEZ BIEN UN STEARNS ET FOSTER



Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi : de 9 h à 17 h 30
jeudi, vendredi : de 9 h à 21 h • samedi : de 9 h à 17 h • dimanche : de 12 h à 16 h 30

590, ave de la Concorde Nord, Saint-Hyacinthe 774-4787

À SUIVRE ...

Le Centre-Ville garde en mire vos besoins ! Printemps 2004 une salle de spectacles pour vous

2002 ou 2003 c'est le bon choix



ACCENT GS



à partir de

155\$ /mois*

2002

0\$

Dépôt

0\$

Comptant

0\$

Transport et préparation

ELANTRA

179\$ /mois*

2002



199\$ /mois*

2003

0\$

Dépôt
Comptant
disponible
Transport et
préparation

SONATA

239\$ /mois*

2002



0\$

Comptant
disponible

259\$ /mois*

2003

SANTA FE

229\$ /mois*

2002



0\$

Comptant
disponible

249\$ /mois*

2003

* Voir les détails chez Hyundai Casavant

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

HYUNDAI Casavant
SAINT-HYACINTHE
www.hyundaicasavant.com



200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(à côté de l'Hôtel des Seigneurs)

(450) 774-6344 (514) 856-7878

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE-ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans/60 000 km). Incluant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage.

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA.



L'Acura 1.7EL
avec ensemble Aero
278\$ /mois

Venez goûter à l'Opération **ESSAI LIBRE** ACURA 2003.



Venez faire un tour de piste au volant de la sportive EL Touring 2003 avec l'ensemble Aero, incluant le becquet arrière et les jupes avant, latérales et arrière. Pendant l'Opération Essai libre Acura 2003, on vous laissera même un charmant souvenir de votre passage chez Acura. Vous avez tout à gagner, mais faut faire vite!



ACURA VOTRE CONCESSIONNAIRE FIABLE

WWW.ACURA.CA

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

ACURA Casavant
SAINT-HYACINTHE
www.acuracasavant.com

Local (450) **771-0101**

Montréal (514) **856-5858**

2499, Casavant O. Saint-Hyacinthe (sortie 130 autoroute 20)



*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3563E avec ensemble Aero) 2003 neuve. Total des paiements de 17 099\$. Un acompte de 3 755\$, un dépôt de garantie et un premier versement sont requis. Option 0\$ comptant aussi offerte. Le modèle offert peut différer de la photographie. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Du 1^{er} au 30 novembre 2002.